



2025

VADEMECUM SPORTIF

Spécifique aux clubs
de
la Ligue de Normandie

Version évolutive n° 1
(24 janvier 2025)

Merci de signaler à la Ligue toute anomalie ou incohérence constatée

LIGUE DE GOLF NORMANDIE - 11/12, place Félix Faure - 76170 LILLEBONNE
Tel : 02 32 65 26 39
E-mail : contact@liguegolfnormandie.fr

Table des matières

DOCUMENTS GENERAUX	6
Organigramme de la Ligue de Normandie	6
Comités départementaux	8
Associations avec terrain.....	9
Associations golfs entreprises	16
Liste des arbitres	21
Liste des OBEC.....	23
Calendrier sportif de la Ligue de Normandie	25
Calendrier des épreuves internationales et nationales se déroulant dans la ligue de Normandie	35
Calendrier des grands prix , grands prix élites et protégés dans la Ligue de Normandie	36
Calendrier des grands prix jeunes, jeunes majeur et para-golf dans la ligue de Normandie	37
Calendrier des grands Prix para-golf dans la Ligue de Normandie	38
Calendrier des grands prix et trophées seniors et seniors 2 dans la ligue de Normandie	39
Calendrier des grands prix et classics mid-amateurs dans la Ligue de Normandie	40
Cahier des charges à destination des clubs recevant une épreuve de Ligue	41
Principales évolutions 2024	43
Accélérer le jeu de Golf (règle 5.6).....	44
Principales nouveautés et modifications 2025modifications	45
EPREUVES FEDERALES INTER-REGIONS « NORD » Hauts de France Normandie.....	46
Calendrier des épreuves fédérales inter-régions NORD	46
Interclubs par équipes Promotion Dames	47
Interclubs par équipes Promotion Messieurs	49
Préqualification Mid-Amateur Messieurs ligue de Normandie	50
Interclubs par équipes Promotion Mid-Amateur Messieurs.....	51
Préqualification Seniors Messieurs Ligue de Normandie.....	52
Interclubs par équipes Promotion Seniors Messieurs	53
Qualifications Départementales Normandie CFJ 2025	54
Qualifications Régionales zonales Est et Ouest Normandie pour CFJ 2025	56
Finale Régionale Normandie U12 Benjamins pour le CFJ 2025	58
Qualifications pour le championnat de France Minimes	60
Interclubs par équipes promotion U16 Nord	61
EPREUVES DE LIGUE	62
COUPE DE NORMANDIE (Interclubs par équipes).....	62
Coupe de Normandie Dames	62
Coupe de Normandie Messieurs.....	67
Coupe de Normandie Jeunes	72
CHAMPIONNATS DE NORMANDIE PAR EQUIPES (CATEGORIE DAMES ET MESSIEURS)	76

Championnat de Normandie par équipes 1 ^{ère} Division Dames.....	76
Championnat de Normandie par équipes Promotion Dames.....	78
Championnat de Normandie par équipes 1 ^{ère} division Messieurs.....	79
Championnat de Normandie par équipes 2 ^{ème} division Messieurs.....	80
Championnat de Normandie par équipes Promotion Messieurs.....	81
Championnat de Normandie par équipes Seniors Dames 1 ^{ère} Division.....	82
Championnat de Normandie par équipes Seniors Dames Promotion.....	83
Championnat de Normandie par équipes Seniors Messieurs 1 ^{ère} Division.....	84
Championnat de Normandie par équipes Seniors Messieurs Promotion.....	85
Championnat de Normandie par équipes seniors 2 Dames 1 ^{ère} Division.....	86
Championnat de Normandie par équipes Seniors 2 Dames Promotion.....	87
Championnat de Normandie par équipes Seniors 2 Messieurs 1 ^{ère} Division.....	88
Championnat de Normandie par équipes Seniors 2 Messieurs Promotion.....	89
Championnat de Normandie par équipes Seniors 3 Messieurs.....	90
Championnat de Normandie par équipes Foursomes Dames.....	91
Championnat de Normandie par équipes Foursomes MESSIEURS 1 ^{ère} DIVISION.....	92
Championnat de Normandie par équipes Foursomes MESSIEURS PROMOTION.....	93
COMPETITIONS JEUNES (16 ans ou moins).....	94
Finale du Challenge des Ecoles De Golf Ligue de Normandie.....	94
Finale interdépartementale de la ligue de Normandie circuits jeunes FILLES ET GARCONS.....	96
Championnat de Normandie Minimes Benjamins U12 U10 Filles et Garçons.....	98
Championnat de Normandie par équipes U16 Filles 1 ^{ère} Division.....	100
Championnat de Normandie par équipes U16 Filles Promotion.....	101
Championnat de Normandie par équipes U16 Garçons 1 ^{ère} Division.....	102
Championnat de Normandie par équipes U16 Garçons Promotion.....	102
GOLF ENTRERISES.....	104
Championnat de Normandie par équipes golf d'entreprises 1 ^{ère} Division.....	104
Championnat de Normandie par équipes golf d'entreprises 2 ^{ème} Division.....	106
Championnat de Normandie par équipes golf d'entreprises 3 ^{ème} Division.....	108
Qualification régionale Normandie pour le championnat fédéral du golf Entreprise.....	110
Championnat de Normandie Individuel du Golf d'Entreprise.....	111
Championnat de Normandie par équipes de Golf Pitch and Putt des Associations de Golf Entreprise Phase éliminatoire pour le championnat 2025.....	112
AUTRES COMPETITIONS EN SIMPLE OU EN DOUBLE.....	114
Coupe des présidents de Normandie.....	114
Grand Prix de la Ligue de Golf de Normandie.....	115
Grand Prix seniors de la Ligue de Normandie.....	117
DOCUMENTS D'ORGANISATION.....	119

Fiches pour la Coupe de Normandie.....	119
Fiches pour les épreuves par équipes du Championnat de Normandie	128
Modèle pour règlement d'un Grand Prix.....	138
Fiches FFGOLF de recommandations pour les accompagnateurs des jeunes enfants	143
Fiches d'autorisation parentales pour mineurs dans les épreuves jeunes	145
Règlement Challenge des Ecoles De Golf 2024 (FFGOLF)	147

LIGUE DE GOLF DE NORMANDIE

11/12, place Félix Faure – 76170 LILLEBONNE

Tél. 02 32 65 26 39 – E-mail : contact@liguegolfnormandie.fr – Site Internet : <http://liguegolfnormandie.fr/>

Comité directeur 2025 - 2028

RESSORT TERRITORIAL

14 - Calvados / 27 – Eure / 50 - Manche / 61 - Orne / 76 - Seine Maritime

PRESIDENTS D'HONNEUR

Ligue de Normandie : Yves DULLIEUX (+) 1983 – 1989 ; Aldric VOISIN (+) 1989 – 1997

Ligue de Haute-Normandie : Aldric VOISIN (+) 1998 – 2004 - Jean Michel ROUSSEAU (+) 2005 – 2012

PRESIDENT

Pierre LORDEREAU

Secrétaire Général

Alain ANDRE

Trésorier

Edith MOREA

COMMISSION SPORTIVE

Président : Pierre LORDEREAU

COMMISSION FEMININE

Présidente : Véronique MANGE

COMMISSION JEUNES

Président : Cédric LESTIENNE

COMMISSION SENIORS

Président : Jean-Pierre ZIVY

COMMISSION HANDIGOLF

Président : Pascal LOREILLE (Médecin de la Ligue)

COMMISSION GOLF ENTREPRISE

Président : Sylvain PIEDERRIÈRE (Président du CD14)

COMMISSION ARBITRAGE – VADEMECUM - ETALONNAGE

Président : Bertrand AYCOBERRY (délégué arbitrage – administrateur de Ligue site arbitrage) Délégué

Arbitrage suppléant : Jean-Jacques BRUNEEL

COMMISSION COMMUNICATION, DEVELOPPEMENT & PARTENARIAT

Président : Sylvain WILD

Autres membres du Comité Directeur :

Frédéric BESSONNEAUD – Sylviane CHAMBELLAN - Christian COTY - Nathalie KERAMPRAN – Maxime MOREL
- Daniel PAILLÉ – Patricia PAJOT

Intervenants et Pros Enseignants

Ligue : Arnaud LAGNIEL -Julien THOMAS - Florian GUYON

C T N Normandie

Frédéric HANC

CD14 : Hendrik NOIREAU – CD27 : Mathilde SAUREL – CD50 : Matthieu AUVRAY - CD61 : Joffray PILON –

CD76 : Maxime TORRES

COMITES DEPARTEMENTAUX DE NORMANDIE

Mandature 2025 - 2028

PRESIDENTS

(Cliquer sur le nom du Comité départemental pour avoir plus de renseignements)

[Comité départemental du CALVADOS \(14\)](#) : Sylvain PIEDERRIERE (CABOURG 9 trous)

[Comité départemental de l'EURE \(27\)](#) : Jérôme GUILLOU (EVREUX)

[Comité départemental de la MANCHE\(50\)](#) : Jacky MILLET (UTAH BEACH)

[Comité départemental de l'ORNE \(61\)](#) : Pierre DEBIAIS (LE BIEF)

[Comité départemental de la SEINE MARITIME \(76\)](#) : Didier MACÉ (DIEPPE – POURVILLE)

N° FFG	Nbre Trous	NOM	Site / e-mail	Tél. / Fax	Pdt AS	Représentant du Gestionnaire	Directrice / Directeur
1160	27	Golf de l'Amirauté RD 278 14800 Tourgéville	https://www.amiraute.com/amiraute-golf/ golf@amiraute.com	02 31 14 42 00 02 31 88 32 00	Sophie LE FOLL	Sophie LE FOLL	
0488	9	Golf de Cabourg Avenue de l'hippodrome 14390 Cabourg	https://www.cabourg.fr/golf golf@cabourg.fr	02 31 91 70 53 02 31 91 51 99	Sylvain PIEDERRIERE	Nicolas ALLAIN	Nicolas ALLAIN
0049	18	Golf de Cabourg le Home 38 avenue du Pdt René Coty 14390 Varaville	https://golfclubdecabourglehome.com/ contact@golfclubdecabourglehome.com	02 31 91 25 56 02 31 91 18 30	Christian HUE	Nicolas ALLAIN	Nicolas ALLAIN
0069	27	Golf de Caen la Mer Le Vallon 14112 Biéville-Beuville	https://golf-caenlamer.fr/ contact@golf-caenlamer.fr	02 31 94 72 09 02 31 47 45 30	Laurent HUET	Maxime MOREL	Maxime MOREL
0742	27	Golf de Caen – Garcelles Route de Lorguichon 14540 Garcelles - Secqueville	https://www.golfdecaengarcelles.com/ garcelles@golfdegarcelles.com	02 31 39 09 09 02 31 39 09 10	Patrick VANDECANDELAERE	Olivier VANDECANDELAERE	Mr et Mme VANDECANDELAERE
0271	18	Golf de Clécy – Cantelou Manoir de Cantelou 14570 Clécy	https://www.golf-de-clecy.com/ contact@golf-de-clecy.com	02 31 69 72 72 02 31 69 70 22	Alain MARIE	Céline LEMAN	Céline LEMAN
0012	27	Golf Barrière de Deauville Le mont Canisy 14803 Deauville – Saint Arnould	https://www.hotelsbarriere.com/fr/deauville/l-hotel-du-golf/activites/golf-barriere-deauville.html golfdeauville@groupebarriere.com	02 31 14 24 24 02 31 14 24 25	Laurent AZOULAI	Frédéric BESSONNEAUD	Frédéric BESSONNEAUD
0499	27	Golf de Deauville Saint Gatien Le mont Saint Jean 14130 Saint Gatien des Bois	http://www.golfdeauville.com/ accueil@golfdeauville.com	02 31 65 19 99 02 31 65 11 24	Michel PELTIER	Pierre PELTIER	Pierre PELTIER
1010	18	Golf Blue Green de Houlgate 14510 Gonnevillle sur Mer	https://bluegreen.fr/golfs/golf-bluegreen-houlgate/ houlgate@bluegreen.com	02 31 24 80 49 02 31 28 04 48	Jean BIAUELLE	Jonas WOLLEK	Jonas WOLLEK

N° FFG	Nbre Trous	NOM	Site / e-mail	Tél. / Fax	Pdt AS	Représentant du Gestionnaire	Directrice / Directeur
--------	------------	-----	---------------	------------	--------	------------------------------	------------------------

2257	Compact 6	Golf Compact de Louvigny Le Mesnil de Louvigny 14111 Louvigny	https://www.golfcompactlouvigny.com/ golfcompactlouvigny@gmail.com	02 31 91 07 81	Vincent RENOUF	Maxime MOREL	Maxime MOREL
0141	36	Golf Omaha Beach La Ferme Saint Sauveur 14520 Port en Bessin	http://www.golfomahabeach.fr/ info@omahabeachgolfclub.com	02 31 22 12 12 02 31 22 12 13	Jean-Marie PIRANDA	Yoann TANNEAU	Yoann TANNEAU
0631	27	Golf Barrière de Saint Julien La Briqueterie 14130 Saint julien sur Calonne	https://www.hotelsbarriere.com/fr/deauville/l-hotel-du-golf/activites/golf-barriere-saint-julien.html golfsaintjulien@groupebarriere.com	02 31 64 30 30 02 31 64 12 43	Laurent AZOULAI	Frédéric BESSONNEAUD	Frédéric BESSONNEAUD
0223	18	Golf de Vire la Dathée Saint Manvieu Bocage 14380 Noues de Sienne	https://www.golf-vireladathee.fr/ contact@golf-vireladathee.fr	02 31 67 71 01 02 31 68 93 78	Hyacinthe DESFEUX		

GOLFS DE L'EURE (27)

N° FFG	Nbre Trous	NOM	Site / e-mail	Tél. / Fax	Pdt AS	Représentant du Gestionnaire	Directrice / Directeur
0613	9	Golf de Center Parcs Domaine des Bois Francs 27130 Verneuil-sur-Avre	https://www.golfy.fr/golfs-et-hotels/golfs/235--golf-de-center-parcs/ lydie.martin@groupepvc.com	02 32 60 50 02 02 32 60 14 28	Rachid BOUBETRA	Frédéric TOULET	Sophie BREGENT
0497	18	Golf du Champ de Bataille 27110 Le Neubourg	http://golfchampdebataille.com/ info@champdebataille.com	02 32 35 03 72 02 32 35 83 10	Claire LAPOIRIE	Hervé PRIEUX	Hervé PRIEUX
0247	18	Golf d'Evreux Chemin de Bellème B.P. 123 27001 Evreux	http://golf-evreux.com/ evreuxgolf@aol.com	02 32 39 66 22 02 32 62 53 99	Pascal CONTER	Christian BRYGO	Christian BRYGO
0511	9	Golf de Gaillon Les Artaignes 27600 Gaillon	http://www.golfdegailon.com/ golfgaillon@wanadoo.fr	02 32 53 89 40 02 32 53 92 19	Pascal MOREAU		
0570	18	Golf de Léry-Poses Base de Loisirs 27740 Poses	http://www.lery-poses.fr/preparez-votre-visite/reservation-golf golf-lery@wanadoo.fr	02 32 59 47 42 02 32 61 20 34	Franck TACAFRED	Sourour BENACER	Sourour BENACER
0075	18	Golf du Vaudreuil 26 avenue Marc de la Haye 27100 Le Vaudreuil	https://www.golfduvaudreuil.com/ info@golfduvaudreuil.com	02 32 59 02 60 02 32 59 43 88	Frédéric HUGUET	Romain FABRE	Romain FABRE
2314	9	AS Pont au Golf Mairie 2, place de Verdun 27500 Pont Audemer	https://pontagolf.jimdo.com/ pontagolf@gmail.com	06 95 22 12 16	Thierry SWERTVAEGHER		

GOLFS DE LA MANCHE (50)

N° FFG	Nbre Trous	NOM	Site / e-mail	Tél. / Fax	Pdt AS	Représentant du Gestionnaire	Directrice / Directeur
0080	9	Golf Municipal de Bréhal Rue du Golf 50290 Saint Martin de Bréhal	http://www.golf-de-brehal.com/ golf.de.brehal@club-internet.fr	02 33 51 58 88	Pascal LOREILLE		
1110	9	Golf du Centre Manche Le Haut Bosc 50190 Saint Martin d'Aubigny	https://golfcentremanche.com/fr/accueil/ golf.centre.manche@wanadoo.fr	02 33 45 24 52 02 33 45 24 52	Ludovic LEFRANC	Kathleen LEBLANC	
0114	9	Golf de Cherbourg Domaine des Roches Village de la Verrerie La Glacerie 50470 Cherbourg en Cotentin	https://www.golfdecherbourg.fr/ contact@golfdecherbourg.fr	02 33 44 45 48	Jacques LARGOUËT		Arnaud LAGNIEL
0604	18 Compact et P&P 6	Golf de la Côte des Isles 43 chemin des Mielles 50270 Saint Jean la Rivière	https://www.golfcotedesisles.com/ golf.cdi@gmail.com	02 33 87 31 10	Philippe NEULAT		
0073	18	Golf de Coutainville 6 avenue du Golf 50230 Agon Coutainville	https://www.golf-coutainville.com/ golf.coutainville@wanadoo.fr	02 33 47 03 31 02 33 47 38 42	Yves LESCAROUX		
0057	27	Golf de Granville - Baie du Mont Saint Michel -links 1912 1 impasse des Dunes 50290 Bréville sur Mer	https://www.golfdegranville.com/ contact@golfdegranville.com	02 33 50 23 06	Daniel PAILLE		
0116	18	Golf de la Presqu'île du Cotentin 1 la Brèche 50310 Fontenay sur Mer	https://golf-cotentin.fr/fr/bienvenue-golf-de-presquile-cotentin/ contact@golf-cotentin.fr	02 33 21 44 27 02 33 21 30 87	Jean-Jacques LIGNY	Lionel LEBARON	
2080	Compact 6	Golf compact de Saint-Lô Rue Alexis de Tocqueville 50000 Saint-Lô	https://golf-saint-lo.com/ golf.centre.manche@wanadoo.fr	02 33 05 66 13	Dominique DEMOUY		

GOLFS DE L'ORNE (61)

N° FFG	Nbre Trous	NOM	Site / e-mail	Tél. / Fax	Pdt AS	Représentant du Gestionnaire	Directrice / Directeur
0035	9	Golf de Bagnoles de l'Orne - Andaine Lieu-dit Gué aux Biches Route de Domfront 61140 Bagnoles de l'Orne	http://www.asgolfbagnoles.fr/ golf@bagnolesdelorne.com	02 33 37 81 42	Xavier DESBISONS	??	Félicia OSSEDAT
0494	18	Golf de Bellême Saint Martin Les Sablons 61130 Bellême	https://www.golfdebelleme.com/ contact@golfdebelleme.com	02 33 73 12 79 02 33 73 12 79	Reza GHAEM-MAGHAMI	Dominique CORTES	Anne-Marie BODENES
2397	9	Golf du Bief Magny Rue du Moulin D718 61160 Tournai sur Dives	http://www.legolfdubief.com/ depart@legolfdubief.com	02 33 36 71 60	Philippe BELLAIS	Pierre DEBIAIS	Pierre DEBIAIS
0829	9	Golf Club de Flers le Houlme Le clos Foucher 61100 La Selle la Forge	https://www.golf-flerslehoulme.fr/ golf.flers.lehoulme@wanadoo.fr	02 33 64 42 83 02 33 96 31 28	Dominique BERNARD	Thierry RAUX	
2527	Compact 6	Golf de l'hippodrome – Alençon Impasse du 31 ^{ème} R.I.T. 61000 Alençon	https://www.golf-alencon.fr/ c.le-ponner@laposte.net	06 84 44 90 39	Luc LEMONNIER	Cyrille LE PONNER	Cyrille LE PONNER
1930	Swin golf 18	AS SWIN FERTOIS Route de Domfront 61600 La Ferté Macé	aswinfertois@gmail.com	02 33 37 07 54	Jean-Pierre TANGUY		

GOLFS DE SEINE MARITIME

N° FFG	Nb Trous	NOM	Site / e-mail	Tél. / Fax	Pdt AS	Représentant du Gestionnaire	Directeur
0834	18	Golf de Jumièges Route du Manoir 76480 Le Mesnil sous Jumièges	https://golfdejumieges.eu/ contact@golfdejumieges.fr	02 35 05 32 97 02 35 37 99 97	David VIEL	David VIEL	David VIEL
0044	18	Golf de Dieppe Pourville 51, route de Pourville 76200 Dieppe	https://golf-dieppe-normandie.com/ golfdedieppe@orange.fr	02 35 84 25 05 02 35 84 97 11	Christophe ROMEFORT		
0005	18	Golf d'Etretat Route du Havre 76790 Etretat	https://golfetretat.com/ contact@golfetretat.com	02 35 27 04 89 02 35 29 49 02	Bruno DESSART		Samantha PEREZ
0967	18	Golf de la Forêt Verte 76710 Bosc-Guérand / St Adrien	https://jouer.golf/rouen-la-foret-verte/ contact@golfrouenlaforetverte.com	02 35 33 62 94 02 35 33 16 52	Philippe TERE	Thomas GEORGES	Thomas GEORGES
0050	18	Golf du Havre / Octeville s/Mer Hameau St Supplix 76930 Octeville sur Mer	https://golfduhavre.com/ contact@golfduhavre.com	02 35 46 36 50 02 35 46 32 66	Pascal LUCAS		
0045	18	Golf de Rouen / Mt St Aignan Rue Francis Poulenc 76130 Mt St Aignan	https://www.golferouen.fr/ golf.rouen.msa@wanadoo.fr	02 35 76 38 65 02 35 75 13 86	Alain GRIGNON		
1003	18	Golf de Saint-Saëns Domaine du Vaudichon / BP 20 76680 St Saëns	http://www.golf-de-saint-saens.com/ golf@golfdesaintsaens.com	02 35 34 25 24 02 35 34 43 33	Rodolphe VERN	Rodolphe VERN	Rodolphe VERN
1728	9	Golf de Yerville 76760 Yerville	golf.de.yerville@orange.fr	02 32 70 15 49 08 72 79 17 28	Eric VAUCHEL		

N° FFG	Nb Trous	NOM	Site / e-mail	Tél. / Fax	Pdt AS	Représentant du Gestionnaire	Directeur
	P&P 9 Practices	Golf Evasion Mannevillette 26, rue d'Estouteville 76290 Mannevillette Golf de Mannevillette Montivilliers (Rue Georges Mahieu 76290 Montivilliers) La Frenaye (rue Félix Faure 76170 La Frenaye	https://golfogem.jimdo.com/ president@golf-evasion-mannevillette.fr	06 60 89 85 83	Patrick FONTAINE		
2478	9	Golf d'Arnouville 1b, route du Calvaire 76470 Ermenouville	http://www.golfdarnouville.com/ contact@golfdarnouville.com	02 35 99 26 73	Alexandre COUSIN	Bruno DE LA ROCHEFOUCAULT	
2346	9	Golf de Bévilliers Manoir de Bévilliers RD 6015 76700 Gonfreville l'Orcher	https://golfdebevilliers.fr/ manoirdebevillier@gmail.com	02 77 15 92 05	Claudine VOISIN	Hugo VOISIN	Hugo VOISIN
2566	18 Compact 9	Golf Normandie Côte d'Albatre Route du golf 76460 Saint Riquier ès Plains	https://www.golfnormandie-albatre.com/ accueil.golfalbatre@comsports.fr	02 79 01 18 18	Bertrand LEFRANCOIS	Brice BOLO	
2632	P&P 9	Domaine de Forges Avenue des sources 76440 Forges les Eaux	https://domaine-de-forges.partouche.com/	02 32 89 50 50			Gérald HAMO

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISE DU CALVADOS (14)

N° FFG	NOM	ADRESSE	TEL.	MAIL	RESPONSABLE
1534	ASPTT CAEN	13 rue de la Hache 14000 CAEN	02 31 06 60 90	dir.caen@asptt.com	Pascal JOFFRAY
1544	EGAS CALVADOS	Caisse Mutuelle Action Sociale Du Personnel EDF - GDF 14000 CAEN	02 31 43 47 00	francois.boineau@wanadoo.fr	François BOINEAU
1762	ASC BNP PARIBAS	15 place de la République 14000 CAEN	02 31 30 13 54	jacques-yves.ouin@bnpparibas.com	Jacques-Yves OUIN
1887	CD du CALAVADOS DE LA 2F OPEN	6 rue des Sarcelles 14810 MERVILLE FRANCEVILLE PLAGES	02 31 91 00 79	sylvain@piederriere.fr	Sylvain PIEDERRIERE
1964	CONSEIL GENERAL DU CALVADOS	Rue Saint Laurent 14035 CAEN CEDEX		laurent.francoise@calvados.fr	Laurent FRANCOISE
2523	AS RENAULT TRUCKS BLAINVILLE	Stade Nautique Avenue Albert Sorel 14000 CAEN	02 31 70 15 96	lecourt@gmail.com	Bruno LECOURT
2598	AGENTS TERRITORIAUX CAEN LA MER	Centre sportif haie vigne 135 rue de Bayeux 14000 CAEN		frochambeau@caen.fr	Frédéric ROCHAMBEAU

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISE DE L'EURE (27)

N° FFG	NOM	ADRESSE	TEL.	MAIL	RESPONSABLE GOLF
0989	GLAXOWELLCOME GOLF CLUB	ZI n° 2 23 rue Lavoisier 27000 EVREUX	06 87 60 59 91 02 32 28 65 98	Bertrand.x.lecoq@gsk.com	Bertrand LECOQ
1254	AS SPATIAL VERNON	CE Snecma Vernon Lieu dit Forêt de Vernon 27200 VERNON	06 35 25 50 34	nicolas.gilblas@ariane.group	Nicolas GILBLAS
2246	AS GOLF SANOFI PASTEUR	Voie de l'Institut BP 101 27101 VAL DE REUIL	02-35-80-66-98 06-24-68-19-39 02 32 09 65 13	Philippe.Waghemacker@sanofipasteur.com	Philippe WAGHEMACKER
2754	AS GOLF APTAR 27				Franck BRUNET

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES DE LA MANCHE (50)

N° FFG	NOM	ADRESSE	TEL.	MAIL	RESPONSABLE
112	CSAM CHERBOURG	Gymnase de la Marine Rue de l'Onglet 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	02 33 92 65 43	Patrice.lay@wanadoo.fr	Patrice LAY
1026	AS AREVA NC LA HAGUE	Hôtel de Ville Place de la République 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	02 33 02 50 19	Ghislaine.demalezieu@areva.com	Ghislaine DEMALEZIEU
1406	AS GOLFEURS DU CA NORMANDIE	Avenue de Paris 50009 SAINT LO CEDEX		Nicolas.pilard@ca-normandie.fr	Nicolas PILARD
1603	GAZELEC SPORTS	CMCAS - Hôtel Atlantique Impasse Piedagnel 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	09 51 82 73 35	golfmanchegazelec@gmail.com	

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES DE L'ORNE (61)

N° FFG	NOM	ADRESSE	TEL.	MAIL	RESPONSABLE

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES DE SEINE MARITIME (76)

N° FFG	NOM	ADRESSE	TEL.	MAIL	RESPONSABLE
1007	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEIN Section Golf	Chemin de Bretèque Cité de l'Agriculture 76238 BOIS GUILLAUME CEDEX	02 27 76 60 64	gwenaele.louail@live.fr	Gwenaele LOUAIL
1025	A.G.J.S.E.P. DR HTE NORMANDIE	9 rue des tilleuls 76240 BONSECOURS	06 18 43 02 99	franck.tacafred@sfr.fr	Franck TACAFRED
1172	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE Section Golf	CE Total Plateforme Normandie BP 98 76700 HARFLEUR	06 14 60 07 74 02 35 11 53 14	elisabeth.auber@total.com	Elisabeth AUBER
1240	AS PTT ROUEN – Section Golf	Benoist PELLERIN - ASPTT 35 rue du Pré de la Bataille 76000 ROUEN	06 70 76 91 10	benoist.pellerin@laposte.fr	Benoist PELLERIN
1269	AS EXXONMOBIL SPORTS ET LOISIRS - Section Golf	Rue de la République 76330 NOTRE DAME DE GRAVENCHON 10, rue Voltaire 76170 LILLEBONNE	02.35.38.30.40 02 35 38 62 97	mesl.ndg@emsl.org	Patrick MABIRE
1433	TECHNIP – AS FLEXI France Section Golf	44, chemin du cadran 76360 Pissy-Pôville	06.74.71.56.43	touzealain@gmail.com	Alain TOUZE
1541	ASDA76 – GOLF	Hôtel du Département Cours Clémenceau 76101 ROUEN Cedex	02 35 52 93 57	ariane.lowe@metropole-rouen-normandie.fr	Ariane LOWE
1621	AS LE HAVRE SPORT Section Golf	Port Autonome du Havre Terre Plein de la Barre 76600 LE HAVRE	02 76 89 31 57 06 71 50 61 89 02 32 74 72 84	florence.soudry@haropaports.com	Florence SOUDRY

N° FFG	NOM	ADRESSE	TEL.	MAIL	RESPONSABLE
1664	AS LUBRIZOL – Section Golf	25, quai de France 76100 ROUEN	07 78 11 56 57	Emmanuel.couture@free.fr	Emmanuel COUTURE
1767	AMICALE REGIONALE DU GROUPE RENAULT CLEON – Section Golf	Cercle de Cléon Rue du Bois du Prince 76410 CLEON	06 70 61 06 34	got.nicobene@orange.fr	Nicolas GOT
1850	AC GOLF UNIVERSITE de ROUEN	26 route d'Ennecuit Bosc Roger sur Buchy 76750 BUCHY	06 37 94 49 96	didier.lecerf@univ-rouen.fr	Didier LE CERF
2019	SAFRAN NACELLES NORMANDIE	CE Aircelle Pont VIII 76700 GONFREVILLE L'ORCHER	06 58 81 68 11	burguiere.bernard@gmail.com	Bernard BURGUIERE
2070	AS SOC SIDEL – Section Golf	Avenue de la Patrouille de France - BP 204 – Octeville sur mer 76053 LE HAVRE Cedex	02 32 85 80 39	arnaud.delalandre@fidel.com	Arnaud DELALANDRE
2116	AS DRESSER RAND – Section Golf	31, Bld Winston Churchill 76080 LE HAVRE Cedex	02 35 25 58 81	brad.norton@siemens-energy.com	Brad NORTON

ARBITRES**Licenciés dans un club de la Ligue de Normandie en 2025**

Bertrand AYCOBERRY	International DT	Golf de Belleme (61)
Ludovic BACHY	Fédéral	Golf PGA France du Vaudreuil (27)
Philippe DE CROUZET	Fédéral	Golf de Bayeux Omaha Beach (14)
Brigitte GUILMIN	Fédérale	Golf de Barrière Deauville (14)
Denis HAQUET	Fédéral	Golf de la Côte des Isles (50)
Pascal HOUARD	Fédéral	Golf d'Evreux (27)
Joël MATHIEU	Fédéral	Golf d'Houlgate (14)
Pascal PROD'HOMME	Fédéral	Golf de Granville (50)
Jean-Jacques BRUNEEL	Fédéral stagiaire	Golf de Saint Saens (76)
Benoist PELLERIN	Fédéral stagiaire	AS PTT Rouen (76)
Johann BESSE	Ligue	Golf de Caen la Mer (14)
Stéphane BONNAUD	Ligue	Golf de Rouen Mt St Aignan (76)
Jean-Marc CAVALIE	Ligue	Golf de Léry-Poses (27)
Nicolas DESOUBRY	Ligue	Golf de Rouen Mt St Aignan (76)
Thibault DOIDY	Ligue	Golf de l'Hippodrome d'Alençon (61)
Denis PREVOST	Ligue	Golf de Jumièges (76)
Nathalie RAVIART	Ligue	Golf de Léry-Poses (27)
Eric SAENGER	Ligue	Golf de Gaillon (27)
Dominique SIREUDE	Ligue	Golf des Bois Francs (27)
Christian THIEULLEN	Ligue	Golf du Havre Oct/Mer (76)
Pascal LE BELLER	Ligue stagiaire	Golf de Léry-Poses (27)
Alain QUILLE	Ligue stagiaire	Golf de Granville (50)

(1) Membre de la Commission Nationale d'Arbitrage

(2) Membre du Comité des Règles

(3) Inscrit sur la liste des arbitres et juges sportifs de haut niveau pour 2023 (AJSHN - Articles L221-1 et suivants du code du sport) par arrêté du 16 décembre 2022 de la Ministre chargée des sports.

Arbitres licenciés dans une autre Ligue et rattachés à la ligue de Normandie

Didier NOEL Fédéral Golf de BELLE DUNE (80)

Caroline BLUM Fédérale Golf de FOURQUEUX (78)

ORGANISATEURS BÉNÉVOLES D'ÉPREUVES DE CLUB**(OBEC) Licenciés dans un club de la Ligue de Normandie****(Liste au 31 décembre 2024)****OBEC DU CALVADOS**

BOISSET Christophe	Golf de CAEN LA MER
CARIN Louis-Georges	Golf de VIRE LA DATHEE
HUE Christian	Golf club de CABOURG LE HOME
LEPAGE Daniel	BAYEUX OMAHA BEACH GOLF
LUCAS Marc	Golf de VIRE LA DATHEE
MERCEY Bernard	Golf de CAEN LA MER
PASQUET Dominique	Golf de VIRE LA DATHEE
PIEDERRIERE Sylvain	Golf 9 trous de CABOURG
PIEDERRIERE Véronique	Golf Club de CABOURG LE HOME
VANDECANDELAERE Patrick	Golf de CAEN GARCELLES
VIDAL Philippe	Golf BARRIERE DEAUVILLE

OBEC DE L'EURE

CORNEC René	Golf municipal d'EVREUX
FELIX Pascal	Golf municipal d'EVREUX
GRAINDORGE Alain	Golf PGA FRANCE DU VAUDREUIL
VAN EXTERGHEM Lionel	Golf PGA FRANCE DU VAUDREUIL
ZIVY Jean-Pierre	Golf PGA FRANCE DU VAUDREUIL

OBEC DE LA MANCHE

BELHAIRE Angéline	Golf de GRANVILLE BAIE ST MICHEL
DURET Patrick	Golf de GRANVILLE BAIE ST MICHEL
HAMEL Cédric	Golf de LA COTE DES ISLES
LEPRAIST Marie	Gold d'UTAH BEACH
NEULAT Philippe	Golf de LA COTE DES ISLES
PILON Philippe	Golf de LA COTE DES ISLES

OBEC DE SEINE MARITIME

BREST Alain	Golf NORMANDIE COTE D'ALBATRE
COULAND Aurelie	Golf NORMANDIE COTE D'ALBATRE
LATAPIE Bruno	Golf de DIEPPE-POURVILLE
MENIVAL Christian	Golf NORMANDIE COTE D'ALBATRE
MONNIER Frederique	Golf du HAVRE / OCTEVILLE/MER
MONNIER Thierry	Golf du HAVRE / OCTEVILLE/MER
QUENOUILLE Thomas	Golf NORMANDIE COTE D'ALBATRE
TERE Philippe	GARDENGOLF ROUEN FORET VERTE

Voir mise à jour du calendrier en temps réel : [CALENDRIER provisoire Ligue de Normandie](#)

LIGUE DE GOLF DE NORMANDIE

CALENDRIER SPORTIF PROVISOIRE 2025 – V24

Dates	Evènement	Nature	Lieu	D	M	S	J	E	GP
Dimanche 19 janvier	Coupe de Normandie Jeunes - 1/16ème de finales	Li. N	Voir tableau				X		
Samedi 1er février	AGO Ligue de Normandie	Li. N	Normandy Deauville						
Dimanche 2 février	Coupe de Normandie Jeunes – 1/8ème de finales	Li. N	Voir tableau				X		
Dimanche 23 février	Coupe de Normandie Jeunes – ¼ de finales	Li. N	Voir tableau		X				
Congés du samedi 8 février (après les cours) - Reprise le lundi 24 février (zone B)									
Dimanche 23 février	Coupe de Normandie Messieurs Div2 Tour préliminaire (si besoin)	Li. N			X				
Dimanche 2 mars	Coupe de Normandie Dames – Messieurs 1/8ème de finales	Li. N	Voir tableau	X	X				
Du vendredi 7 Au Dimanche 9 mars	Championnat U18 WAGR	Ffgolf	Montpellier Foncaude				X		
Samedi 8 mars	Circuit Jeunes CD50	CD50	Bréhal				X		
Dimanche 9 mars	Coupe de Normandie Jeunes – ½ finales	Li. N	Voir tableau				X		
Dimanche 9 mars	Coupe de Normandie Dames–Messieurs 1/4 ^{ème} de finales	Li. N	Voir tableau	X	X				
Dimanche 9 mars	Circuit Jeunes CD14 – tour 1	CD14	Caen la Mer				X		
Dimanche 16 mars	Coupe de Normandie Dames – Messieurs 1/2 ^{ème} finales	Li. N	Voir tableau	X	X				
Samedi 22 et Dimanche 23 mars	Grand Prix Majeur U14	Ffgolf	Mont de Marsan				X		
Dimanche 23 mars	Finales Coupe de Normandie Jeunes – Dames Div1 – Messieurs Div1	Li. N	Champ de Bataille	X	X		X		
Dimanche 23 mars	Finales Coupe de Normandie Dames Div2 – Messieurs Div2	Li. N	Cabourg le Home	X	X				
Dimanche 23 mars	Circuit Jeunes CD 14 – Tour 2	CD14	Omaha (la Mer)				X		
Dimanche 23 mars	Circuit Jeunes CD 27 – tour 1	CD27	Léry-Poses				X		
Jeudi 27 et Vendredi 28 mars	Trophée Séniors d'Evreux Trophée P. Lecureur	Club	Evreux			X			
Samedi 29 et Dimanche 30 mars	Grand Prix du Havre Oct/Mer	Club	Le Havre Oct/Mer						X
Samedi 29 et Dimanche 30 mars	Trophée Guy Dupont	Club	Omaha Beach						
Samedi 29 mars	AGO ffgolf	Ffgolf	Arcachon						
Samedi 29 mars	Coupe des présidents des AS d'Entreprise	FFGolf	Massane					X	
Samedi 29 mars	Préqualification Promotion Messieurs	FFGolf	Rouen MSA		X				
Samedi 29 mars	Circuit Jeunes CD50	CD50	Coutainville				X		
Dimanche 30 mars	Circuit Jeunes CD76 – tour 1	CD76	Jumièges				X		

Mercredi 2 avril	Coupe des Présidents Coupe André Bleyne	Ffgolf	Arcachon						
Du jeudi 3 au Samedi 5 avril	Internationaux de France U14 Filles et Garçons Challenge Alexis Godillot	Ffgolf	Chantilly				X		
Congés du samedi 5 avril (après les cours) – Reprise le mardi 22 avril (zone B) – Lundi de Pâques le 21 avril									
Samedi 5 avril	Championnat de Normandie par équipes Golf Entreprise – 2ème division – Tour 1	Li. N	Cabourg le Home					X	
Samedi 5 et Dimanche 6 avril	Grand Prix Jeunes PGA France du Vaudreuil Et Critérium U10 sur 9 trous	Club	Le Vaudreuil				X		
Samedi 5 et Dimanche 6 avril	Grand Prix de l'Eure	Club	Evreux						X
Samedi 5 et Dimanche 6 avril	Grand Prix Seniors de Caen la Mer	Club	Caen la Mer			X			
Samedi 5 et Dimanche 6 avril	Championnat de France Pitch & Putt Par équipes du Golf d'Entreprise	Ffgolf	Val d'Auzon					X	
Samedi 5 et Dimanche 6 avril	National des Arbitres	Ffgolf	Gouverneur						
Mardi 8 avril	Elite Seniors Tour	Li. N	Granville			X			
Samedi 12 et Dimanche 13 avril	Championnat de Normandie par équipes Seniors 2 Dames et Messieurs – 1ère division	Li. N	Côte des Isles			X			
Samedi 12 et Dimanche 13 avril	Championnat de Normandie par équipes Seniors 2 Dames et Messieurs – Promotion	Li. N	Utah Beach			X			
Samedi 12 et Dimanche 13 avril	Grand Prix National U12	Ffgolf	Nîmes Vacquerolles				X		
Samedi 12 et Dimanche 13 avril	Grand Prix Jeunes de Coutainville Et Critérium U10 sur 9 trous	Club	Coutainville				X		
Jeudi 17 et Vendredi 18 avril	Trophée Seniors 2 de Champ de Bataille	Club	Champ de Bataille			X			
Du jeudi 17 au Lundi 21 avril	Internationaux de France U21 Filles Trophée Esmond & Claude-Roger Cartier	Ffgolf	St Cloud				X		
Du jeudi 17 au Lundi 21 avril	Internationaux de France U18 Garçons Trophée Michel Carlhian et Trophée Pierre Massie	Ffgolf	Prieuré				X		
Du samedi 19 au Lundi 21 avril	Grand Prix de Caen la Mer	Club	Caen la Mer						X
Dimanche 20 avril	Circuit Jeunes CD50 Elite Seniors Tour	CD50	Centre Manche				X		
Lundi de Pâques : 21 avril									
Mercredi 23 et Jeudi 24 avril	Trophée Seniors de Léry-Poses	Club	Léry-Poses			X			
Samedi 26 avril	Championnat de Normandie par équipes Golf Entreprise – 1ère et 3ème division – tour 1	Li. N	Champ de Bataille					X	
Samedi 26 et Dimanche 27 avril	Championnat de Normandie par équipes Dames 1ère division	Li. N	Omaha Beach	X					
Samedi 26 et Dimanche 27 avril	Championnat de Normandie par équipes Dames 2ème division et Promotion	Li. N	Coutainville	X					
Samedi 26 et Dimanche 27 avril	Championnat de Normandie par équipes Messieurs – 1ère division	Li. N	Rouen MSA		X				
Samedi 26 et Dimanche 27 avril	Championnat de Normandie par équipes Messieurs – 2ème division	Li. N	Evreux		X				

Samedi 26 et Dimanch 27 avril	Championnat de Normandie par équipes Messieurs Promotion	Li. N	Vire la Dathée			X							
Samedi 26 et Dimanch 27 avril	Grand Prix Mid Amateurs du Vaudreuil	Club	Le Vaudreuil									X	
Dimanch 27 avril	Qualifications Départementales qualificative pour la qualification régionale EST et OUEST (qualificative pour le CFJ U12 et Benjamins – Filles et Garçons) – Epreuve comptant pour le Mérite Jeunes	CDx	CD14 + CD61 : Cabourg le Home CD27 + CD61 : Champ de Bataille CD50 + CD61: Côte des Isles CD76 + CD61 : Le Havre Oct/Mer					X					
Dimanche 27 avril	Circuit Jeunes CD27 – tour 2	CD27	Champ de Bataille					X					
Mardi 29 avril	Elite Seniors Tour	Li. N	Vire la Dathée			X							
Jeudi 1er mai – Fête du Travail													
Du jeudi 1er au Dimanche 4 mai	Championnat de France par équipes des AS Golf Entreprise 1 ^{ère} division Trophée Jean-Pierre Peugeot	FFGolf	La Baule									X	
Du jeudi 1er au Dimanche 4 mai	Championnat de France par équipes des AS Golf Entreprise 2 ^{ème} division	FFGolf	Vichy Montpensier									X	
Du jeudi 1er au Dimanche 4 mai	Championnat de France par équipes des AS Golf Entreprise 3 ^{ème} division	FFGolf	A – Quetigny B – Rodez Agglo									X	
Du vendredi 2 au Dimanche 4 mai	Championnat de France par équipes des AS Golf Entreprise – Promotion	FFGolf	Sablé Solesmes									X	
Samedi 3 et Dimanche 4 mai	Classic Mid Amateurs de Granville	Club	Granville										X
Samedi 3 et Dimanche 4 mai	Grand Prix Majeur U14	Ffgolf	24h Le Mans					X					
Samedi 3 et Dimanche 4 mai	Grand Prix de Léry-Poses	Club	Léry-Poses										X
Dimanche 4 mai	Circuit Jeunes CD27 – tour 3	CD27	Gaillon					X					
Jeudi 8 mai – Victoire 1945													
Du mercredi 7 au Dimanch 11 mai	Championnat de France par équipes Seniors 2 Messieurs – 1 ^{ère} division	FFGolf	Guérande					X					
Du mercredi 7 au Dimanch 11 mai	Championnat de France par équipes Seniors 2 Messieurs – 2 ^{ème} division	FFGolf	A – Ile d’Or B – Chât. d’Avoise					X					
Du vendredi 9 au Dimanch 11 mai	Championnat de France par équipes Seniors 2 Messieurs – 3 ^{ème} division	FFGolf	A – Combles en B. B – Sauternais					X					
Du vendredi 9 au Dimanch 11 mai	Championnat de France par équipes Seniors 2 Messieurs - Promotion	FFGolf	A – Montpensier B – Sables d’Or					X					
Du vendredi 9 au Dimanche 11 mai	Grand Prix Seniors du Havre Oct/Mer Sélectif Dames et Messieurs	FFGolf	Le Havre Oct/Mer					X					
Samedi 10 et Dimanche 11 mai	Qualifications Régionales EST et OUEST Pour le CFJ U12 et Benjamins Filles et Garçons	Li. N	EST : Rouen F. Verte OUEST : Caen Garcelles								X		
Mardi 13 mai	Elite Seniors Tour	Li. N	Léry-Poses					X					
Du mercredi 14 au Dimanche 18 mai	Championnat de France par équipes Dames – Trophée Golfer’s - 1 ^{ère} division	Ffgolf	Biarritz	X									

Du jeudi 15 au Dimanche 18 mai	Championnat de France par équipes Dames 2 ^{ème} division	Ffgolf	A – Laval B – Aix Marseille	X					
Du jeudi 15 au Dimanche 18 mai	Championnat de France par équipes Dames 3 ^{ème} division	ffgolf	A – Vire la Dathée B – Faulquemont C – Massane D – Nivernais	X					
Samedi 17 mai	Championnat de Normandie par équipes Golf Entreprise – 1ère et 3ème divisions – Tour 2	Li. N	Le Bief					X	
Samedi 17 mai	Pré-qualifications Promotion Mid-Amateurs Messieurs	FFGolf	Evreux		X				
Samedi 17 mai	Circuit Jeunes CD50	CD50	St Lô				X		
Samedi 17 et Dimanche 18 mai	Promotion Dames Phase interrégionale Nord Hauts de France / Normandie	Ffgolf	Ugolf Forêt de Chantilly	X					
Samedi 17 et Dimanche 18 mai	Championnat de France Paragolf	Ffgolf	Saint Laurent						
Dimanche 18 mai	Pré-qualifications Promotion Seniors Messieurs	Ffgolf	Evreux			X			
Dimanche 18 mai	Circuit Jeunes CD76 – tour 2	CD76	Dieppe Pourville				X		
Dimanche 18 mai	Circuit Jeunes CD14 – tour 3	CD14	Cabourg 9 trous				X		
Dimanche 18 mai	Trophée du CD14 – tour 1	CD14	Barrière St Julien						
Mardi 20 mai	Championnat de Normandie par équipes Seniors 3 Messieurs	Li. N	Utah Beach			X			
Du mercredi 21 au Dimanch 25 mai	Championnat de France par équipes Messieurs 1 ^{ère} division – Trophée Gounouilhou	Ffgolf	Les Aisses		X				
Du mercredi 21 au Dimanch 25 mai	Championnat de France par équipes des équipes 2 Messieurs 1 ^{ère} division – Trophée Pierre Etienne Guyot	Ffgolf	St Malo		X				
Jeudi 22 et Dimanch 23 mai	Trophée Seniors d’Houlgate	Club	Houlgate			X			
Du jeudi 22 au Dimanch 25 mai	Championnat de France par équipes Messieurs 2 ^{ème} division	Ffgolf	A – Amiens B – Terre Blanche		X				
Du jeudi 22 au Dimanch 25 mai	Championnat de France par équipes Messieurs 3 ^{ème} division	Ffgolf	A – La Domangère B – Roissy C – Paul Artiguel D – La Chassagne		X				
Du jeudi 22 au Dimanch 25 mai	Championnat de France par équipes Messieurs 4 ^{ème} division	Ffgolf	A – Brest Iroise B – Grange aux Orm C – Mazières en G D – La Sorelle E – Rouen MSA F – Rebetz G – Toulouse Téoula H – Valence St Did		X				
Du vendr 23 au Dimanch 25 mai	Championnat de France par équipes Messieurs Equipes 2 – 2ème division	Ffgolf	Périgueux		X				
Du vendri 23 au Dimanche 25 mai	Championnat de France par équipes Messieurs Equipes 2 – Promotion Nationale	ffgolf	Brigode		X				
Samedi 24 mai	Championnat de Normandie par équipes Golf Entreprise – 2ème division – tour 2	Li. N	Dieppe Pourv					X	
Samedi 24 et Dimanche 25 mai	Promotion Messieurs – Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	ffgolf	Thumeries		X				
Mercredi 28 mai	Elite Seniors Tour	Li. N	Barrière Deauville			X			

Jeudi 29 mai – Ascension – Congés du jeudi 29 mai au Dimanche 1er juin (toutes zones)							
Jeudi 29 mai	Circuit Jeunes CD27 – tour 4	CD27	Center Parcs			X	
Vendredi 30 et Samedi 31	Grand Prix National U12	Ffgolf	La Bresse			X	
Samedi 31 mai et Dimanche 1er juin	Circuit Jeunes CD50	CD50	Granville			X	
Samedi 31 mai et Dimanche 1er juin	Grand Prix Caen Garcelles	Club	Caen Garcelles				X
Samedi 1 ^{er} et Dimanche 2 juin	Grand Prix Seniors de la Ligue de Golf de Normandie	Li. N	Amirauté				X
Dimanche 1er juin	Circuit Jeunes CD76 – tour 3	CD76	Ndie C. Albâtre			X	
Mardi 3 et Mercredi 4 juin	Trophée Seniors 2 du Havre Oct/Mer	Club	Le Havre Oct/Mer		X		
Du jeudi 5 au samedi 7 juin	Master Seniors 3 – 2 et 1 de St Lô	Club	St Lô		X		
Samedi 7 et Dimanche 8 juin	Qualifications Régionales U12 et Benjamins – Filles et Garçons (qualif CFJ)	ffgolf	Ndie C. Albâtre			X	
Lundi 9 juin	Circuit Jeunes CD27 – tour 5	CD27	Evreux			X	
Lundi 9 juin – Pentecôte							
Du mardi 10 au Samedi 14 juin	Championnat de France par équipes Seniors 3 Messieurs (+ 70 ans) – 1 ^{ère} division	ffgolf	Haute Auvergne		X		
Mercredi 11 et Jeudi 12 juin	Trophée Seniors de Granville	Club	Granville		X		
Du merc 11 au Vendredi 13 juin	Championnat de France par équipes Seniors 3 Messieurs (+ 70 ans) 2 ^{ème} division	Ffgolf	Val de l'Indre		X		
Du merc 11 au Vendredi 13 juin	Championnat de France par équipes Seniors 3 Messieurs (+ 70 ans) Promotion	ffgolf	A – Troyes la Cord. B – Le Clou		X		
Samedi 14 juin	Circuit Jeunes CD50	CD50	Cherbourg			X	
Samedi 14 et Dimanche 15 juin	Grand Prix Jeunes d'Omaha Beach	Club	Omaha			X	
Samedi 14 et Dimanche 15 juin	Grand Prix de Rouen Mt St Aignan Trophée Yves Dullieux	Club	Rouen MSA				X
Mardi 17 juin	Elite Seniors Tour	Li. N	Champ de Bataille		X		
Du mercredi 18 au Dimanche 22 juin	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs Messieurs – 1 ^{ère} division Trophée Puiforcat	Ffgolf	Sablé Solesmes	X			
Du jeudi 19 au Dimanche 22 juin	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs Messieurs – 2 ^{ème} division	Ffgolf	A – La Pree La Roch. B – Ariège	X			
Du jeudi 19 au Dimanche 22 juin	Championnat de France par équipes Mid- Amateurs Messieurs 3 ^{ème} division	Ffgolf	A – St Cast B – Nancy Aing. C – Rochefort Oc. D – Dom. De Champ	X			
Du jeudi 19 au Dimanche 22 juin	Championnat de France par équipes Mid- Amateurs Messieurs 4 ^{ème} division	ffgolf	A – Ndie C. Albâtre B – Nancy Pulnoy C – Gujan Mestras D - Pruneville E – Angers La Perrière F – Lys Chantilly G – Eauze H – Luberon	X			

Samedi 21 juin	Championnat de Normandie par équipes Golf Entreprise – 1ère et 3ème division – tour 3	Li. N	Barrière St Julien						X
Samedi 21 juin	Elles viennent swinguer dans l'Eure	CD27	Evreux	X					
Samedi 21 et Dimanche 22 juin	Promotion Mid-Amateurs Messieurs - Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	ffgolf	Jumièges		X				
Samedi 21 et Dimanche 22 juin	Championnat de Normandie par équipes U16 Filles – 1ère division et Promotion	Li. N	Léry-Poses				X		
Samedi 21 et Dimanche 22 juin	Championnat de Normandie par équipes U16 Garçons – 1ère division et Promotion	Li. N	Léry-Poses				X		
Samedi 21 et Dimanche 22 juin	Grand Prix Jeunes Majeur U14	ffgolf	Cap d'Agde				X		
Samedi 21 et Dimanche 22 juin	Grand Prix Seniors de la Ligue de Normandie	Li. N	Utah Beach			X			
Du mercredi 25 au Dimanche 29 juin	Challenge Golf Tour du Vaudreuil	Intern.	Le Vaudreuil						
Du jeudi 26 au Dimanche 29 juin	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs Dames 1ère division Trophée Cotnareanu	Ffgolf	La Bresse	X					
Du jeudi 26 au Dimanche 29 juin	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs Dames 2ème division	ffgolf	A – Coutainville B – Quetigny	X					
Du jeudi 26 au Dimanche 29 juin	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs Dames 3ème division	ffgolf	A – Ch. Humières B – Chanalets	X					
Du vendredi 27 au Dimanche 29 juin	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs Dames – Promotion Nationale	ffgolf	A – Ch. Augerville B – Albret	X					
Samedi 28 juin	Championnat de Normandie par équipes Golf Entreprise 2ème division – tour 3	Li. N	Vire la Dathée						X
Samedi 28 et Dimanche 29 juin	Grand Prix Seniors d'Utah Beach	Club	Utah Beach			X			
Dimanche 29 juin	Circuit Jeunes CD27 – tour 6	CD27	Pont au Golf				X		
Jeudi 3 et Vendredi 4 juillet	Trophée Seniors de Coutainville	Club	Coutainville			X			
Du jeudi 3 au Samedi 5 juillet	Belgian International Golf Championship U14 Boys and Girls	FBG	Waterloo Belgique				X		
Congés à partir du vendredi 4 juillet (après les cours)(toutes zones)									
Samedi 5 et Dimanch 6 juillet	Grand Prix de Cabourg le Home	Club	Cabourg le Home						X
Samedi 5 et Dimanche 6 juillet	Grand Prix Seniors de Rouen Mt St Aignan Trophée Roger Lagarde	Club	Rouen MSA			X			
Mardi 8 et Mercredi 9 juillet	Trophée Seniors de Vire la Dathée	Club	Vire la Dathée			X			
Mercredi 9 et Jeudi 10 juillet	Promotion U16 Garçons - Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	Ffgolf	Dieppe Pourville				X		
Du jeudi 10 au Lundi 14 juillet	Championnat de France par équipes Divisions U16 Garçons 1ère division – Trophée JL Dupont	Ffgolf	Campagne				X		
Du vendredi 11 au Dimanche 13 juillet	Grand Prix Paragolf du Vaudreuil	Club	Le Vaudreuil						
Du vendredi 11 au Lundi 14 juillet	Championnat de France par équipes u16 Garçons 2ème division	Ffgolf	A – Dijon Bourg B – Limoges St L				X		
Du vendredi 11 au Lundi 14 juillet	Championnat de France par équipes u16 Garçons 3ème division	ffgolf	A – Le Havre B – Sénart C – Rodez Agglo D – Vosges du Sud				X		
Du vendredi 11 au Lundi 14 juillet	Championnat de France par équipes U16 Filles 1ère division – Trophée Brigitte Varangot	ffgolf	Les Bordes				X		
Du vendr 11 au Lundi 14 juillet	Championnat de France par équipes U16 Filles 2ème division	Ffgolf	Châlon sur Saône				X		

Du samedi 12 au Lundi 14 juillet	Championnat de France par équipes Promotion U16 Filles	Ffgolf	A - Marcilly B – St Clair				X		
VENREDI 14 JUILLET - FETE NATIONALE									
Du vendredi 18 au Dimanche 20 juillet	Grand Prix de la Côte d'Albâtre	Club	Côte Albâtre / Dieppe/ Etretat/Le Havre/ RouenMSA						X
Du vendredi 18 au Dimanche 20 juillet	Internationaux de France Seniors 2 Messieurs Trophée Mahé	Ffgolf	Léry-Poses			X			
Du lundi 21 au Samedi 26 juillet	Championnat de France des Jeunes U12 – Filles et Garçons – Trophée Catherine Lacoste et Crocodile	Ffgolf	Gouverneur				X		
Du mardi 22 au Samedi 26 juillet	Championnat de France des Jeunes Benjamins – Filles et Garçons	Ffgolf	Gouverneur				X		
Du jeudi 24 au Samedi 26 juillet	European Young Masters	Ffgolf	Golf de la Boulie				X		
Samedi 26 et Dimanche 27 juillet	Classic Mid Amateurs de Champ de Bataille	Club	Champ de Bataille						X
Mardi 5 et Mercredi 6 août	Grand Prix Jeunes de Barrière St Julien	Club	St Julien sur Calonne				X		
Jeudi 7 et Vendredi 8 août	Trophée Seniors de Champ de Bataille	Club	Champ de Bataille			X			
VENREDI 15 AOUT - ASSOMPTION									
Mercredi 20 et Jeudi 21 août	Trophée Seniors du Vaudreuil	Club	Le Vaudreuil			X			
Du vendredi 22 au Dimanche 24 août	Grand Prix de Granville	Club	Granville						X
Samedi 23 et Dimanche 24 août	Grand Prix Seniors d'Etretat	Club	Etretat			X			
Samedi 23 et Dimanche 24 août	Classic Mid Amateurs d'Etretat	Club	Etretat						X
Mardi 26 et Mercredi 27 août	Grand Prix Jeunes Majeur U14	FFGolf	Evian Resort				X		
Mardi 26 et Mercredi 27 août	Trophée Seniors et Seniors 2 de Bayeux Omaha Beach – Parcours Mer	Club	Omaha Beach			X			
Samedi 30 et Dimanche 31 août	Grand Prix de Belleme St Martin	Club	Belleme St Martin						X
Samedi 30 et Dimanche 31 août	Grand Prix de Bayeux Omaha Beach–Parcours Mer	Club	Omaha Beach						X
Samedi 30 et Dimanche 31 août	Championnat Fédéral du Golf d'Entreprise	FFGolf						X	
Reprise Ecoles le LUNDI 1ER SEPTEMBRE (toutes zones)									
Mardi 2 septembre	Elite Seniors Tour	Li. N	Omaha Beach			X			
Du vendredi 5 au Dimanche 7 sept	Coupe de France par équipes - Trophée J Lignel	Ffgolf	La Baule		X				
Du vendredi 5 au Dimanche 7 sept	Coupe de France des AS d'Entreprise – Finale nationale - Trophée Raymond Fanen	Ffgolf	Orléans Limère					X	
Samedi 6 et Dimanche 7 sept	GP Jeunes de Caen La Mer et Criterium U10 9 trous	Club	Caen la Mer				X		
Samedi 6 et Dimanche 7 sept	Championnat de Normandie par équipes Seniors Dames - 1ère division et Promotion	Li. N	Houlgate			X			
Samedi 6 et Dimanche 7 sept	Championnat de Normandie par équipes Seniors Messieurs - 1ère division	Li. N	Cabourg le Home			X			
Samedi 6 et Dimanche 7 sept	Championnat de Normandie par équipes Seniors Messieurs Promotion	Li. N	Vire la Dathée			X			
Du mercredi 10 au Dimanche 14 sept	Championnat de France par équipes Seniors 2 Dames (+ 60 ans)	ffgolf	Sablé Solesmes			X			

Du vendredi 12 au Dimanche 14 sept	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs 2 Dames (+ 40 ans)	Ffgolf	Haute Auvergne	X					
Du vendredi 12 au Dimanche 14 sept	Championnat de France par équipes Mid-Amateurs 2 Messieurs (+ 40 ans)	Ffgolf	Haute Auvergne		X				
Du vendredi 12 au Dimanche 14 sept	Grand Prix du golf PGA France du Vaudreuil – Trophée Patrick Pons	Club	Le Vaudreuil						X
Mardi 16 septembre	Elite Seniors Tour	Li. N	Caen la Mer			X			
Du mercredi 24 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Messieurs 1 ^{ère} division – Trophée St Sauveur	Ffgolf	Chiberta			X			
Du mercredi 24 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Dames 1 ^{ère} division – Trophée de la Commission Féminine	Ffgolf	Courson Stade Français			X			
Du jeudi 25 au Samedi 27 sept	Lacoste Laddies Open de France	Intern.	Barrière Deauville	X					
Du jeudi 25 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Messieurs - 2 ^{ème} division	Ffgolf	A – Chp Bataille B – Ch. De Chailly			X			
Du jeudi 25 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Dames - 2 ^{ème} division	Ffgolf	A – Rennes St Ja B – Macon la Sal			X			
Du jeudi 25 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Messieurs - 3 ^{ème} division	ffgolf	A – Val Queven B - Apremont C – La Preze D – Charneil			X			
Du jeudi 25 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Messieurs - 4 ^{ème} division	Ffgolf	A – Le Mans Sarge B – Wimereux C – Porcelaine D – Val de Sorne E – Dieppe Pourv F – Metz Cherisey G – Tarbes Tumulus H – Divonne			X			
Du vendredi 26 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Dames – 3 ^{ème} division	Ffgolf	A –Golf National B – Montauban			X			
Du vendredi 26 au Dimanche 28 sept	Championnat de France par équipes Seniors Dames – Promotion	Ffgolf	A – Montpellier F B – Bourges			X			
Samedi 27 septemb	Championnat de Normandie Individuel du Golf Entreprise	Li. N							X
Samedi 27 et Dimanche 28 sept	Promotion Seniors Messieurs – Phase interrégionale NORD (HDF / Normandie)	Ffgolf	St Saëns			X			
Samedi 27 et Dimanche 28 sept	Grand Prix National U12	Ffgolf	St Jean de Monts				X		
Dimanche 28 sept	Circuit Jeunes CD50	CD50	Côte des Isles				X		
Dimanche 28 sept	Circuit Jeunes CD76 – tour 4	CD 76	Etretat				X		
Vendredi 3 octobre	Pro-Am de l'Eure	CD27	Léry-Poses						
Samedi 4 octobre	Coupe des Présidents de Normandie	Li. N	Amirauté						
Samedi 4 et Dim. 5 octobre	Championnat de Normandie par équipes Foursomes Dames	Li. N	Ndie C. Albâtre	X					
Samedi 4 et Dim. 5 octobre	Championnat de Normandie par équipes Foursomes Messieurs - 1 ^{ère} division	Li. N	Dieppe Pourville		X				
Samedi 4 et Dim. 5 octobre	Championnat de Normandie par équipes Foursomes Messieurs - Promotion	Li. N	Belleme St Martin		X				
Samedi 4 et Dimanche 5 octobre	Grand Prix Seniors de Cabourg le Home	Club	Cabourg le Home			X			
Samedi 4 et Dimanche 5 octobre	Classic Mid-Amateurs de Cabourg le Home	Club	Cabourg le Home						X
Samedi 4 et Dimanche 5 octobre	Championnat de France par équipes de Golf sur Pitch & Putt	ffgolf	La Rochelle						

Dimanche 5 octobre	Finale de Ligue du Challenge National des Ecoles de Golf	Li. N	Gaillon				X		
Dimanche 5 octobre	Circuit Jeunes CD14 – tour 4	CD14	Vire la Dathée				X		
Mercredi 8 et Jeudi 9 octobre	Trophée Seniors 2 de Granville	Club	Granville			X			
Du vendredi 10 au Dimanche 12 octobre	Trophée du Comité Départemental de Seine-Maritime	CD76	Jumièges						
Samedi 11 et Dimanche 12 octobre	Grand Prix de la Ligue de Golf de Normandie (servant de support au Championnat Individuel de Normandie)	Li. N	Caen la Mer						X
Dimanche 12 octobre	Championnat de Normandie des Jeunes	Li. N	Caen Garcelles				X		
Dimanche 12 octobre	Circuit Jeunes CD50	CD50	Utah Beach				X		
Mardi 14 octobre	Finale Elite Seniors Tour	Li. N	St Julien sur Calonne			X			
Du jeudi 16 au Dimanche 18 octobre	Trophée du Comité Départemental de l'Eure	CD27	Le Vaudreuil						
Dimanche 18 octobre	Circuit Jeunes CD27 – Finale	CD27	Le Vaudreuil				X		
Congés Toussaint : samedi 18 octobre (après les cours) et reprise le lundi 3 novembre (toutes zones)									
Du samedi 18 au Mardi 21 octobre	Championnat de France Minimes Garçons Coupe Yan Le Quellec	ffgolf	Biarritz				X		
Du samedi 18 au Mardi 21 octobre	Championnat de France Cadets Trophée Patrick Pons	FFGolf	Biarritz				X		
Du samedi 18 au Mardi 21 octobre	Championnat de France Minimes Filles Trophée Ginette Dubois	FFGolf	Palmola				X		
Du samedi 18 au Mardi 21 octobre	Championnat de France Cadettes Challenge Newman	FFgolf	Palmola				X		
Dimanche 19 octobre	Trophée du CD 14 – tour 2	CD 14	Hougate						
Du mercredi 22 au Samedi 25 octobre	Interligues U12	FFGolf	Golf National				X		
Dimanche 26 octobre	Circuit Jeunes CD14 – tour 5	CD14	St Julien sur Calonne				X		
SAMEDI 1ER NOVEMBRE - TOUSSAINT									
Dimanche 2 novemb	Championnat Interdépartemental de Normandie des Jeunes U8-U10-U12 (filles et garçons)	Li. N	Caen la Mer				X		
Samedi 8 novembre	Qualification Normandie pour le Championnat Pitch & Putt Golf Entreprise	Li. N							X
MARDI 11 NOVEMBRE – ARMISTICE									
Congés Noël : Samedi 20 décembre (après les cours) et reprise le lundi 5 janvier 2026 (toutes zones)									

DISPONIBILE

ÉPREUVES INTERNATIONALES ET NATIONALES CHAMPIONNAT DE FRANCE

PAR ÉQUIPES

EN REGION NORMANDIE EN 2025

VOIR LE CALENDRIER DES EPREUVES INTERNATIONALES ET NATIONALES : [ICI](#) VOIR LA

COMPOSITION DES POULES DE DIVISIONS NATIONALES 2025 : [ICI](#) (Clubs de

Normandie surlignés) ou pour télécharger : [ICI \(Vignette Epreuves nationales et internationales\)](#)

CONSULTER LE CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES NATIONALES (VADEMECUM FFG 2024)

DATES	ÉPREUVE	TERRAIN	OBSERVATIONS
Samedi 26 et Dimanche 27 avril	GRAND PRIX MID-AMATEURS PGA FRANCE DU VAUDREUIL	LE VAUDREUIL	Epreuve Nationale Amateurs
Du 9 au 11 mai	GRAND PRIX SELECTIF SENIORS MESSIEURS	LE HAVRE OCT/MER	Epreuve Internationale Amateurs
Jeudi 15 au Dimanche 18 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 3 ^{ème} DIVISION DAMES POULE A	VIRE LA DATHEE	Epreuve Nationale Amateurs
Jeudi 22 au Dimanche 25 mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 4 ^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS POULE E	ROUEN MT ST AIGNAN	Epreuve Nationale Amateurs
Mercredi 25 au Dimanche 29 juin	LE VAUDREUIL GOLF CHALLENGE TOUR	LE VAUDREUIL	Epreuve Internationale Professionnelle
Vendredi 11 au Lundi 14 juillet	CHAMPIONNAT DE France PAR EQUIPES 3 ^{ème} DIVISION NATIONALE U16 GARCONS POULE A	LE HAVRE OCT/MER	Epreuve Nationale Amateurs
Vendredi 18 au Dimanche 20 juillet	INTERNATIONAUX DE FRANCE SENIORS 2 MESSIEURS TROPHEE MAHE	LERY-POSES	Epreuve Internationale Amateurs
Jeudi 25 au Dimanche 28 septembre	CHAMPIONNAT DE France PAR EQUIPES 2 ^{ème} DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS POULE A	CHAMP DE BATAILLE	Epreuve Nationale Amateurs
Jeudi 25 au Dimanche 28 septembre	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 4 ^{ème} DIVISION NATIONALE MESSIEURS POULE E	DIEPPE POURVILLE	Epreuve Nationale Amateurs
Jeudi 25 au Samedi 28 sept	LACOSTE LADIES OPEN DE FRANCE (Ladies European Tour)	BARRIERE DEAUVILLE	Epreuve Internationale Professionnelle

GRANDS PRIX ET GRANDS PRIX ÉLITE
DANS LA LIGUE DE NORMANDIE EN 2025
GRANDS PRIX AUTRES RÉGIONS : VOIR LE CALENDRIER NATIONAL : [ICI](#)

CONSULTER LES CAHIERS DES CHARGES DES GRANDS PRIX SUR LE VADEMECUM FFG 2025 ET CELUI DE LA LIGUE DE NORMANDIE.

*Epreuves fédérales comptant pour le mérite national amateurs **

Samedi 29 et dimanche 30 mars	GRAND PRIX du HAVRE OCTEVILLE *	LE HAVRE OCTEVILLE
Samedi 5 et dimanche 6 avril	GRAND PRIX DE L'EURE *	EVREUX
Du samedi 19 au lundi 21 avril	GRAND PRIX DE CAEN LA MER *	CAEN LA MER
Samedi 3 et dimanche 4 mai	GRAND PRIX DE LERY-POSES *	LERY-POSES
Samedi 31 mai et dimanche 1er juin	GRAND PRIX DE CAEN – GARCELLES *	GARCELLES
Samedi 14 et dimanche 15 juin	GRAND PRIX DE ROUEN MT ST AIGNAN TROPHEE YVES DULLIEUX *	ROUEN MSA
Samedi 5 et dimanche 6 juillet	GRAND PRIX DE CABOURG LE HOME *	CABOURG LE HOME
Vendredi 18 au dimanche 20 juillet	GRAND PRIX DE LA COTE D'ALBATRE *	DIEPPE / ETRETAT / LE HAVRE / ROUEN MSA/ CÔTE D'ALBATRE
Vendredi 22 au dimanche 24 août	GRAND PRIX DE GRANVILLE*	GRANVILLE
Samedi 30 et dimanche 31 août	GRAND PRIX DE BELLEME *	BELLEME ST MARTIN
Samedi 30 et dimanche 31 août	GRAND PRIX DE BAYEUX – PORT EN BESSIN *	OMAHA BEACH
Vendredi 12 au dimanche 14 septembre	GRAND PRIX DU VAUDREUIL *	LE VAUDREUIL
Samedi 11 et dimanche 12 octobre	GRAND PRIX DE LA LIGUE DE NORMANDIE	CAEN LA MER

**GRANDS PRIX JEUNES et CRITERIUM U10 SUR 9 TROUS
DANS LA LIGUE DE NORMANDIE EN 2025**

**GRANDS PRIX JEUNES AUTRES RÉGIONS : VOIR LE CALENDRIER NATIONAL : [ICI](#)
CONSULTER LES CAHIERS DES CHARGES DES GRANDS PRIX JEUNES SUR LE VADEMECUM FFG 2024
*Epreuves fédérales comptant pour le mérite national jeunes *****

Samedi 5 et dimanche 6 avril	GRAND PRIX JEUNES Du VAUDREUIL **	LE VAUDREUIL
Samedi 12 et Dimanche 13 avril	GRAND PRIX JEUNES DE COUTAINVILLE **	COUTAINVILLE
Samedi 14 et dimanche 15 juin	GRAND PRIX JEUNES DE BAYEUX OMAHA BEACH **	OMAHA BEACH
Mardi 5 et mercredi 6 août	GRAND PRIX JEUNES DE BARRIERE ST JULIEN SUR CALONNE **	ST JULIEN SUR CALONNE
Samedi 6 et dimanche 7 septembre	GRAND PRIX JEUNES DE CAEN LA MER **	CAEN LA MER

GRANDS PRIX PARA-GOLF

DANS LA LIGUE DE NORMANDIE EN 2025

*Epreuves fédérales comptant pour le mérite WR4GD *** (World Ranking for Golfers with Disability) ***.*

Vendredi 11 au dimanche 13 juillet	GRAND PRIX <u>PARA-GOLF</u> DU VAUDREUIL***	LE VAUDREUIL
---	--	---------------------

GRANDS PRIX SENIORS ET TROPHÉES SENIORS/SENIORS 2**DANS LA LIGUE DE NORMANDIE EN 2025**EPREUVES AUTRES RÉGIONS : VOIR LE CALENDRIER NATIONAL : [ICI](#) CONSULTER

LES CAHIERS DES CHARGES DES GRANDS PRIX ET TROPHÉES SENIORS (VADEMECUM FFG 2024)

Epreuves fédérales comptant pour le mérite national seniors ** ou national amateurs *

Jeudi 27 et vendredi 28 mars	TROPHEE SENIORS D'EVREUX – P. LECUREUR **	EVREUX
Samedi 5 et Dimanche 6 avril	GRAND PRIX SENIORS DE CAEN LA MER **	CAEN LA MER
Jeudi 17 et vendredi 18 avril	TROPHÉE SENIORS 2 DE CHAMP DE BATAILLE **	CHAMP DE BATAILLE
Mercredi 23 et jeudi 24 avril	TROPHEE SENIORS DE LERY-POSES **	LERY-POSES
Vendredi 9 au Dimanche 11 mai	GRAND PRIX SENIORS "SÉLECTIF" DAMES et MESSIEURS* ET GRAND PRIX SENIORS/SENIORS2 DAMES **DU HAVRE OCTEVILLE	LE HAVRE OCTEVILLE
Jeudi 22 et vendredi 23 mai	TROPHEE SENIORS D'HOULGATE **	HOULGATE
Mardi 3 et marred 4 juin	TROPHEE SENIORS 2 DU HAVRE OCT/MER	LE HAVRE OCTEVILLE S/MER
Mercredi 11 et jeudi 12 juin	TROPHEE SENIORS DE GRANVILLE**	GRANVILLE
Samedi 21 et Dimanche 22 juin	GRAND PRIX SENIORS DE LA LIGUE DE NORMANDIE **	UTAH BEACH
Samedi 28 et dimanche 29 juin	GRAND PRIX SENIORS D'UTAH BEACH **	UTAH BEACH
Jeudi 3 et vendredi 4 juillet	TROPHÉE SENIORS DE COUTAINVILLE **	COUTAINVILLE
Samedi 5 et dimanche 6 juillet	GRAND PRIX SENIORS DE ROUEN MT ST AIGNAN ** TROPHEE ROGER LAGARDE	ROUEN MSA
Mardi 8 et mercredi 9 juillet	TROPHÉE SENIORS DE VIRE LA DATHEE **	VIRE LA DATHEE
Jeudi 7 et vendredi 8 août	TROPHÉE SENIORS DU CHAMP DE BATAILLE **	CHP DE BATAILLE
Mercredi 20 et Jeudi 21 août	TROPHÉE SENIORS PGA FRANCE DU VAUDREUIL **	LE VAUDREUIL
Samedi 23 et dimanche 24 août	GRAND PRIX SENIORS D'ETRETAT **	ETRETAT
Mardi 26 et mercredi 27 août	TROPHÉE SENIORS ET SENIORS 2 DE BAYEUX OMAHA BEACH – Parcours du Manoir **	OMAHA BEACH
Samedi 4 et dimanche 5 octobre	GRAND PRIX SENIORS DE CABOURG LE HOME **	CABOURG LE HOME
Mercredi 8 et jeudi 9 octobre	TROPHEE SENIORS 2 DE GRANVILLE **	GRANVILLE

GRANDS PRIX ET CLASSIC MID-AMATEURS

DANS LA LIGUE DE NORMANDIE EN 2025

ATTENTION : A partir de 2022, il a été créé deux catégories d'âge mid-amateurs :

- **mid-amateurs de 25 à 39 ans**
- **mid-amateurs 2 de 40 à 49 ans**

les compétitions de la catégorie d'âge "Mid-Amateurs" concernent ces deux catégories d'âge, un classement spécifique à chaque catégorie peut être institué.

CONSULTER LES CAHIERS DES CHARGES DES GRANDS PRIX ET CLASSICS MID-AMATEURS, (VADEMECUM FFG 2025)

*Epreuves fédérales comptant pour le mérite national mid-amateurs ** ou national amateurs *.*

Samedi 26 et dimanche 27 avril	GRAND PRIX MID-AMATEURS DU VAUDREUIL *	LE VAUDREUIL
Samedi 3 et dimanche 4 mai	CLASSIC MID-AMATEURS DE GRANVILLE *	GRANVILLE
Samedi 26 et Dimanche 27 juillet	CLASSIC MID-AMATEURS DE CHAMP DE BATAILLE *	CHAMP DE BATAILLE
Samedi 23 et dimanche 24 août	CLASSIC MID-AMATEURS D'ETRETAT *	ETRETAT
Samedi 4 et dimanche 5 octobre	CLASSIC MID-AMATEURS DE CABOURG LE HOME *	CABOURG LE HOME

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

à destination des clubs de Normandie recevant une épreuve de ligue

1. COMITE DE L'ÉPREUVE

Il est désigné, ainsi que l'arbitre, par la Commission Sportive de la Ligue. Il comprendra au minimum 1 membre de la Commission Sportive du club recevant, disponible et présent pendant toute la durée de l'épreuve, le nom est à donner par le club au directeur du tournoi en temps utile.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

2. ORGANISATION SPORTIVE

Grands Prix :

Les limites d'index seront obligatoirement fixées à 14,4 pour les Dames et 11,4 pour les Messieurs pour tous les grands Prix se déroulant en Ligue de Normandie.

Dispositions pratiques pour les épreuves de Ligue :

Heures d'ouverture : 1h00 avant le 1^{er} départ (vestiaires, practice, pro-shop, bar avec petit-déjeuner).

Voiturettes : Le club doit mettre à disposition du comité de l'épreuve et des arbitres deux voiturettes minimum.

Chariots : Un minimum de 50 chariots doit être disponible.

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, trois cornes de brume pour ce type de signaux.

Starter : Le club doit prévoir un starter, voire deux en cas de départs du 1 et du 10, pour toute la durée de la compétition.

Journée d'entraînement : Les joueurs figurant sur la fiche de composition d'équipe doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain la veille du premier tour de l'épreuve (avec l'accord du club recevant, cet entraînement peut être un autre jour de la semaine, aux heures fixées par le club).

Exceptions : 1. - pour les compétitions exclusivement réservées aux Jeunes, le club, en coordination avec la ligue, doit permettre aux joueurs de faire un parcours d'entraînement entre la date limite de clôture des inscriptions et la date du 1^{er} tour de l'épreuve.

2. – Pour la Coupe de Normandie le nombre de départs gratuits est limité (voir règlements de la Coupe).

Tableau officiel : Le club doit prévoir un tableau officiel (au moins 2m par 1m) près du secrétariat, pour afficher tous les règlements, informations et résultats relatifs à la compétition.

Départs : un certain nombre d'épreuves peuvent nécessiter l'organisation de départs simultanés du trou n°1 et 10.

Départs membres ou green-fees : D'éventuels départs de membres ou green-fees ne pourront être possibles qu'après accord du Comité de l'épreuve et ne devront en aucun cas perturber celle-ci. Ils pourront être annulés en cas d'impératifs liés aux conditions de jeu.

Recording : Une salle et une personne du club doivent être à disposition pour gérer le recording.

Résultats : Les résultats devront être communiqués au bureau de la ligue dans les 48 heures.

Dispositions pratiques pour les épreuves de Ligue à destination des jeunes :

Pour tout club recevant une compétition dont le règlement prévoit un champ de joueurs dont l'âge est inférieur à 16 ans (Grand Prix Jeunes, Qualifications aux CFJ, Championnat de Normandie Jeunes individuel, Championnat de Normandie Jeunes par équipe, Coupe de Normandie Jeunes), un responsable devra être désigné par ce club auprès de la Ligue de Normandie 15 jours avant le premier tour. Le rôle de ce responsable est de s'assurer que le terrain répond aux exigences des compétitions U16 (matérialisation des repères de départs avancés (et/ou spécifiques aux catégories) et repères de distances aux entrées de green (50 mètres, 100 mètres et 150 mètres) sur le terrain.

3. ORGANISATION FINANCIERE

Épreuves organisées par la Ligue de Normandie ou sous sa responsabilité.

Les dispositions ci-après ne concernent pas les Grands Prix (y compris jeunes, mid-amateurs et seniors), ni les trophées seniors et classics mid-amateurs qui sont à la charge des clubs organisateurs (mise à disposition du terrain et frais d'arbitrage).

TERRAIN :

Le terrain et toutes les infrastructures sont mis à disposition de la Ligue moyennant l'indemnité convenue lors de la réunion annuelle des directeurs et présidents de golfs (sur présentation de factures)

Nombre de joueurs*	Semaine et samedi	Dimanche et jours fériés
Inférieur à 40	Gratuité	Gratuité
Entre 41 et 59	600 €	900 €
Entre 60 et 102	800 €	1200 €
A partir de 103	1000 €	1500 €

*Joueurs prenant un départ effectif pour le premier tour de la compétition

Épreuves de la Coupe de Normandie : Le terrain et toutes les infrastructures sont mis gracieusement à disposition de la Ligue, seule la finale réunissant sur le même terrain les équipes féminines, masculines et jeunes, donnera lieu à un dédommagement.

ARBITRES ET REMISE DES PRIX :

Prise en charge par la ligue des frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture des arbitres (y compris pour la finale de la coupe de Normandie) ; en cas de remise des prix avec cocktail, prise en charge par la ligue d'un maximum de 300 € TTC, sur production de pièces justificatives.

4. PREPARATION DU TERRAIN

- **Visite du terrain par les arbitres**

La veille de la compétition, dans la mesure du possible l'intendant du terrain ou à défaut une personne ayant autorité sur le terrain, devra accompagner l'arbitre pour une visite du terrain avant le marquage.

- **Marquage du terrain pour les épreuves de Ligue réservées exclusivement aux jeunes (moins de 21 ans)**

Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50m, 100m, 150m. Ces distances peuvent légèrement différer de ce qui est prescrit mais devront figurer sur les règles locales ou sur les cartes de score.

- **Approvisionnement de la peinture**

Le club recevant une épreuve organisée par la Ligue de golf de Normandie et rémunéré à ce titre, ou organisant un Grand-Prix (y compris jeunes, mid-amateur ou seniors), un classic mid-amateur ou un trophée senior, doit prévoir à ses frais l'approvisionnement en temps utile des bombes de peinture nécessaires au marquage du parcours de l'épreuve. L'utilisation de peintures non polluantes à base de craie est recommandée.

Les arbitres s'assureront de cet approvisionnement en dernier lieu la semaine précédant la compétition.

Les arbitres sont dotés de cannes de marquages de la marque AMPERE recommandée par la FFGolf et qu'il conviendra de préférer.

Pour mémoire Adresse : Société AMPERE – CS 27526 St Ouen l'Aumône - 95040 CERGY-PONTOISE

Cedex Mail : m– Tel. : +33 (0) 1.34.64.72.72

Référence peinture utilisée : TRIG-A-CAP® CHALK (FLUO)

Si le club s'approvisionne auprès d'une autre marque de peinture il devra posséder également au moins deux cannes de marquage compatibles avec les bombes de cette marque de peinture, les cannes n'étant pas standardisées.

A défaut de peinture la lisière des hors limites et zones à pénalité devra être définie par des alignements de piquets de la couleur prescrite en nombre suffisant (espacement de moins de 10 mètres entre piquets).

PRINCIPALES EVOLUTIONS 2024 DES REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES FEDERALES (Voir Vademecum FFG 2024 pages 15 et 16)

Choix des Terrains et cahiers des charges

Cahier des charges des Grands Prix Jeunes :

Forme de jeu : score maximum 9 coups par trou (sauf Grands Prix Jeunes Majeur et Grands Prix Nationaux U12).

Aucune limite d'index ne doit être appliquées lors des inscriptions (sauf Grands Prix Jeunes Majeur et Grands Prix Nationaux U12).

L'utilisation de la voiturette et tout autre moyen de transport motorisé ou non sont interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

Ensemble des cahiers des charges Départs :

Les compétiteurs doivent disposer d'au moins 45 minutes d'échauffement et de practice avec une visibilité acceptable.

La publication des horaires de départ intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1er tour. Quotas :

Augmentation des quotas dames. Si le quota dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs.

Règlement des Epreuves Fédérales Amateurs

1.2.2 Règlement des Epreuves Fédérales Amateurs

Lors d'une épreuve exclusivement réservée aux jeunes U21, l'utilisation de la voiturette et les autres moyens de transport sont interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

Pendant un tour, un joueur ne doit pas écouter ou regarder un contenu de quelconque nature sur un appareil audio ou vidéo personnel. En cas d'infraction les pénalités de la règle 4-3 s'appliquent.

1.2.2-1 Les donneurs de conseils ne doivent en aucun cas marcher sur le green sauf si un des donneurs de conseils est cadet du joueur. Lorsque la balle d'un joueur de l'équipe repose sur le green, il est interdit aux donneurs de conseils de donner des conseils sur un coup à effectuer depuis le green.

Si un capitaine ou la personne autorisée à donner des conseils va sur les greens alors qu'il n'est pas le cadet du joueur, qu'il donne un conseil sur un coup à effectuer depuis le green, se comporte de manière incorrecte y compris pendant la réunion des capitaines, ne respecte pas le code de comportement ou utilise un moyen de transport, il sera pénalisé de la manière suivante :

1re infraction : Avertissement

2e infraction : Exclusion du parcours

3e infraction : Disqualification de l'équipe

Lors d'une compétition comportant plusieurs tours, une pénalité encourue durant un tour sera conservée durant toute la durée de la compétition ou utilise un moyen de transport, il sera pénalisé de la manière suivante :

1re infraction : Avertissement

2e infraction : Exclusion du parcours

3e infraction : Disqualification de l'équipe

Lors d'une compétition comportant plusieurs tours, une pénalité encourue durant un tour sera conservée durant toute la durée de la compétition.

[voir § I-2 du règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes vademecum FFG 2025](#)

La Règle 5.6b recommande que le joueur joue tous ses coups en 40 secondes maximum une fois qu'il a la possibilité de jouer sans gêne ni distraction.

ATTENTION : Modification du § 8 de la hard card 2023 À tout moment, si un arbitre observe un joueur prenant plus de 80 secondes pour jouer un coup, un avertissement officiel lui sera donné et il pourra être mis sous chronométrage officiel sans préavis même si son groupe est en position.

Lors du jeu en forme de jeu Stokeplay ou assimilées il faut appliquer le "Prêt ? Jouez !"

("Stableford", "par/bogey", "score maximum" et autres formes de jeu en stroke play non officielles)

Le "Prêt ? Jouez !" en Stroke Play {Règle 6.4b(2)} :

"SI VOUS ÊTES PRÊT À JOUER ET QUE VOUS POUVEZ LE FAIRE EN TOUTE SÉCURITE ALORS.... EXÉCUTEZ VOTRE COUP !"

- pas d'honneur au départ d'un trou ni de priorité sur le terrain, le premier joueur qui est prêt, joue.
- les joueurs doivent jouer leur balle avant d'aider un autre joueur à chercher sa balle.
- quand vous ne jouez pas commencez à préparer votre prochain coup.

Ces principes généraux peuvent se décliner comme suit :

1 – Jouer son coup si on peut le faire en toute sécurité lorsque les autres joueurs du groupe, dont la balle est plus éloignée du trou, ont un coup difficile à préparer ou prennent du temps pour décider de leur coup.

2 – Sur l'aire de départ ou sur le fairway, les frappeurs courts jouent en premier si les longs frappeurs du groupe doivent attendre que la zone de retombée de leur coup se libère.

3 – Jouer en premier sur l'aire de départ si le joueur qui a l'honneur n'est pas prêt.

4 – Exécuter d'abord son coup avant d'aller aider un autre joueur à chercher sa balle.

5 – Putter même si cela implique de se tenir proche de la ligne de putt d'un autre joueur.

6 – Jouer son coup si un autre joueur vient de sortir sa balle d'un bunker, même si celle-ci est encore plus loin du trou, le temps qu'il remette en état le bunker.

7 – Quand la balle d'un autre joueur est partie derrière le green, jouer les balles devant le green le temps que ce joueur aille à sa balle et évalue son coup.

8 – Marquer les scores dès l'arrivée au départ suivant, sauf pour le joueur qui a l'honneur qui les notera juste après avoir mis en jeu.

Pas de changement en match play :

Si, en Match Play un joueur joue hors tour (par exemple un petit putt pour terminer un trou...) il n'y a pas de pénalité mais son adversaire peut immédiatement lui demander d'annuler ce coup et de jouer dans l'ordre correct {Règle 6.4a(2)}. Cependant, pour gagner du temps, un joueur peut autoriser son adversaire à jouer hors tour, il perd alors son droit de faire immédiatement annuler le coup {Exception à la Règle 6.4a(2)}.

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS ET MODIFICATIONS 2025 DES REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES FEDERALES

Les principales modifications sont listées ci-après. Elles apparaissent également dans les différentes parties concernées en jaune.

I Recevoir une épreuve nationale

Les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

II Règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales

Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs :

Animal non défini comme un détritrus à proximité de la balle.

Si un joueur souhaite bénéficier de l'application de la règle 25 (paragolfeur), il devra en faire la demande à la date de clôture des inscriptions (date limite d'inscription des équipiers pour les épreuves par équipes).

III Préconisation et obligations pour les compétitions fédérales jeunes

Dans le cadre des compétitions fédérales Jeunes, un binôme composé du Cadre de ligue et du Chef arbitre, doit être identifié. Ce binôme est en charge de l'organisation et du bon roulement des événements suivants : les Grands Prix Jeunes, les Grands Prix Nationaux U12 et les Grands Prix Jeunes Majeurs.

Lors de la journée officielle de reconnaissance, il est impératif que les repères de départ soient positionnés de manière à garantir que la distance de jeu corresponde à la distance maximum jouée sur chaque trou du parcours pendant la compétition.

En fonction des conditions de jeu rencontrées, le binôme Cadre de ligue / Chef arbitre dispose de la possibilité de modifier les positions des repères de départ lors de chaque journée de compétition. Ces ajustements peuvent être effectués de manière significative si nécessaire, en fonction des facteurs suivants : saisonnalité, conditions météorologiques du jour, état du terrain, etc.

IV Cahier des Charges des Grands Prix :

Modalités de calcul de la catégorie des Grands Prix Elite

V Réorganisation du vademécum fédéral

Le vademécum fédéral a été restructuré.

Afin de faciliter la lecture du vademécum de la ligue les renvois au vademécum ont été regroupés ci-dessous :

V.1 Conditions de participation

Compétitions par équipes §1.3.1.a page 25 du vademecum fédéral

Pour les clubs 1.3.1.a.i.

Pour les équipiers 1.3.1.a. ii. i.

Compétitions en simple et en double §1.4.1.a.i page 39 du vademecum fédéral

V.2 Règles locales permanentes

1.2.13 Règles locales permanentes des épreuves fédérales page 19 du vademecum fédéral

V.3 Code de comportement

14. Code de comportement (Règle 1.2) page 22 du vademecum fédéral

ÉPREUVES FÉDÉRALES INTER REGIONS "NORD" en 2025 HAUTS de FRANCE – NORMANDIE

PHASES INTER REGIONALES DES PROMOTIONS INTERCLUBS PAR EQUIPES ET QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES

DATES	ÉPREUVES	TERRAINS	OBSERVATIONS
<i>Samedi 29 mars</i>	<i>Préqualification à la promotion Messieurs</i>	<i>ROUEN MSA</i>	<i>Epreuve de Ligue</i>
Samedi 17 et Dimanche 18 mai	Promotion Dames - Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	UGOLF FORET DE CHANTILLY HDF	Épreuve fédérale amateurs
<i>Samedi 17 mai => ----- Dimanche 18 mai =></i>	<i>Préqualification à la promotion Mid-amateurs Messieurs ----- Préqualification à la promotion Seniors Messieurs</i>	<i>EVREUX</i>	<i>Epreuves de Ligue</i>
Samedi 24 et Dimanche 25 mai	Promotion Messieurs – Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	THUMERIES HDF	Épreuve fédérale amateurs
Samedi 21 et Dimanche 22 juin	Promotion Mid-Amateurs Messieurs - Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	JUMIEGES	Épreuve fédérale amateurs
Mercredi 9 et Jeudi 10 juillet	Promotion U16 Garçons - Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	DIEPPE POURVILLE	Épreuve fédérale amateurs
Samedi 27 et Dimanche 28 septembre	Promotion Séniors Messieurs - Phase interrégionale NORD (Hauts de France / Normandie)	ST SAENS	Épreuve fédérale amateurs

INTERCLUBS PAR EQUIPES

PROMOTION DAMES

Samedi 17 ET dimanche 18 mai 2025 AU GOLF DE UGOLF FORET DE CHANTILLY (60)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

20 équipes : 10 équipes des Hauts de France et 10 équipes de Normandie

Pour les équipières : voir [vademecum fédéral § 1.3](#)

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous
par jour Les 5 meilleurs scores de chaque
tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2025 selon le classement final est de : **1**

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le jeudi 17 avril 2025 à minuit.

Inscription des joueuses sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 9 mai 2025 à minuit.

Forfait : [Voir § 1.3 du vademecum fédéral](#)

INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le 1er tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shotgun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.

Si le second tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2e jour, quel que soit le nombre de joueurs participant à la phase de qualification en stroke play, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification.

À défaut, le classement après la première journée est officialisé.

[voir § 1-3 vademecum FFG 2025](#)

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en division.

PRE-QUALIFICATION MESSIEURS LIGUE DE NORMANDIE
Pour la Promotion interclubs par équipes Messieurs 2025

SAMEDI 29 MARS 2025

AU GOLF DE ROUEN MONT SAINT AIGNAN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à une seule équipe par club de la Ligue de Normandie qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipiers : voir vademecum fédéral § 1.3

FORME DE JEU

Epreuve sur une journée :

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores seront retenus pour le classement

Les **12** premières équipes hors Divisions Nationales seront qualifiées pour disputer la promotion interclubs par équipes Messieurs qui aura lieu les 24 et 25 mai 2025 au golf de THUMERIES (HDF). Les équipes suivantes sont inscrites sur liste d'attente dans leur ordre de classement.

En cas d'égalité, le départage prévu par le § 1.3 du vademecum fédéral.

En cas d'égalité parfaite après ces départages, et si un départage est absolument nécessaire pour la dernière place de pré qualification, le classement au Mérite National des clubs Messieurs départagera les équipes concernées. A défaut un play-off sera organisé si le temps disponible le permet, sinon la (ou les) équipe(s) qualifiée sera(seront) tirée(s) au sort.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Si un tour ne peut se terminer avant la fin de la journée, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour pour le classement (la plus mauvaise carte n'étant pas prise en compte dans ces cas).

A défaut, l'annulation et le report de l'épreuve ou toute autre disposition sera décidé par le comité de l'épreuve après consultation des capitaines des équipes.

ENGAGEMENTS

Tout club qui ne sera pas inscrit à cette épreuve ne pourra pas participer à la promotion

Date limite d'inscription des clubs le **samedi 1er mars 2025 à minuit** via Internet <http://xnet.ffgolf.org> Date

limite d'inscription des joueurs le **vendredi 21 mars 2025 à minuit** via Internet <http://xnet.ffgolf.org>.

Le droit d'engagement : **120 €** par équipe à l'ordre de la Ligue de Golf de Normandie doit être réglé à l'inscription des clubs pour que l'inscription des joueurs soit validée.

En cas de forfait après la date limite d'inscription des clubs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD**

**SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MAI 2025
AU GOLF DE THUMERIES (59)**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des préqualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants :

- 12 équipes pour la ligue des Hauts de France
- 12 équipes pour la ligue de Normandie

Pour les équipiers : voir vademecum fédéral § 1.3

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous

par jour Les 5 meilleurs scores de chaque tour

sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2025 selon le classement final est **de : 6**

ENGAGEMENT

Inscription des clubs sur extranet **auprès de la FFG par les Ligues Normandie et Hauts de France à l'issue des préqualifications au plus tard le jeudi 24 avril 2025.**

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant **le vendredi 16 mai 2025 à minuit.**

Forfait : voir vademecum fédéral § 1.3

INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le 1er tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shotgun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.

Si le second tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2e jour, quel que soit le nombre de joueurs participant à la phase de qualification en stroke play, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification.

À défaut, le classement après la première journée est officialisé.

voir vademecum fédéral § 1.3

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en division.

PRE-QUALIFICATION MID-AMATEUR MESSIEURS LIGUE DE NORMANDIE
Pour la Promotion interclubs par équipes Mid-Amateur Messieurs 2025

SAMEDI 17 MAI 2025
AU GOLF CMUNICIPAL D'EVREUX (27)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette épreuve n'aura lieu que si plus de 12 équipes sont inscrites : voir "engagements " ci-dessous

Pour les clubs : Ouvert à une seule équipe par club de Normandie qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipiers : voir vademecum fédéral § 1.3

Épreuve ouverte aux Messieurs ayant 25 ans ou plus au 20 juin 2025 (veille du 1^{er} tour des inter-régions Nord mid-amateurs Messieurs 2025 au golf de JUMIEGES (76), soit nés le 20 juin 2000 ou avant.

FORME DE JEU

Epreuve sur une journée :

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores seront retenus pour le classement

*Les **12** premières équipes hors Divisions Nationales seront qualifiées pour disputer la promotion interclubs par équipes mid-amateurs Messieurs qui aura lieu les 21 et 22 juin au golf de JUMIEGES (76). Les équipes suivantes sont inscrites sur liste d'attente dans leur ordre de classement.*

*En cas d'égalité, le départage prévu **voir vademecum fédéral § 1.3***

En cas d'égalité parfaite après ces départages, et si un départage est absolument nécessaire pour la dernière place de pré qualification, le classement au Mérite National des clubs Messieurs départagera les équipes concernées. A défaut un play-off sera organisé si le temps disponible le permet, sinon la (ou les) équipe(s) qualifiée(s) sera(seront) tirée(s) au sort.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Si un tour ne peut se terminer avant la fin de la journée, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour pour le classement (la plus mauvaise carte n'étant pas prise en compte dans ces cas).

A défaut, l'annulation et le report de l'épreuve ou toute autre disposition sera décidé par le comité de l'épreuve après consultation des capitaines des équipes.

ENGAGEMENTS

Tout club qui ne sera pas inscrit à cette épreuve ne pourra pas participer à la promotion Date limite d'inscription des clubs le **jeudi 17 avril 2025 à minuit** via

Internet xnet.ffgolf.org Date limite d'inscription des joueurs le **vendredi 9 mai 2025 à minuit** via Internet xnet.ffgolf.org .

*Le droit d'engagement : **120 €** par équipe à l'ordre de la Ligue de Golf de Normandie doit être réglé à l'inscription des clubs pour que l'inscription des joueurs soit validée.*

En cas de forfait après la date limite d'inscription des clubs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

INTERCLUBS PAR EQUIPES

PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JUIN 2025

Au GOLF DE JUMIEGES (76)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des préqualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants :

- 12 équipes pour la ligue des Hauts de France
- 12 équipes pour la ligue de Normandie

Pour les équipiers : voir vademecum fédéral § 1.3

Ouvert aux joueurs ayant 25 ans et plus la veille de l'épreuve, soit nés le 20 juin 2000 ou avant.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2025 selon le classement final est de : 5

ENGAGEMENT

Inscription des clubs sur extranet auprès de la FFG par les Ligues Normandie et Hauts de France à l'issue des préqualifications au plus tard le mercredi 21 mai 2025.

Inscription des joueurs sur Internet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 13 juin 2025 à minuit.

Forfait : voir vademecum fédéral § 1.3

INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le 1er tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shotgun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.

Si le second tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2e jour, quel que soit le nombre de joueurs participant à la phase de qualification en stroke play, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification.

À défaut, le classement après la première journée est officialisé.

voir vademecum fédéral § 1.3

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en division.

PRE-QUALIFICATION SENIORS MESSIEURS LIGUE DE NORMANDIE
Pour la Promotion interclubs par équipes Seniors Messieurs 2025

DIMANCHE 18 MAI 2025
GOLF MUNICIPAL D'EVREUX (27)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Ouvert à une seule équipe par club de Normandie qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales. Pour les équipiers :

[voir vademecum fédéral § 1.3](#)

Épreuve ouverte aux Messieurs ayant 50 ans ou plus au 26 septembre 2025, veille du 1er tour des inter-régions Nord seniors Messieurs 2025 au golf de St Saëns (76), soit nés le 26 septembre 1975 ou avant.

FORME DE JEU

Epreuve sur une journée :

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores seront retenus pour le classement

Les **10** premières équipes hors Divisions Nationales seront qualifiées pour disputer la promotion interclubs par équipes Seniors Messieurs qui aura lieu les 27 et 28 septembre 2025 au golf de ST SAENS (76). Les équipes suivantes sont inscrites sur liste d'attente dans leur ordre de classement.

En cas d'égalité, le départage prévu par [le vademecum fédéral § 1.3](#)

En cas d'égalité parfaite après ces départages, et si un départage est absolument nécessaire pour la dernière place de pré qualification, le classement au Mérite National des clubs Messieurs départagera les équipes concernées. A défaut un play-off sera organisé si le temps disponible le permet, sinon la (ou les) équipe(s) qualifiée sera(seront) tirée(s) au sort.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Si un tour ne peut se terminer avant la fin de la journée, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour pour le classement (la plus mauvaise carte n'étant pas prise en compte dans ces cas).

A défaut, l'annulation et le report de l'épreuve ou toute autre disposition sera décidée par le comité de l'épreuve après consultation des capitaines des équipes éventuellement par départage selon l'ordre d'inscription à la présente épreuve.

ENGAGEMENTS

Tout club qui ne sera pas inscrit à cette épreuve ne pourra pas participer à la promotion

Date limite d'inscription des clubs le **vendredi 18 avril 2025 à minuit** via Internet <http://xnet.ffgolf.org> .

Date limite d'inscription des joueurs le **samedi 10 mai 2025 à minuit** via Internet <http://xnet.ffgolf.org> .

Le droit d'engagement : **120 €** par équipe à l'ordre de la Ligue de Golf de Normandie doit être réglé à l'inscription des clubs pour que l'inscription des joueurs soit validée.

En cas de forfait après la date limite d'inscription des clubs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

INTERCLUBS PAR EQUIPES

PROMOTION SENIORS MESSIEURS

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025
GOLF DE ST SAENS (76)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des pré-qualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants :

- 10 équipes pour la ligue des Hauts de France
- 10 équipes pour la ligue de Normandie

Pour les équiéiers : [voir vademecum fédéral § 1.3](#)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans et plus la veille de l'épreuve, soit nés le 26 septembre 1975 ou avant.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2025 selon le classement final est de : **4**.

ENGAGEMENT

Inscription des clubs sur extranet **auprès de la FFG par les Ligues Normandie et Hauts de France à l'issue des préqualifications au plus tard le mercredi 27 août 2025.**

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 19 septembre 2025 à minuit.**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le 1er tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shotgun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.

Si le second tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2e jour, quel que soit le nombre de joueurs participant à la phase de qualification en stroke play, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification.

À défaut, le classement après la première journée est officialisé.

[voir § I-2 du règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes vademecum FFG 2025](#)

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2025 U 12 – BENJAMINS

PRE-QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES NORMANDIE

Epreuves qualificatives pour les Qualifications Régionales EST et OUEST NORMANDIE

Epreuves comptant pour le mérite national jeunes

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

CALVADOS : GOLF DE CABOURG LE HOME

EURE : GOLF DE CHAMP DE BATAILLE

MANCHE : GOLF DE LA COTE DES ISLES

SEINE MARITIME : GOLF DU HAVRE OCT/MER

ORNE : CHOIX DU DEPARTEMENT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales individuelles du Vademecum FFG 2025 [ainsi que les dispositions prévues au vademecum fédéral § 1.4](#)

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à 120 (maximum) joueurs amateurs nés en 2011 ou après :

- Licencié dans un golf de la Ligue de Normandie.
- Titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, être titulaire de l'attestation de réponse au questionnaire de santé, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFG.
- Sont exempts de ce tour de qualification les jeunes classés au **mérite national des jeunes** sur sa parution du mois d'avril 2025 ayant une moyenne supérieure à 20 points. La liste de ces jeunes exempts sera publiée avant le 12 avril 2025 par la Ligue de Normandie. Un jeune exempté peut participer à cette épreuve même s'il n'y est pas tenu.

Les compétiteurs sont répartis par âge dans quatre séries :

- U12 Filles et U12 Garçons : nés en 2013 et après
- Benjamines et Benjamins : nés en 2012 et 2011

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou [vademecum FFG §4 et §1.5.5](#)

FORME DE JEU

Simple/Score maximum 9 coups : 18 trous sur une journée.

Les distances de jeu sont celles préconisées dans le vademecum [FFG 2025 § 3.6.4](#)

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT

1. Les cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. (voir §1.2-2 (8) du vademecum FFG). Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (voir 1.2 du vademecum fédéral).
2. Le code de comportement (voir § 14 code de comportement vademecum 2025) s'applique intégralement.
 - 2.1. Epreuve « non fumeur » : Il est interdit lors de cette épreuve de jeunes, pour les joueurs, accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue de fumer sur le parcours.

2.2. **Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du parcours

3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

3. SUIVEURS DE PARTIE

Pour les enfants, poucets et poussins, il est « souhaitable » que chaque partie puisse être suivie afin de vérifier le bon déroulement, d'assurer la fluidité du jeu et de vérifier le comptage des scores.

Le suiveur de partie peut être un bénévole du club, un ASBC ou un parent, mais il ne doit pas y avoir de lien de parenté entre un suiveur et les enfants d'une partie.

Le suiveur de partie ne peut donner de conseils susceptibles d'influencer le jeune joueur.

Voir fiches pour suiveur de partie : « faire-ne pas faire » sur le vademecum de la Ligue de Normandie. Ces fiches peuvent être téléchargées ou commandées gratuitement sur Extranet (onglets « documentations » - « jeunes » ou « services » - « demandes de fournitures »)

CLASSEMENT

Seront qualifiés pour l'épreuve suivante, en plus des jeunes exemptés de ce tour :

Pour chaque épreuve départementale : U12 Filles : Les 10 premières

U12 Garçons : Les 20 premiers

Benjamines : Les 10 premières

Benjamins : Les 20 premiers

(repêchage possible si tour suivant non complet)

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Voir paragraphe [1.4 du vademecum fédéral 2025](#)

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être effectuées par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> impérativement sept jours avant le premier tour de l'épreuve soit le **20 avril 2025**.

Les forfaits pour un tour doivent être signalés par mail à la Ligue de Normandie, avec copie au golf sur lequel se déroule l'épreuve, au moins 48 heures avant le premier départ du tour sinon, sauf force majeure, le compétiteur sera disqualifié pour départ non pris dans un délai de cinq minutes (règle 6.3).

Les Qualifications Régionales EST et OUEST NORMANDIE sont prévues se dérouler, pour les U12 et les benjamins, les samedi 10 et dimanche 11 mai 2025, sur les golfs de :

ZONE EST : GOLF DE ROUEN FORET VERTE (76)

ZONE OUEST : GOLF DE CAEN GARCELLES (14)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2025 U 12 – BENJAMINS

QUALIFICATIONS ZONALES EST ET OUEST NORMANDIE Epreuves fédérales qualificatives pour la Finale Régionale NORMANDIE

Epreuves comptant pour le mérite national jeunes

SAMEDI 10 - DIMANCHE 11 MAI 2025

ZONE EST (EURE et SEINE MARITIME) : Golf de ROUEN FORET VERTE

ZONE OUEST (CALVADOS et MANCHE) : Golf de CAEN GARCELLES

ORNE : Choix de la zone

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales individuelles du Vademecum FFG 2025 ainsi [ainsi que les dispositions prévues au vademecum fédéral § 1.4](#)
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à 144 (maximum) joueurs amateurs nés en 2011 ou après :

- Licencié dans un golf de la Ligue de Normandie et **s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 euros.**
- Titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, être titulaire de l'attestation de réponse au questionnaire de santé, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFG.
- **Avoir participé à une pré-qualification Départementale de la Ligue de Normandie (épreuve du 27 avril 2025) ou en avoir été exempté par la Ligue de Normandie.**
- Sont exempts de ce tour de qualification les jeunes ayant une moyenne de points au **mérite national des jeunes**, sur sa parution du mois de Mai 2025, supérieure à 40 points. La liste de ces jeunes exempts sera publiée avant le 02 mai 2025 par la Ligue de Normandie. Un jeune exempté peut participer à cette épreuve même s'il n'y est pas tenu.

Les compétiteurs sont répartis par âge dans quatre séries :

Filles : U12 : nées en 2013 et après

Benjamines : nées en 2011 et 2012

Garçons : U12 : nés en 2013 et après

Benjamins : nés en 2011 et 2012

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou [vademecum FFG §4 et §1.5.5](#)

FORME DE JEU

Simple/Score maximum 9 coups : 36 trous/18 trous par jour.

Les distances de jeu sont celles préconisées dans le vademecum [FFG 2025 § 3.6.4](#)

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT

4. Les cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. (voir §1.2-2 (8) du vademecum FFG). Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (voir 1.2-2(4) du vademecum FFG).
5. Le code de comportement ([voir § 14 du code de comportement vademecum 2025](#)) s'applique intégralement.

- 5.1. Epreuve « non fumeur » : Il est interdit lors de cette épreuve de jeunes, pour les joueurs, accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue de fumer sur le parcours.
- 5.2. Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.
- Pénalités applicables aux accompagnateurs :
- 1^{ère} infraction : avertissement officiel
2^{ème} infraction : exclusion du parcours
3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

CLASSEMENT

Seront qualifiés pour l'épreuve suivante, en plus des jeunes exemptés de ce tour :

Pour chaque épreuve zonale :

U12 Filles :	Les 12 premières
U12 Garçons :	Les 22 premiers
Benjamines :	Les 12 premières
Benjamins :	Les 22 premiers

(repêchage possible si tour suivant non complet)

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Voir paragraphe [1.4 du vademecum fédéral 2025](#)

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être effectuées par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> impérativement sept jours avant le premier tour de l'épreuve soit le **03 mai 2025**.

Les forfaits pour un tour doivent être signalés par mail ou fax à la Ligue de Normandie, avec copie au golf sur lequel se déroule l'épreuve, au moins 48 heures avant le premier départ du tour sinon, sauf force majeure, le compétiteur sera disqualifié pour départ non pris dans un délai de cinq minutes (règle 6.3).

La Finale Régionale NORMANDIE est prévue se dérouler, pour les U12 et les benjamins les samedi 07 et dimanche 08 Juin 2025, sur le golf de NORMANDIE COTE D'ALBATRE (76)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2025 U 12 – BENJAMINS

FINALE REGIONALE NORMANDIE

Epreuve fédérale qualificative pour le Championnat de France des Jeunes

Epreuve comptant pour le mérite national jeunes

SAMEDI 07 - DIMANCHE 08 JUIN 2025

GOLF NORMANDIE COTE D'ALBATRE (76)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales individuelles du Vademecum FFG 2025 [ainsi que les dispositions prévues au vademecum fédéral § 1.4](#).

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à 144 (maximum) joueurs amateurs nés en 2011 ou après :

- Licencié dans un golf de la Ligue de Normandie et **s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 euros.**
- Titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, être titulaire de l'attestation de réponse au questionnaire de santé, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFG.
- **Avoir participé à une Qualification Zonale Est ou Ouest de la Ligue de Normandie (Epreuves des 10 et 11 mai 2025) ou en avoir été exempté par la Ligue de Normandie.**
- Sont exempts de ce tour de qualification les jeunes qualifiés directement au Championnat de France des Jeunes par leur classement au **mérite national jeunes** suivant les critères de la FFG.

Les compétiteurs sont répartis par âge dans quatre séries :

Filles :	U12 : nées en 2013 et après	Benjamines : nées en 2011 et 2012
Garçons :	U12 : nés en 2013 et après	Benjamins : nés en 2011 et 2012

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine [ou vademecum FFG §4 et §1.5.5](#)

FORME DE JEU

Simple/Score maximum 9 coups : 36 trous/18 trous par jour. Classement sur le total des deux tours.

Les distances de jeu sont celles préconisées dans le vademecum [FFG 2024 § 3.6.4](#)

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT

6. Les cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. (voir §1.2-2 (8) du vademecum FFG). Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (voir 1.2-2(4) du vademecum FFG).
7. Le code de comportement ([voir § 14 du code de comportement vademecum 2025](#)) s'applique intégralement.
 - 7.1. Epreuve « non fumeur » : Il est interdit lors de cette épreuve de jeunes, pour les joueurs, accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue de fumer sur le parcours.

7.2. **Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du parcours

3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

CLASSEMENT

En cas d'égalité pour une place qualificative, un play-off sera organisé.

Seront qualifiés pour le championnat de France des Jeunes, en plus des qualifiés par le mérite national jeunes :

CATEGORIE	U12 FILLES	U12 GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS
QUALIFIES CFJ	4	3	1	2

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Voir paragraphe [1.4 du vademecum fédéral 2025](#)

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être effectuées par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> impérativement sept jours avant le premier tour de l'épreuve soit le **30 mai 2025** .

Les forfaits pour un tour doivent être signalés par mail ou fax à la Ligue de Normandie, avec copie au golf sur lequel se déroule l'épreuve, au moins 48 heures avant le premier départ du tour sinon, sauf force majeure, le compétiteur sera disqualifié pour départ non pris dans un délai de cinq minutes (règle 6.3).

Le Championnat de France des Jeunes se déroulera du 20 au 26 Juillet 2025 pour les U12 et du 21 au 26 Juillet 2025 pour les Benjamins sur le golf du GOUVERNEUR.

QUALIFICATION DES JEUNES MINIMES EN INTER REGIONS NORD
POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES (GARÇONS ET FILLES)

Voir les règlements particuliers pour 2025 :

CHAMPIONNAT DE France MINIMES GARÇONS (vademecum ffgolf 2025 - [page 171](#))
CHAMPIONNAT DE France MINIMES FILLES (vademecum ffgolf 2025 - [page 172](#))
CHAMPIONNAT DE France U18 GARÇONS ET FILLES (vademecum ffgolf 2025 – [page 173](#))

CONDITIONS DE SELECTION

Qualification pour le Championnat de France minimes :

FILLES – Nombre maximum de qualifiées : 74 filles retenues par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date de clôture des inscriptions ET les 4 joueuses ½ finaliste du championnat de France des jeunes Benjamines de l'année en cours qui pourront concourir pour le titre de championne de France Minimes.

GARÇONS : Nombre maximum de qualifiés : 74 garçons retenus par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date de clôture des inscriptions ET les 4 joueurs ½ finaliste du championnat de France des jeunes Benjamins de l'année en cours qui pourront concourir pour le titre de champion de France Minimes.

CLASSEMENT

La sélection des jeunes « minimes » pour leur championnat de France est de la responsabilité de la Fédération Française de Golf.

DATES ET LIEU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES

Les **Championnats de France Minimes** se dérouleront :

- **Pour les filles du samedi 18 au mardi 21 octobre 2025 au Golf de PALMOLA ;**
- **Pour les garçons du samedi 18 au mardi 21 octobre 2025 au golf de BIARRITZ.**

Les jeunes qualifiés minimes seront inscrits par la FFGolf sur sélection, les intéressés devront vérifier en temps utile leur inscription, clôture des inscriptions le 17 septembre 2025.

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION U16 GARCONS

PHASE INTERREGIONALE NORD

EPREUVE COMPTANT POUR LE MERITE NATIONAL JEUNES

MERCREDI 9 et JEUDI 10 JUILLET 2025

SUR LE GOLF DE DIEPPE POURVILLE (76)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Complétant le règlement particulier du vademecum ffgolf 2025
page 92 : Interclubs par équipe – Promotion U16 Garçons – Phase
interrégionale

Ainsi que les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à 1 seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 Garçons

Pour les équipiers : voir vademecum fédéral § 1.3

U14 : nés en 2011 ou après et MINIMES : 15 et 16 ans, nés en en 2009 et 2010.

Epreuve non-fumeur : Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits ,Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs :

Voir vademecum fédéral § 1.3

Marquage du terrain : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50m, 100m, 150m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, un joueur né en 2011 ou après doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

Repères Benjamins

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

Le nombre d'équipes est limité à **26**. Au-delà les clubs seront sur liste d'attente.**Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.**

Épreuve sur 2 jours :

Forme de jeu préconisée : 5 joueurs / score maximum (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2025 selon le classement final est de : **2**.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : **avant le lundi 9 juin 2025 à minuit.**

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **avant le mardi 1^{er} juillet 2025 à minuit.**

Forfait : Voir 1.2-2-1 du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} division.

COUPE DE NORMANDIE 2025 DAMES – 1^{ère} et 2^{ème} Division***CHAQUE DIMANCHE DU 2 MARS (1/8 EMES DE FINALE) AU 23 MARS 2025****FINALES : 1ERE DIVISION GOLF DE CHAMP DE BATAILLE 2EME DIVISION (SI
NECESSAIRE) : CABOURG LE HOME****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements général et spécifique par équipes des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

DISPOSITIONS GENERALES**COMPOSITION DE LA 1^{ère} DIVISION DAMES 2025**

Cabourg le Home	Champ de Bataille	Côte d'Albâtre	Dieppe Pourville
Etretat	Evreux	Forêt Verte	Gaillon
Le Havre Oct/Mer	Léry-Poses	Le Vaudreuil	Pont au Golf
Rouen MSA	St Gatien	Utah Beach	Yerville
* 2^{ème} DIVISION SI NECESSAIRE EN 2025			

FORMULE (Identique au sein de chaque division)

Interclubs par équipes en match play brut suivant la formule : 3 foursomes et 6 simples.

Tirage au sort "rencontres et terrains" Le tirage au sort sera réalisé par la Commission Sportive en temps utile.

Les équipes se rencontrent, pour disputer les 1/8èmes, quart, demi et finale, suivant le calendrier établi par la commission sportive de la ligue de Normandie, chaque dimanche du 2 mars au 23 mars 2025.

Le fait pour un club, possédant un terrain, d'engager une équipe entraîne l'obligation de mettre son terrain à disposition gratuitement pour recevoir un ou plusieurs matchs de l'épreuve.

TERRAIN DES MATCHS (hors finale) :

Les clubs adversaires peuvent décider de se rencontrer sur un autre terrain que celui prévu lors du tirage au sort sous réserve de l'accord du terrain choisi et d'en informer par mail aussitôt que possible et avant minuit le mardi précédant l'épreuve, la Ligue et le terrain initialement prévu avec copie au terrain choisi.

ENCADREMENT (pour les finales deux arbitres seront désignés) :

Chaque épreuve sera sous la responsabilité d'un Comité désigné par la commission sportive du terrain recevant l'épreuve. En cas de doute ou litige, un arbitre pouvant être contacté téléphoniquement par ce Comité sera désigné.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes.

Pour les clubs (§ I-1) : Épreuve ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie pour la deuxième division.

Pour les équipières : [voir vademecum fédéral § 1.3](#)

L'index pris en compte sera celui enregistré dans Fléole au 16 février au soir. Seuls les index figurant sur les fiches de composition des équipes éditées par la ligue seront pris en compte. Toute mise à jour de fléole ultérieure au 16 février mais avec un effet rétroactif sur l'index des joueuses à la date du 16 février ne sera pas prise en compte.

Ouvert aux joueuses amateurs, quel que soit leur index, et à 1 proette du club dont l'index sera pris à 0. **Les joueuses inscrites sur une feuille de match dont l'index sera supérieur à 28.4 seront ramenée à l'index édicté de 28 pour le calcul de la somme des index qui ne doit pas être inférieur à 90.**

JOURNEE DE RECONNAISSANCE : La veille du tour il sera possible de reconnaître gratuitement le parcours aux heures fixées par le golf accueillant. La gratuité de reconnaissance est limitée à deux départs par équipe, soit 8 joueuses.

FORME DE JEU

La forme de jeu est la même pour chaque division et pour chaque phase de la coupe.

(Horaires à confirmer en fonction des décisions gouvernementales sur l'heure d'été)

Les clubs recevront 2 matchs

LE MATIN : 3 foursomes sur 9 trous. Le premier départ est fixé à 10h00 (hors finale).

Et départ du 1 et du 10

Exception : pour la finale les foursomes se dérouleront sur 18 trous selon un horaire à fixer.

Les foursomes se jouent dans l'ordre croissant du cumul des index arrondis du camp sans tenir compte de l'écrêtage à 28. En cas de cumul égal, le choix est laissé au capitaine.

L'APRES-MIDI : 6 simples sur 18 trous. Le premier départ est fixé à 12h30.

Les simples se jouent dans l'ordre croissant des index arrondis sans tenir compte de l'écrêtage à 28 en cas d'égalité d'index arrondi le choix est laissé au capitaine.

Aucun match (foursome ou simple) ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne (règle 3.2a(4)), sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

Le total des index écrêtés à 28 des joueuses disputant les foursomes ou les simples ne devant pas être inférieur à 90, si une feuille d'ordre de jeu indique par erreur un total inférieur après sa remise à l'adversaire (30 minutes avant le début du premier foursome le matin ou du premier simple l'après-midi) seuls deux foursomes (sur trois prévus) seront joués avec des joueuses dont le total des index écrêtés n'est pas inférieur à 60. En conséquence le match dont le total est le plus élevé permettant cette condition pour les deux équipes lorsqu'il est supprimé, sera perdu pour l'équipe qui a fait l'erreur. Le même principe sera appliqué aux simples permettant un total de 75 ou plus pour 5 simples (un match perdu). Si les deux équipes ont fait une erreur sur leurs feuilles d'ordre de jeu les matchs ci-dessus seront partagés.

COMPOSITION DES EQUIPES : équipes de 18 joueuses maximum (comprenant éventuellement une pro du club) qualifiées par la fiche de composition d'équipe arrêtée au 17 février 2025.

REUNION DES CAPITAINES (hors finale) : le matin de chaque tour au club-house 45 minutes avant le premier départ.

Un capitaine référent devra être nommé pour toute la durée de l'épreuve sur la fiche de composition extranet. En cas d'indisponibilité du capitaine référent (maladie, famille...), un capitaine remplaçant pourra être désigné auprès de la Ligue de Golf de Normandie (par mail à contact@liguegolfnormandie.fr) avec copie à l'arbitre, pouvant être contacté téléphoniquement, au plus tard le vendredi 12h00 avant le dimanche de la rencontre.

MARQUES DE DEPART : Bleues

Les huit équipes perdant les 1/8^{ème} de finale en 1^{ère} division progressent sur un tableau de ¼ de finale. Les 4 équipes perdant ce premier barrage se rencontrent sur un tableau de ½ finale ; les 2 perdantes descendront en 2^{ème} division en 2025.

Les deux équipes arrivant en finale de la 2^{ème} division monteront en 1^{ère} division en 2026 et poursuivent pour le titre de vainqueur de la coupe de 2^{ème} division.

REGLES LOCALES

Lors de ces épreuves de ligue les règles locales permanentes 2025 des épreuves fédérales amateurs s'appliquent ([voir paragraphe 1.2.13](#) du vademecum sportif 2025 de la FFGolf), en particulier le code de comportement

De plus, la **règle locale "Placer la balle" Règle Locale Type E-3** (Section 8 des procédures pour le Comité 2025) est en vigueur pour toutes ces épreuves qui se déroulent en inter-saisons, à savoir :

« Quand n'importe quelle partie de la balle d'un joueur touche une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle dans la zone de dégagement suivante et en la jouant depuis cette zone :

- Point de référence : l'emplacement de la balle d'origine.
- Dimension de la zone de dégagement mesurée à partir du point de référence : Une diagonale de carte de score, depuis le point de référence, mais avec ces restrictions :
- Restrictions sur la zone de dégagement :
 - » Ne doit pas être plus près du trou que le point de référence, et
 - » Doit être dans la zone générale.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e. **Mais**, dans l'application la Règle 14.2e, le joueur a choisi l'endroit sur lequel placer la balle uniquement quand la balle a été posée, et que le joueur a lâché la balle dans l'intention qu'elle soit en jeu.

Après que la balle a été placée et est en jeu, si le joueur procède ensuite selon une autre Règle qui procure un dégagement, cette Règle locale peut être utilisée de nouveau.

Pénalité pour avoir joué une balle d'un mauvais endroit en infraction avec la règle locale : pénalité générale selon la règle 14.7a. »

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Si les conditions climatiques ne permettent pas de jouer un dimanche quelconque, les rencontres en question seront disputées le samedi suivant sur les terrains prévus et aux mêmes heures.

Au cas où une rencontre commencée n'a pu aller à son terme (interruption de jeu R 5.7), les dispositions suivantes sont en vigueur :

- si tous les foursomes ne sont pas rentrés tous les matchs sont annulés et rejoués le samedi suivant et chaque équipe pourra modifier les fiches d'ordre de jeu en respectant les délais prévus de remise de ces fiches le jour du report.
- si les foursomes sont terminés, que les simples aient commencé ou pas, les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le samedi suivant au point où il avait été arrêté, suivant la procédure de la Règle 5.7c et d ; mais, si le jeu ne peut en aucun cas reprendre sur le même parcours alors que des matchs sont en cours (indisponibilité du terrain par exemple) les simples non terminés sont annulés et devront être rejoués sur un autre parcours le samedi suivant.
- si à nouveau les simples ne peuvent se terminer les matchs non conclus sont partagés et si une égalité subsiste il y aura tirage au sort.

Si les conditions climatiques empêchent le déroulement normal des rencontres au point de ne pas permettre, dans les délais prévus, la qualification de l'un ou de l'autre finaliste, le comité de l'épreuve fera disputer une ou deux épreuves de qualification avec le règlement suivant.

REGLEMENT DES EPREUVES DE RATTRAPAGE :

Chaque épreuve rassemble toutes les équipes restant en course dans un demi-tableau pour disputer 18 trous en simple stroke play brut par équipes de 6 joueuses (total des index 90 minimum).

Le total des 5 meilleurs scores de chaque équipe sera retenu. L'équipe terminant première sera qualifiée pour la finale.

Cette épreuve se disputera sur le terrain du club devant recevoir la ½ finale de cette partie de tableau, selon les modalités du règlement général des épreuves par équipes.

POUR LA FINALE UNIQUEMENT :

Application si nécessaire du jeu en forme réduite : 1 foursome et 4 simples avec total des index fixé à 90 minimum. Si, pour une raison quelconque, la finale ne peut être jouée jusqu'à son terme, le Comité de l'épreuve prendra une décision quant à son éventuel report.

FINALE

Les horaires pour la réunion des capitaines, ainsi que les départs des foursomes et des simples seront communiqués aux finalistes à l'issue de leur qualification.

ENGAGEMENTS

Les clubs de première division sont inscrits sur extranet par la Ligue. L'inscription de leurs joueuses avant la date limite prévue ci-après vaut confirmation de participation.

Pour la deuxième division : Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **dimanche 5 janvier 2025** à minuit.

Toutes divisions : Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **samedi 15 février 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour 2024), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le dimanche 5 janvier 2025** (condition sine qua non d'inscription).

Forfait : Voir 1.2-2-1 du règlement général.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club vainqueur qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

COUPE DE NORMANDIE 2025 DAMES

	Dimanche 2 mars	Dimanche 9 mars	Dimanche 16 mars	Dimanche 23 mars	GAGNANT
PREMIERE DIVISION	1- CABOURG LE HOME <i>Caen la Mer</i>	17			
	2- PONT AU GOLF <i>Barrière Deauville</i>		25		
	3- UTHA BEACH <i>Caen la Mer</i>	18			
	4- YERVILLE			29	
	5- COTE ALBATRE <i>Rouen MSA</i>	19			
	6- GAILLON <i>Barrière Deauville</i>		23		
	7- DIEPPE POURVILLE <i>Rouen MSA</i>	20			
	8- ETRETAT			Champ de Bataille	
	9- LERY POSES <i>Le vaudreuil</i>	21			
	10- ROUEN MSA <i>Dieppe Pourville</i>		27		
	11- FORET VERTE <i>Le Vaudreuil</i>	22			
	12- LE HAVRE OCT/MER			30	
	13- CHAMP DE BATAILLE <i>Center Parcs</i>	23			
	14- EVREUX <i>Dieppe Pourville</i>		28		
	15- LE VAUDREUIL	24			
	16- ARNOUVILLE				

DEUXIEME DIVISION	1	17		Montent en 1 ^{ère} div	
	2		25 – LOUVIGNY		
	3	18			
	4		<i>Deauville St Gatien</i>	29 -	
	5	19			
	6		26 - ARNOUVILLE		
	7	20			
	8			Cabourg le Home	
	9	21			
	10		27 – BARRIERE DEAUVILLE		
	11	22			
	12		<i>Deauville St Gatien</i>	30 -	
	13	23			
	14		28 - CHERBOURG		
	15	24			
	16				

COUPE DE NORMANDIE 2025 DAMES

Tableau maintien en 1^{ère} division / descente en 2^{ème} division

	<u>Dimanche 9 mars</u>	<u>Dimanche 16 mars</u>	Restent en 1 ^{ère} div.	Descendent en 2 ^{ème}
Perdant 1 v 2 :	[] <i>(Côte Albâtre)</i>	[]		
Perdant 15 v 16 :	[]	<i>Evreux</i>	[]	[]
Perdant 7 v 8 :	[] <i>Côte Albâtre</i>	[]		
Perdant 9 v 10 :	[]			
Perdant 3 v 4 :	[] <i>Forêt Verte</i>	[]		
Perdant 13 v 14 :	[]	<i>Evreux</i>	[]	[]
Perdant 5 v 6 :	[] <i>Forêt Verte</i>	[]		
Perdant 11 v 12 :	[]			

COUPE DE NORMANDIE 2025 MESSIEURS – 1^{ère} et 2^{ème} division**CHAQUE DIMANCHE DU 2 MARS (1/8 EMES DE FINALE) AU 23 MARS 2025****FINALES : 1ERE DIVISION GOLF DE CHAMP DE BATAILLE****2EME DIVISION GOLF DE CABOURG LE HOME****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements général et spécifique par équipes des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

DISPOSITIONS GENERALES**COMPOSITION DE LA 1^{ère} DIVISION MESSIEURS 2025**

Bréhal	Cabourg le Home	Champ de Bataille	Cherbourg
Côte Albâtre	Dieppe Pourville	Etretat	Forêt Verte
Jumièges	Le Havre Oct/Mer	Le Vaudreuil	Louvigny
Mannevillette	Pont au Golf	Rouen Mt St Aignan	Yerville

FORMULE (Identique au sein de chaque division)Interclubs par équipes en match play brut suivant la formule : 5 foursomes et 10 simples.Tirage au sort "rencontres et terrains" Le tirage au sort sera réalisé par la Commission Sportive en temps utile.

Les équipes se rencontrent, pour disputer les 1/8èmes, quart, demi et finale, suivant le calendrier établi par la commission sportive de la ligue de Normandie, chaque dimanche du 2 mars au 23 mars 2025.

Le fait pour un club, possédant un terrain, d'engager une équipe entraîne l'obligation de mettre son terrain à disposition gratuitement pour recevoir un ou plusieurs matchs de l'épreuve.

TERRAIN DES MATCHS (hors finale) :

Les clubs adversaires peuvent décider de se rencontrer sur un autre terrain que celui prévu lors du tirage au sort sous réserve de l'accord du terrain choisi et d'en informer par mail aussitôt que possible et avant minuit le mardi précédant l'épreuve, la Ligue et le terrain initialement prévu avec copie au terrain choisi.

ENCADREMENT (pour les finales deux arbitres seront désignés) :

Chaque épreuve sera sous la responsabilité d'un Comité désigné par la commission sportive du terrain recevant l'épreuve. En cas de doute ou litige, un arbitre pouvant être contacté téléphoniquement par ce Comité sera désigné.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes.

Pour les clubs (§ I-1) : Épreuve ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie pour la deuxième division**Pour les équipiers** voir [vademecum fédéral § 1.3](#)

L'index pris en compte sera celui enregistré dans Fléole au 16 février au soir. Seuls les index figurant sur les fiches de composition des équipes éditées par la ligue seront pris en compte. Toute mise à jour de Fléole ultérieure au 16 février mais avec un effet rétroactif sur l'index des joueurs à la date du 16 février ne sera pas prise en compte.

Ouvert aux joueurs amateurs, quel que soit leur index, et à 1 pro du club dont l'index sera pris à 0. Les joueurs inscrits sur une feuille de match dont l'index sera supérieur à 15.4 seront ramenée à l'index écrêté de 15 pour le calcul de la somme des index qui ne doit pas être inférieure à 115.

JOURNEE DE RECONNAISSANCE : La veille du tour il sera possible de reconnaître gratuitement le parcours aux heures fixées par le golf accueillant. La gratuité de reconnaissance est limitée quatre départs par équipe, soit 16 joueurs.**FORME DE JEU**

La forme de jeu est la même pour chaque division et chaque phase de la coupe.

(Horaires à confirmer en fonction des décisions gouvernementales sur l'heure d'été) LE MATIN : 5 foursomes sur 18 trous. Le premier départ est fixé à 09h00 (hors finale).

Les foursomes se jouent dans l'ordre croissant du cumul des index arrondis du camp sans tenir compte de l'écrêtage à 15. En cas de cumul égal, le choix est laissé au capitaine.

L'APRES-MIDI : 10 simples sur 18 trous. Le premier départ est fixé à 13h30 (hors finale).

Les simples se jouent dans l'ordre croissant des index arrondis sans tenir compte de l'écrêtage à 15 en cas d'égalité d'index arrondi le choix est laissé au capitaine.

Aucun match (foursome ou simple) ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne (règle 3.2a(4)), sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis par une équipe.

Le total des index écrêtés à 15 des joueurs disputant les foursomes ou les simples ne devant pas être inférieur à 115, si une feuille d'ordre de jeu indique par erreur un total inférieur après sa remise à l'adversaire (30 minutes avant le début du premier foursome le matin ou du premier simple l'après-midi) seuls quatre foursomes (sur les cinq prévus) seront joués avec des joueurs dont le total des index écrêtés n'est pas inférieur à 92. En conséquence le match dont le total est le plus élevé permettant cette condition pour les deux équipes lorsqu'il est supprimé, sera perdu pour l'équipe qui a fait l'erreur. Le même principe sera appliqué aux simples permettant un total de 103.5 ou plus pour 9 simples (un match perdu). Si les deux équipes ont fait une erreur sur leurs feuilles d'ordre de jeu les matchs ci-dessus seront partagés.

COMPOSITION DES EQUIPES : équipes de 30 joueurs maximum (comprenant éventuellement 1 pro du club) qualifiés par la fiche de composition d'équipe arrêtée au 15 février 2025.

REUNION DES CAPITAINES (hors finale) : le matin de chaque tour au club-house 45 minutes avant le premier départ.

Un capitaine référent devra être nommé pour toute la durée de l'épreuve sur la fiche de composition extranet. En cas d'indisponibilité du capitaine référent (maladie, famille...), un capitaine remplaçant pourra être désigné auprès de la Ligue de Golf de Normandie (par mail à contact@liguegolfnormandie.fr) avec copie à l'arbitre, pouvant être contacté téléphoniquement, au plus tard le vendredi 12h00 avant le dimanche de la rencontre.

MARQUES DE DEPART : Blanches

PHASE PRELIMINAIRE : Si plus de 16 équipes messieurs sont inscrites en deuxième division, un tirage au sort, effectué en temps utile par la commission sportive, désignera les équipes qui participeront à un tour préliminaire et les terrains correspondants. Ces rencontres devront se dérouler le dimanche 23 février 2025 selon la forme de jeu ci-dessus. Les équipes gagnant ces rencontres entreront sur le tableau des 1/8èmes de finales de la 2^{ème} division aux endroits réservés lors du tirage au sort "rencontres et terrains" (voir dispositions générales).

Les huit équipes perdant les 1/8^{ème} de finale en 1^{ère} division progressent sur un tableau de ¼ de finale, les 4 perdantes descendront en 2^{ème} division.

Les quatre équipes arrivant en demi-finale de la 2^{ème} division monteront en 1^{ère} division et poursuivent pour le titre de vainqueur de la coupe de 2^{ème} division.

REGLES LOCALES

Lors de ces épreuves de ligue les règles locales permanentes 2025 des épreuves fédérales amateurs s'appliquent (voir paragraphe 1.2.13 du vademecum sportif 2025 de la FFGolf), en particulier le code de comportement

De plus la **règle locale "Placer la balle" Règle Locale Type E-3** (Section 8 des procédures pour le Comité 2025) est en vigueur pour toutes ces épreuves qui se déroulent en inter-saisons, à savoir :

« Quand n'importe quelle partie de la balle d'un joueur touche une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle dans la zone de dégagement suivante et en la jouant depuis cette zone :

- Point de référence : l'emplacement de la balle d'origine.
- Dimension de la zone de dégagement mesurée à partir du point de référence : Une diagonale de carte de score, depuis le point de référence, mais avec ces restrictions :
- Restrictions sur la zone de dégagement :
 - » Ne doit pas être plus près du trou que le point de référence, et

» Doit être dans la zone générale.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e. **Mais**, dans l'application la Règle 14.2e, le joueur a choisi l'endroit sur lequel placer la balle uniquement quand la balle a été posée, et que le joueur a lâché la balle dans l'intention qu'elle soit en jeu.

Après que la balle a été placée et est en jeu, si le joueur procède ensuite selon une autre Règle qui procure un dégagement, cette Règle locale peut être utilisée de nouveau.

Pénalité pour avoir joué une balle d'un mauvais endroit en infraction avec la règle locale : pénalité générale selon la règle 14.7a. »

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Si les conditions climatiques ne permettent pas de jouer un dimanche quelconque, les rencontres en question seront disputées le samedi suivant sur les terrains prévus et aux mêmes heures.

Au cas où une rencontre commencée n'a pu aller à son terme (interruption de jeu R 5.7), les dispositions suivantes sont en vigueur :

- si tous les foursomes ne sont pas rentrés tous les matchs sont annulés et rejoués le samedi suivant et chaque équipe pourra modifier les fiches d'ordre de jeu en respectant les délais prévus de remise de ces fiches le jour du report.

- si les foursomes sont terminés, que les simples aient commencé ou pas, les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le samedi suivant au point où il avait été arrêté, suivant la procédure de la Règle 5.7c et d ; mais, si le jeu ne peut en aucun cas reprendre sur le même parcours alors que des matchs sont en cours (indisponibilité du terrain par exemple) les simples non terminés sont annulés et devront être rejoués sur un autre parcours le samedi suivant.

- si à nouveau les simples ne peuvent se terminer les matchs non conclus sont partagés et si une égalité subsiste il y aura tirage au sort.

Si les conditions atmosphériques empêchent le déroulement normal des rencontres au point de ne pas permettre, dans les délais prévus, la qualification de l'un ou de l'autre finaliste, le comité de l'épreuve fera disputer une ou deux épreuves de qualification avec le règlement suivant.

REGLEMENT DES EPREUVES DE RATTRAPAGE :

Chaque épreuve rassemble toutes les équipes restant en course dans un demi-tableau pour disputer 18 trous en simple stroke play brut par équipes de 10 joueurs (total des index 115 minimum).

Le total des 9 meilleurs scores de chaque équipe sera retenu.

L'équipe terminant première sera qualifiée pour la finale.

Cette épreuve se disputera sur le terrain du club devant recevoir la ½ finale de cette partie de tableau, selon les modalités du règlement général des épreuves par équipes

POUR LA FINALE UNIQUEMENT :

Application si nécessaire du jeu en forme réduite : 2 foursomes et 5 simples avec total des index fixé à 104 minimum. Si, pour une raison quelconque, la finale ne peut être jouée jusqu'à son terme, le comité de l'épreuve prendra une décision quant à son éventuel report.

FINALE

Les horaires pour la réunion des capitaines, ainsi que les départs des foursomes et des simples seront communiqués aux finalistes à l'issue de leur qualification.

ENGAGEMENTS

Les clubs de première division sont inscrits sur extranet par la Ligue. L'inscription de leurs joueurs avant la date limite prévue ci-après vaut confirmation de participation.

Pour la deuxième division : Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **dimanche 5 janvier 2025** à minuit.

Toutes divisions : Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **samedi 15 février 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour 2024), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le dimanche 5 janvier 2025 (condition sine qua non d'inscription).**

Forfait : Voir 1.3 du vademecum fédéral.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club vainqueur qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

COUPE DE NORMANDIE 2025 MESSIEURS

	Dimanche 2 mars	Dimanche 9 mars	Dimanche 16 mars	Dimanche 23 mars	GAGNANT
PREMIERE DIVISION	1- LOUVIGNY <i>Côte des Isles</i>	17			
	2- BREHAL	<i>Caen la Mer</i>	25		
	3- CABOURG LE HOME <i>Utah Beach</i>	18			
	4- CHERBOURG		<i>Rouen MSA</i>	29	
	5- LE HAVRE OCT/MER <i>Jumièges</i>	19			
	6- LE VAUDREUIL	<i>Evreux</i>	23		
	7- CHAMP DE BATAILLE <i>Léry-Poses</i>	20			
	8- PONT AU GOLF			<i>Champ de Bataille</i>	
	9- YERVILLE <i>Dieppe Pourville</i>	21			
	10- FORET VERTE	<i>Le Havre Oct/Mer</i>	27		
	11- ETRETAT <i>Côte Albâtre</i>	22			
	12- MANNEVILLETTTE		<i>Etretat</i>	30	
	13- COTE ALBATRE <i>Forêt Verte</i>	23			
	14- JUMIEGES	<i>Le Vaudreuil</i>	28		
	15- DIEPPE POURVILLE <i>Saint-Saëns</i>	24			

DEUXIEME DIVISION	1- ST LO		Montent en 1 ^{ère} div		
	-----	17 - ST LÔ			
		<i>Deauv. St Gatien</i>	25		
	3- ST SAENS <i>Arnouville</i>	18			
	4- BEVILLIERS		<i>Le Havre Oct/Mer</i>	29	
	5- COTE DES ISLES <i>Bréhal</i>	19			
	6- COUTAINVILLE	<i>Saint-Saëns</i>	26		
	7 - CENTER PARCS <i>Gaillon</i>	20			
	8 - LERY POSES			<i>Cabourg le Home</i>	
	9 - VIRE LA DATHEE <i>Cherbourg</i>	21			
	10 - UTAH BEACH	<i>Coutainville</i>	27		
	11 - CAEN LA MER <i>Vire la Dathée</i>	22			
	12 - DEAUV ST GATIEN		<i>Léry-Poses</i>	30	
	13 - ARNOUVILLE <i>Champ de Bataille</i>	23			
	14 - GAILLON	<i>Etretat</i>	28		
	15 - EVREUX	24 CÔTE d'ALBÂTRE			
16					

COUPE DE NORMANDIE 2025 MESSIEURS
Tableau maintien en 1^{ère} division / descente en 2^{ème} division

	Dimanch 16 mars	Restent en 1 ^{ère} Div	Descendent en 2 ^{ème}
Perdant 1 v 2 :			
	Coutainville		
Perdant 15 v 16 :			
Perdant 7 v 8 :			
	Vire la Dathée		
Perdant 9 v 10 :			
Perdant 3 v 4 :			
	Barrière Deauville		
Perdant 13 v 14 :			
Perdant 5 v 6 :			
	Arnouville		
Perdant 11 v 12 :			

COUPE DE NORMANDIE 2025 JEUNES**DIMANCHE 19 JANVIER 2025 : 1/16 DE FINALE PAR ZONE****DIMANCHE 02 FEVRIER 2025 : 1/8 DE FINALE PAR ZONE****DIMANCHE 23 FEVRIER 2025 : ¼ DE FINALE****DIMANCHE 09 MARS 2025 : ½ DE FINALE****DIMANCHE 23 MARS 2025 : FINALE : GOLF DE CHAMP DE BATAILLE****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements général et spécifique par équipes des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

DISPOSITIONS GENERALES**FORMULE**

Interclubs par équipes en match play brut suivant la formule : 1 greensome et 4 simples.

Tirage au sort "rencontres" :

Les équipes se rencontrent, pour disputer les 16^{èmes}, 1/8^{ème}, quart, demi et finale, suivant le calendrier établi par la commission sportive de la ligue de Normandie, chaque dimanche du 19 janvier 2025 au 23 mars 2025.

Les 16^{èmes} et 1/8^{ème} de finales se dérouleront entre clubs de chacune des zones géographiques définies ci-après, afin de réduire la durée des déplacements et, au niveau région Normandie, à partir des ¼ de finale.

Un tirage au sort sera réalisé par la Commission Sportive dans les 7 jours suivant la date de clôture des inscriptions pour les 1/16^{ème} de finale, puis un second tirage aura lieu avec les deux vainqueurs de chaque zone après les 1/8^{ème} de finale pour les ¼ de finale ; les ½ finales et finale se déroulent ensuite selon le tableau de progression prévu en annexe.

Si plus de huit équipes sont inscrites dans une zone, le tirage au sort désignera les équipes qui seront rattachées à une autre zone n'ayant pas huit inscrits.

Le fait pour un club, possédant un terrain, d'engager une équipe entraîne l'obligation de mettre son terrain à disposition gratuitement pour recevoir un ou plusieurs matchs de l'épreuve.

TERRAIN DES MATCHS (hors finale) :

Les terrains seront attribués par la Commission Sportive avant chaque tour de compétition avec un objectif de proximité entre les deux clubs concernés. Toutefois les clubs adversaires peuvent décider de se rencontrer sur un autre terrain que celui prévu par la commission sportive sous réserve de l'accord du terrain choisi et d'en informer par mail aussitôt que possible et avant minuit le mardi précédant l'épreuve, la Ligue et le terrain initialement prévu avec copie au terrain choisi.

ENCADREMENT (pour les finales deux arbitres seront désignés) :

Chaque épreuve sera sous la responsabilité d'un Comité désigné par la commission sportive du terrain recevant l'épreuve obligatoirement présent au club (ou rapidement joignable) pendant la durée de l'épreuve. En cas de doute ou litige, un arbitre pouvant être contacté téléphoniquement par ce Comité sera désigné. Pour l'année 2025 : Jean-Jacques BRUNEEL : 06.81.56.99.60).

Un responsable de chaque club recevant un tour devra être désigné par ce club auprès de la Ligue 15 jours avant le tour. Le rôle de ce responsable est de s'assurer que le terrain répond aux exigences des compétitions U16 (repères de départs avancés et repères de distances (50M, 100M et 150M) sur le terrain).

ZONES POUR LES 1/16èmes et 1/8èmes de FINALE**4 zones géographiques composées des clubs suivants :****Zone géographique A : 12 clubs**

Bréhal, Centre Manche, Cherbourg, Clécy, Cote des Iles, Coutainville, Garcelles, Granville, Omaha Beach, Saint-Lô, Utah Beach, Vire.

Zone géographique B : 10 clubs

Alençon, Bellême, Center Parcs, Champ de Bataille, Evreux, Gaillon, Jumièges, Léry-Poses, Pont au Golf, Le Vaudreuil.

Zone géographique C : 9 clubs

Arnouville, Côte d'Albâtre, Dieppe, Foret-Verte, Mannevillette, Rouen MSA, Saint-Saëns, Yerville

Zone géographique D : 14 clubs

Amirauté, Bagnole de l'Orne, Bévilliers, Cabourg Le Home, Cabourg Municipal, Caen-La Mer, Deauville (et Saint Julien), Deauville St Gatien, Etretat, Flers, Houlgate, Le Bief, Le Havre, Louvigny.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes.

Pour les clubs (§ I-1) : Épreuve ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie.

Sur demande officielle formulée conjointement par deux ou trois clubs et après accord formel de la commission sportive de la Ligue de Normandie une équipe de jeunes provenant de ces clubs peut être créée pour cette seule compétition.

Pour les membres des équipes Principales nouveautés et modifications 2025 §V.1

L'index pris en compte sera celui figurant sur Fléole le 19 décembre 2024 (un mois avant le 1^{er} tour de l'épreuve).

Ouvert aux joueuses et joueurs nés en 2009 ou après. Il n'y a pas de limites d'index, mais **les joueuses et joueurs inscrits sur une feuille de match dont l'index sera supérieur à 28.4 seront ramenée à l'index écrêté de 28 pour le calcul de la somme des index ainsi écrêtés qui ne doit pas être inférieur à 120 pour les six inscrits**

COMPOSITION DES EQUIPES : équipes de 18 joueuses/joueurs maximum, qualifiés(es) par la fiche de composition d'équipe arrêtée au 11 janvier 2025 pour toutes les phases de l'épreuve.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une [autorisation parentale permettant les prélèvements](#) lors d'un contrôle antidopage et d'une [fiche d'urgence médicale](#), voir formulaires type : in fine ou [vademecum FFG §4 et §1.5.5](#)

FORME DE JEU

1 greensome suivi de 4 simples sur 18 trous. Heure du premier départ à déterminer par le club hôte en accord avec les responsables des clubs s'affrontant. Si le parcours d'accueil reçoit une rencontre Dames ou Messieurs, les jeunes partiront après les foursomes adultes.

La composition du greensome est laissé au choix du Capitaine.

Les simples se jouent dans l'ordre croissant des index arrondis sans tenir compte de l'écrêtement à 28.

Aucun match (greensome ou simple) ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne (règle 3.2a(4)), sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

Pour chaque tour : Équipe de 6 joueuses/joueurs dont la composition filles / garçons et la répartition Minimes/Benjamins /Poussins/U10 est laissée à l'appréciation du club.

Le total des index écrêtés des six joueurs disputant le greensome et les simples ne devant pas être inférieur à 120, si une feuille d'ordre de jeu indique par erreur un total inférieur après sa remise à l'adversaire (30 minutes avant le début du greensome) le premier simple sera perdu pour l'équipe qui a fait l'erreur, ou partagé si les deux équipes ont fait une erreur.

Par la suite, le total des index écrêtés des cinq joueurs qui disputeront donc le greensome et les simples ne devra pas être

inférieur à 100, sinon la rencontre sera perdue. Cette règle permet à une équipe ne présentant que cinq joueurs (suite à

une absence imprévue au dernier moment) de tout de même jouer en perdant le dernier simple. Une équipe ne pouvant présenter que quatre joueurs aura la rencontre perdue.

MARQUES DE DEPART : (Catégorie à la date du tour).

GARÇONS : Minimes **Blanches** (≤ 5800m) - Benjamins **Jaunes** (≤ 5400m) - Poussins **Rouges** (≤4600m) –
Poucets **Violetts** (≤4200m) – Enfants **Oranges** (≤3600m)

FILLES : Minimes **Bleues** (≤5000m) - Benjamines **Rouges** (≤4600m) - Poussins **Violettes** (≤4200m) – U10 **Oranges** (≤3600m)

JOURNEE DE RECONNAISSANCE : La veille du tour il sera possible de reconnaître gratuitement le parcours aux heures fixées par le golf accueillant. La gratuité de reconnaissance est limitée à deux départs par équipe, soit 8 jeunes.

REUNION DES CAPITAINES (hors finale) : le matin de chaque tour 45 minutes avant le premier départ.

REGLES LOCALES

Lors de ces épreuves de ligue les règles locales permanentes 2025 des épreuves fédérales amateurs s'appliquent (paragraphe 1.2.13 du vademecum sportif 2025 de la FFGolf), en particulier le code de comportement

De plus la **règle locale "Placer la balle" Règle Locale Type E-3** (Section 8 des procédures pour le Comité 2025) est en vigueur pour toutes ces épreuves qui se déroulent en inter-saisons, à savoir :

« Quand n'importe quelle partie de la balle d'un joueur touche une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle dans la zone de dégagement suivante et en la jouant depuis cette zone :

- Point de référence : l'emplacement de la balle d'origine.
- Dimension de la zone de dégagement mesurée à partir du point de référence : Une diagonale de carte de score, depuis le point de référence, mais avec ces restrictions :
- Restrictions sur la zone de dégagement :
 - » Ne doit pas être plus près du trou que le point de référence, et
 - » Doit être dans la zone générale.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e. **Mais**, dans l'application la Règle 14.2e, le joueur a choisi l'endroit sur lequel placer la balle uniquement quand la balle a été posée, et que le joueur a lâché la balle dans l'intention qu'elle soit en jeu.

Après que la balle a été placée et est en jeu, si le joueur procède ensuite selon une autre Règle qui procure un dégagement, cette Règle locale peut être utilisée de nouveau.

Pénalité pour avoir joué une balle d'un mauvais endroit en infraction avec la règle locale : pénalité générale selon la règle 14.7a. »

INTEMPERIES ET CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

Si les conditions climatiques ne permettent pas de jouer un dimanche quelconque, les rencontres en question seront disputées le samedi suivant sur les terrains prévus et aux mêmes heures. Au cas où une rencontre commencée n'a pu aller à son terme (interruption de Jeu R 5.7), les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le samedi suivant au point où il avait été arrêté, suivant la procédure de la Règle 5.7c et d.

Si les conditions atmosphériques empêchent le déroulement normal des rencontres au point de ne pas permettre, dans les délais prévus, la qualification de l'un ou de l'autre finaliste, le comité de l'épreuve fera disputer une ou deux épreuves de qualification avec le règlement suivant.

REGLEMENT DES EPREUVES DE RATTRAPAGE :

Chaque épreuve rassemble toutes les équipes restant en course dans un demi-tableau pour disputer 18 trous en simple stroke play brut par équipes de 6 joueurs/joueuses.

Le total des 5 meilleurs scores de chaque équipe sera retenu.

L'équipe terminant première sera qualifiée pour la finale.

Cette épreuve se disputera sur le terrain du club devant recevoir la ½ finale de cette partie de tableau, selon les modalités du règlement général des épreuves par équipes.

POUR LA FINALE UNIQUEMENT :

Application si nécessaire du jeu en forme réduite : 1 greensome et 2 simples avec total des index fixé à 60 minimum.

Si, pour une raison quelconque, la finale ne peut être jouée, le comité de l'épreuve prendra une décision quant à son éventuel report.

FINALE

Les horaires pour la réunion des capitaines, ainsi que les départs des greensomes et des simples seront communiqués aux finalistes à l'issue de leur qualification.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **dimanche 19 décembre 2024** à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **dimanche 11 janvier 2025** à minuit.

Pas de droits d'engagement pour les équipes "Jeunes" pour cette épreuve.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club vainqueur qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€)

**CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES
1^{ère} DIVISION DAMES**

**SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL 2025 AU
GOLF DE BAYEUX OMAHA BEACH**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs:

Championnat ouvert aux 8 clubs suivants :

BARRIERE DEAUVILLE

CABOURG LE HOME

CAEN LA MER

DIEPPE POURVILLE

GRANVILLE

LE VAUDREUIL

OMAHA BEACH

ROUEN MT ST AIGNAN

Pour les membres des équipes:

Voir règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes [voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

6 simples / stroke play / 18 trous - Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les quatre premières équipes se maintiennent en 1^{ère} division et jouent pour le titre (1v4 et 2v3)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Matin: ½ finales – Après-midi: finale

Les quatre dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v8 ; 6v7)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous. Les deux équipes perdantes descendent en 2^{ème} division.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : appliquer les principes du [§ 1.3 du Vademecum fédéral](#).

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 18 avril 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 18 avril 2025** (*condition sine qua non* d'inscription).

La [réunion des capitaines](#), sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 26 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être une joueuse figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au Club champion de Normandie Dames qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES**2^{ème} DIVISION DAMES****SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL 2025****AU GOLF DE COUTAINVILLE****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Pour les clubs:**

Championnat ouvert aux 8 clubs suivants :

CHAMP DE BATAILLE**COTE ALBATRE****COUTAINVILLE****ETRETAT****FORET VERTE****GAILLON****LE HAVRE OCT/MER****LERY-POSES****Pour les membres des équipes:**

Voir règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par [voir vademecum fédéral 2025 § 1.3](#), et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU**Phase de qualification : 1^{er} jour**

6 simples / stroke play / 18 trous - Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour**Les quatre premières équipes jouent pour la montée en 1^{ère} division (1v4 et 2v3)**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous.

Les deux équipes gagnantes montent en 1^{ère} division ; Les deux équipes perdantes restent en 2^{ème} division.

Les quatre dernières équipes jouent pour le maintien en 2^{ème} division (5v8 et 6v7)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les deux dernières équipes perdantes descendent en promotion

Intempéries et circonstances exceptionnelles : appliquer les principes du [§ 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 18 avril 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 18 avril 2025** (condition sine qua non d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 26 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être une joueuse figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

**CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES**

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL 2025

AU GOLF DE COUTAINVILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs:

La promotion est ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie autres que ceux composant la 1ère et la 2ème division.

Pour les membres des équipes :

Voir vademecum fédéral § 1.3 et procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue.

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les équipes classées au-delà de la quatrième place à l'issue de la phase de qualification restent en promotion.

Dans le cas où seulement 3 équipes seraient engagées, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent directement à la 2^{ème} division, l'équipe classée 3^{ème} reste en promotion.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les 4 premières équipes sont qualifiées et jouent pour la montée (1 v 4 ; 2 v 3)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les deux équipes gagnantes montent en 2^{ème} division.

Les deux équipes perdantes restent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du 1.3 du Vademecum FFGolf.](#)

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 26 mars 2025** à minuit. Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 18 avril 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 26 mars 2025** (condition *sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 26 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être une joueuse figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES**1^{ère} DIVISION MESSIEURS****SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL 2025****AU GOLF DE ROUEN MT ST AIGNAN****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Pour les clubs:**

Epreuve ouverte aux 12 clubs suivants :

BARRIÈRE DEAUVILLE	CAEN LA MER	CHERBOURG	COUTAINVILLE
DIEPPE POURVILLE	FORET VERTE	GRANVILLE	LE HAVRE OCT/M
LERY-POSES	LE VAUDREUIL	ROUEN MSA	YERVILLE

Pour les membres des équipes:

Voir vademecum fédéral § 1.3 et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU**Phase de qualification : 1^{er} jour**

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour**Les quatre premières équipes se maintiennent en 1^{ère} division et jouent pour le titre (1v4 et 2v3)**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Matin: ½ finales – Après-midi: finale

Les huit dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v12 ; 6v11 ; 7v10 ; 8v9)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous.

Les quatre équipes perdantes descendent en 2^{ème} division.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : appliquer les principes du § IV-4 du règlement général spécifique par équipes § 1.2.2-1 du Vademecum FFGolf.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 18 avril 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2024**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 18 avril 2025** (condition sine qua non d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 26 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club champion de Normandie 1^{ère} division Messieurs qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES**2ème DIVISION MESSIEURS****SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL 2025****AU GOLF DE MUNICIPAL D'EVREUX****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Pour les clubs:**

Epreuve ouverte aux 12 clubs suivants :

BAGNOLES	BREHAL	CABOURG LE HOME	CENTRE MANCHE
CHAMP DE BATAILLE	ETRETAT	FLERS LE HOULME	GARCELLES
JUMIEGES	LOUVIGNY	OMAHA BEACH	ST SAENS

Pour les membres des équipes :

Voir [vademecum fédéral § 1. 3 et procédure d'inscription pour les épreuves de Ligue.](#)

FORME DE JEU**Phase de qualification : 1^{er} jour**

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour**Les huit premières équipes jouent pour la montée en 1^{ère} division (1v8 ; 4v5 ; 2v7 et 3v6)**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les quatre équipes gagnantes montent en 1^{ère} division**Les quatre dernières équipes jouent pour le maintien en 2^{ème} division (9v12 ; 10v11)**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous.

Les deux équipes perdantes descendent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf.](#)

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 18 avril 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de 220 € (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et devront être adressés au bureau de la ligue **au plus tard le 18 avril 2025** (condition *sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 26 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club champion de Normandie 2^{ème} division Messieurs qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES

PROMOTION MESSIEURS

SAMEDI 26 AVRIL ET DIMANCHE 27 AVRIL 2025

AU GOLF DE VIRE LA DATHEE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

La promotion est ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie autres que ceux composant la 1^{ère} et la 2^{ème} Division.

Pour les membres des équipes :

[voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

6 simples / stroke play / 18 trous
Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les équipes classées au-delà de la quatrième place à l'issue de la phase de qualification restent en promotion.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les 4 premières équipes sont qualifiées et jouent pour la montée (1 v 4 ; 2 v 3)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les deux équipes gagnantes montent en 2^{ème} division.

Les deux équipes perdantes restent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 26 mars 2025** à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 18 avril 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 26 mars 2025** (condition sine qua non d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 26 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES**1^{ère} DIVISION SENIORS DAMES****SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025****AU GOLF DE HOULGATE****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Pour les clubs:**

Championnat ouvert aux 8 clubs suivants :

CAEN LA MER	COUTAINVILLE	GRANVILLE	HOULGATE
LE HAVRE OCT/MER	OMAHA BEACH	ROUEN MSA	VIRE LA DATHEE

Pour les membres des équipes:

Être âgé de 50 ans ou plus la veille de l'épreuve soit né(e)s le 5 septembre 1975 ou avant.

[voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).**FORME DE JEU****Phase de qualification : 1^{er} jour**

4 simples / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour**Les quatre premières équipes se maintiennent en 1^{ère} division et jouent pour le titre (1v4 et 2v3)**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous

Matin: ½ finales – Après-midi: finale

Les quatre dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v8 ; 6v7)

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous.

Les deux équipes perdantes descendent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf](#).La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs/joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent**ENGAGEMENTS**

être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 29 août 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 29 août 2025** (condition *sine qua non* d'inscription).La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 6 septembre 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.**PRIX**

Trophée confié pendant un an au Club champion de Normandie Séniors Dames qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES PROMOTION SENIORS DAMES

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025
AU GOLF DE HOULGATE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

La promotion est ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie autres que ceux composant la 1^{ère} division.

Pour les membres des équipes :

Être âgé de 50 ans ou plus la veille de l'épreuve soit né(e)s le 5 septembre 1975 ou avant.
[voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

4 simples / stroke play / 18 trous
Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Les équipes classées au-delà de la quatrième place à l'issue de la phase de qualification restent en promotion.

Dans le cas où seulement 3 équipes seraient engagées, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent directement à la 1^{ère} division, l'équipe classée 3^{ème} reste en promotion.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les 4 premières équipes sont qualifiées et jouent pour la montée (1 v 4 ; 2 v 3)

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les deux équipes gagnantes montent en 1^{ère} division.

Les deux équipes perdantes restent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 6 août 2025** à minuit.

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 29 août 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220€** (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le mercredi 6 août 2025** (condition *sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 6 septembre 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être une joueuse figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES**SENIORS MESSIEURS 1^{ère} DIVISION****SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025****AU GOLF DE CABOURG LE HOME****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Pour les clubs:**

Epreuve ouverte aux 12 clubs suivants :

AMIRAUTE	CABOURG LE HOME	CAEN LA MER	CENTRE MANCHE
COTE DES ISLES	ETRETAT	GRANVILLE	LE HAVRE OCTEVILLE
LERY POSES	LE VAUDREUIL	ROUEN MT ST AIGNAN	YERVILLE

Pour les membres des équipes:

Être âgé de 50 ans ou plus la veille de l'épreuve soit né(e)s le 5 septembre 1975 ou avant.

[voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).**FORME DE JEU****Phase de qualification : 1^{er} jour**

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour**Les quatre premières équipes se maintiennent en 1^{ère} division et jouent pour le titre (1v4 et 2v3)**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Matin: ½ finales – Après-midi: finale

Les huit dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v12 ; 6v11 ; 7v10 ; 8v9)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous.

Les quatre équipes perdantes descendent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf.**ENGAGEMENTS**

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs/joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 29 août 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 29 août 2025** (condition *sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 6 septembre 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club champion de Normandie Séniors Messieurs qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS PROMOTION

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

AU GOLF DE VIRE LA DATHEE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

La promotion est ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie autres que ceux composant la 1^{ère} Division.

Pour les membres des équipes :

Être âgé de 50 ans ou plus la veille de l'épreuve soit né(e) le 5 septembre 1975 ou avant.

[Voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les équipes classées au-delà de la huitième place à l'issue de la phase de qualification restent en promotion.

Dans le cas où moins de 8 équipes seraient engagées, les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} accèdent directement à la 1^{ère} division, les équipes classées derrière restent en promotion.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les 8 premières équipes sont qualifiées et jouent pour la montée (1v8 ; 2v7 ; 3v6 ; 4v5)

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les quatre équipes gagnantes montent en 1^{ère} division en 2023. Les quatre équipes perdantes restent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : appliquer les principes du § IV-4 du règlement général spécifique par équipes § 1.2.2-1 du Vademecum FFGolf.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 6 août 2025** à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 29 août 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220€** (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le mercredi 6 août 2025** (*condition sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 6 septembre 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS 2 DAMES 1^{ère} DIVISION

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AVRIL 2025
AU GOLF DE LA COTE DES ISLES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Championnat ouvert aux 8 clubs suivants :

CABOURG LE HOME

CAEN LA MER

DIEPPE POUR

FORET VERTE

GRANVILLE

LE HAVRE OCT/LER

LERY-POSES

OMAHA BEACH

Pour les membres des équipes :

Être âgé de 60 ans ou plus la veille de l'épreuve soit nées le 11 avril 1965 ou avant.

Voir [vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

4 simples / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les deux premières équipes jouent pour le titre ; les 3^{ème} et 4^{ème} jouent pour la 3^{ème} place.

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les quatre dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v8 ; 6v7)

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les deux équipes perdantes descendent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs/joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 4 avril 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 4 avril 2025** (*condition sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 12 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club champion de Normandie Seniors 2 Dames qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS 2 DAMES PROMOTION

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AVRIL 2025

AU GOLF DE UTAH BEACH

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs:

La promotion est ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie autres que ceux composant la 1^{ère} division.

Pour les membres des équipes :

Être âgé de 60 ans ou plus la veille de l'épreuve, soit nées le 11 avril 1965 ou avant.

Voir vademecum fédéral § 1.3 et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

4 simples / stroke play / 18 trous.

Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Les équipes classées au-delà de la quatrième place à l'issue de la phase de qualification restent en promotion.

Dans le cas où moins de quatre équipes seraient engagées, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent directement à la 1^{ère} division ; les équipes classées derrière restent en promotion.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les quatre premières équipes sont qualifiées et jouent pour la montée (1v4 ; 2v3).

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous.

Les deux équipes gagnantes montent en 1^{ère} division en 2026.

Les deux équipes perdantes restent en promotion en 2026.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 12 mars 2025** à minuit.

Inscription des joueuses et joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 4 avril 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de 220 € (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le mercredi 12 mars 2025** (condition sine qua non d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 12 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AVRIL 2025

AU GOLF DE LA COTE DES ISLES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs:

Epreuve ouverte aux 12 clubs suivants :

CABOURG LE HOME	CAEN LA MER	COTE DES ISLES	EVREUX
GRANVILLE	HOULGATE	LE HAVRE OCT/MER	LERY-POSES
LE VAUDREUIL	LOUVIGNY	ROUEN MT ST AIGNAN	VIRE LA DATHEE

Pour les membres des équipes :

Être âgé de 60 ans ou plus la veille de l'épreuve soit nés le 11 avril 1965 ou avant.

[Voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

4 simples / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les quatre premières équipes se maintiennent en 1^{ère} division. Les deux premières jouent pour le titre, les 3^{ème} et 4^{ème} jouent pour la 3^{ème} place.

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les huit dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v12 ; 6v11 ; 7v10 ; 8v9).

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous Les quatre équipes perdantes descendent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 13 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs/joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le vendredi 4 avril 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 4 avril 2025** (*condition sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 12 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au club champion de Normandie Seniors 2 Messieurs qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS PROMOTION

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AVRIL 2025

AU GOLF DE UTAH BEACH

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

La promotion est ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie autres que ceux composant la 1^{ère} Division.

Pour les membres des équipes :

Être âgé de 60 ans ou plus la veille de l'épreuve soit nés le 11 avril 1965 ou avant.

Voir vademecum fédéral § 1.3 et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

4 simples / stroke play / 18 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus.

Les équipes classées au-delà de la huitième place à l'issue de la phase de qualification restent en promotion.

Dans le cas où moins de 8 équipes seraient engagées, les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} accèdent directement à la 1^{ère} division, les équipes classées derrière restent en promotion.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les 8 premières équipes sont qualifiées et jouent pour la montée (1v8 ; 2v7 ; 3v6 ; 4v5)

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous

Les quatre équipes gagnantes montent en 1^{ère} division en 2026. Les quatre équipes perdantes restent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 12 mars 2025** à minuit.

Inscription des joueuses et joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 4 avril 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220 €** (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le mercredi 12 mars 2025** ([condition sine qua non d'inscription](#)).

La [réunion des capitaines](#), sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 12 avril 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS 3 MESSIEURS

Mardi 20 mai 2025
Sur le golf de UTAH BEACH

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Cette épreuve est ouverte à tous les clubs de la Ligue de Normandie.

Pour les membres des équipes :

Être âgé de 70 ans ou plus la veille de l'épreuve, soit nés le 19 mai 1955 ou avant.

[Voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

FORME DE JEU

Equipes :

3 simples / strokeplay / 18 trous.

Les 2 meilleurs scores sont retenus.

Marques de départ : jaunes

Intempéries et circonstances exceptionnelles [appliquer les principes du 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

Exceptionnellement si au moins deux vagues complètes sont rentrées lors du seul tour de cette épreuve, le Comité pourra décider que le total de ces deux cartes de chaque équipe, seront prises en compte pour établir le classement. A défaut l'épreuve serait annulée et si possible reportée.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolt.org> avant le dimanche 20 avril 2025 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le lundi 12 mai 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de 120 € (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 20 avril 2025 (condition sine qua non d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le mardi 20 mai avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

Prix

Trophée confié pendant un an au club Champion de Normandie Séniors 3 Messieurs, qui se chargeront de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES FOURSOMES DAMES

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025
AU GOLF NORMANDIE COTE D'ALBATRE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs:

Épreuve ouverte à tous les Clubs de Normandie. Un Club ne peut inscrire qu'une seule équipe.

Pour les équipières :

[Voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

Fiche de composition d'équipes : 12 joueuses maximum.

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

3 foursomes / stroke play / 18 trous Les 2 meilleurs scores sont retenus.

Les 4 premières équipes sont qualifiées et continuent pour le titre.

Phase finale : 2^{ème} jour

3 foursome / match play / 18 trous

Matin : ½ finales ; les équipes qualifiées jouent pour le titre : 1 v 4 ; 2 v 3

Après-midi : finale.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **jeudi 4 septembre 2025** à minuit.

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 26 septembre 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220€** (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le jeudi 4 septembre 2025** (condition *sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 4 octobre 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être une joueuse figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au Club vainqueur qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€)

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES FOURSOMES MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

AU GOLF DE DIEPPE POURVILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs:

Épreuve ouverte aux huit clubs de Normandie suivants :

CHAMP DE BATAILLE

ETRETAT

FORET VERTE

GARCELLES

GRANVILLE

LE HAVRE OCTEVILLE

LERY-POSES

ROUEN MT ST AIGNAN

Pour les membres des équipes :

Voir vademecum fédéral § 1.3 et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

Fiche de composition d'équipes : 12 joueurs maximum.

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

3 foursomes / stroke play / 18 trous ; Les 2 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale : 2^{ème} jour

Les quatre premières équipes se maintiennent en 1^{ère} division et jouent pour le titre (1v4 et 2v3)

3 foursomes / match play / 18 trous / Matin : ½ finales – Après-midi : finale

Les quatre dernières équipes jouent pour le maintien en 1^{ère} division (5v8 ; 6v7)

3 foursomes / match play / 18 trous.

Les deux équipes perdantes descendent en promotion en 2026.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve, soit le **vendredi 26 septembre 2025 à minuit**.

Les droits d'engagement sont de 220€ (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et devront être adressés au bureau de la ligue **au plus tard le vendredi 26 septembre 2025** (condition sine qua non d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 4 octobre 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

PRIX

Trophée confié pendant un an au Club vainqueur qui se chargera de la gravure (sous peine d'une facturation de 50€).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES FOURSOMES MESSIEURS PROMOTION

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

AU GOLF DE BELLEME ST MARTIN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

Épreuve ouverte à tous les Clubs de Normandie ne faisant pas partie de la première division foursome messieurs.
Un club ne peut inscrire qu'une seule équipe.

Pour les membres des équipes :

[Voir vademecum fédéral § 1.3](#) et [procédures d'inscription pour les épreuves de Ligue](#).

Fiche de composition d'équipes : 12 joueurs maximum.

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} jour

3 foursomes / stroke play / 18 trous ;

Les 2 meilleurs scores sont retenus.

Phase finale: 2^{ème} jour

Les 4 premières équipes sont qualifiées et jouent pour la montée (1v4 ; 2v3)

3 foursomes / match play / 18 trous

Les deux équipes gagnantes montent en 1^{ère} division en 2026. Les équipes perdantes restent en promotion.

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [appliquer les principes du § 1.3 du Vademecum FFGolf](#).

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **jeudi 4 septembre 2025** à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 26 septembre 2025** à minuit.

Les droits d'engagement sont de **220€** (montant du droit d'inscription fixé pour 2025), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le jeudi 4 septembre 2025** (*condition sine qua non* d'inscription).

La réunion des capitaines, sauf indication contraire, se tiendra le **samedi 4 octobre 2025** avant la compétition (l'heure sera précisée ultérieurement). La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification. Ce représentant peut être un joueur figurant sur la liste de composition d'équipe, la personne autorisée à donner des conseils, ou toute autre personne mandatée par écrit par le capitaine.

FINALE DE LIGUE NORMANDIE DU CHALLENGE NATIONAL DES ECOLES DE GOLF

Dimanche 5 Octobre 2025 sur le Golf DE GAILLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques par équipe des épreuves fédérales amateurs du Vademecum FFG 2025 ainsi que le **REGLEMENT DU CHALLENGE NATIONAL DES ECOLES DE GOLF 2025**.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre né le 1^{er} septembre 2009 ou après et avoir un index supérieur ou égal à 20 (au 1^{er} septembre 2024).
- Licencié dans un club de Normandie
- Titulaire de l'attestation de réponse au questionnaire de santé, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFG.
- Etre éligible au Challenge National des Ecoles de Golf 2024/2025

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou [vademecum FFG §4 et §1.5.5](#)

CATEGORIES

- Enfants : Nés en 2017 et après.
- Poucets : Nés en 2015 et 2016.
- Poussins : Nés en 2013 et 2014.
- Benjamins : Nés en 2011 et 2012.
- Minimés : Nés en 2008 (après le 1^{er} septembre), 2009 et 2010.

PHASE FINALE DE LA LIGUE DE NORMANDIE

Les dix premiers clubs Normands au classement du Challenge National des Ecoles de Golf, arrêté au 31 Août 2025, se retrouveront pour disputer une Finale de Ligue de Normandie.

Chaque club pourra engager quatre équipes de deux joueurs ou joueuses (mixed up).

Les trois meilleurs scores de chaque club permettront d'établir le classement de cette finale.

FORME DE JEU DE LA FINALE

Formule de jeu : Greensome – Score maximum 9 coups par trou sur 9 trous.

Marques de départ :

- Enfants : Repères **Oranges** pour les Filles et les Garçons
 - Poucets : Repères **Oranges** pour les Filles et **Violets** pour les Garçons
 - Poussins : Repères **Violets** pour les Filles et **Argent** (ou **Rouges**) pour les Garçons
 - Benjamins : Repères **Rouges** pour les Filles et **Bleus** pour les Garçons
 - Minimés : Repères **Rouges** pour les Filles et **Jaunes** pour les Garçons
- Référence distances approximatives sur 9 trous : **Oranges** 1375 m, **Violets** 2100m.

REGLES LOCALES ET CODES DE COMPORTEMENT

8. Les cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. (voir §1.3 du vademecum FFG).

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (voir 1.3 du vademecum FFG).

9. Le code de comportement (voir § 14 Hard Card 2025) s'applique intégralement.

9.1. Epreuve « non fumeur » : Il est interdit lors de cette épreuve de jeunes, pour les joueurs, accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue de fumer sur le parcours.

9.2. Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du parcours

3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

ENGAGEMENTS

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 19 Septembre 2025 à minuit.

PRIX

Récompense aux trois premiers clubs à l'issue de la finale de ligue.

FINALE INTERDEPARTEMENTALE DE LA LIGUE DE NORMANDIE 2025**CIRCUIT JEUNES - FILLES ET GARCONS****REGLEMENT PARTICULIER**

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs individuelles, en double ou par équipes figurant sur le [vademecum FFG 2025](#).

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

DATE ET LIEUX

DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025 AU GOLF DE CAEN LA MER

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux jeunes amateurs **nés en 2009 ou après**,

- Licenciés en région Normandie, un joueur doit être licencié dans le département qu'il représente.
- titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou de l'attestation de réponse au questionnaire médical, valable pour la saison en cours et enregistrés auprès de la Fédération.

Les compétiteurs sont répartis par âge dans cinq catégories. Pour chacune d'elle les index doivent, sauf dérogation de la commission jeune de la Ligue, être compris dans les limites fixées dans le tableau suivant au 1^{er} janvier 2025.

DANS CHAQUE CATEGORIE, IL Y A UNE SERIE FILLES ET UNE SERIE GARCONS, SOIT DIX SERIES

Nombre de trous	Catégorie nationale FFGolf	Année de naissance	Index Filles	Index Garçons
9 TROUS	Enfants	2017 ou après	Index ≥ 15	Index ≥ 15
	Poucets	2015 - 2016	Index ≥ 15	Index ≥ 15
18 TROUS	Poussins	2013 - 2014	Index ≥ 15	Index ≥ 15
	Benjamins	2011 - 2012	Index ≥ 15	Index ≥ 15
	Minimes	2009 - 2010	Index ≥ 15	Index ≥ 15

Important :

Chaque mineur non accompagné doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaire type : in fine ou [vademecum FFG §4 et §1.5.5](#)

DEROULEMENT DES EPREUVES**PHASES DES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES**

Les qualifications départementales la région Normandie seront organisées par chaque Comité Départemental et se dérouleront **selon un calendrier défini par ce comité** et comprendra si possible 5 à 7 épreuves d'une journée de préférence le samedi ou le dimanche, ou un jour férié sur les terrains de leur département qui accepteront à titre gracieux ces épreuves.

A l'issue de ces phases de qualification, chaque département présentera une équipe constituée des deux meilleures filles et des deux meilleurs garçons de chaque catégorie suivant le classement par points.

FINALE INTERDEPARTEMENTALE

Score maximum sur 9 trous (Règle 21.2) : 9 coups par trou

Catégorie Enfants : Repères **Oranges** pour Filles et Garçons

Catégorie Poucets : Repères **Oranges** pour les Filles et **Violets** pour les Garçons

Score maximum sur 18 trous (Règle 21.2) : 9 coups par trou

Catégorie Poussins : Repères **Violets** pour les Filles et **Rouges** pour les Garçons

Catégorie Benjamins : Repères **Rouges** pour les Filles et **Bleus** pour les Garçons

Catégorie Minimes : Repères **Rouges** pour les Filles et **Jaunes** pour les Garçons

CLASSEMENT

Le classement des départements sera constitué en fonction des points rapportés par chaque joueur représentant son département suivant son classement dans sa série :

1° : 15 pts, 2° : 12 pts, 3° : 10 pts, 4° : 8 pts, 5° : 6 pts, 6° : 5 pts, 7° : 4 pts, 8° : 3 pts, 9° : 2 pts, 10° : 1 pt

Seuls les joueurs participant à la finale marquent des points. En cas d'égalité entre plusieurs joueurs, les points des places concernées sont partagés.

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT POUR LA FINALE

1. REGLES LOCALES EN VIGUEUR PENDANT TOUT LE DEROULEMENT DES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES ET DE LA FINALE

- 1.1 Seuls les équipiers ou compétiteurs sont autorisés à caddeyer.
- 1.2 Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits.

[Pénalités définies par le vademecum fédéral § 1.2.8](#)

2. CODE DE COMPORTEMENT :

Le code de comportement ([§ 1.2.13-14 du vademecum fédéral](#)) s'applique également.

2.1-Epreuves « non fumeur » :

Pour cette épreuve de jeunes, les accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de Ligue sont invités également à ne pas fumer à proximité des jeunes.

2.2-Accompagnateurs :

Seules les personnes désignées par le Comité d'Organisation sont autorisées sur le parcours.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, **exceptés les suiveurs de partie désignés**, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

- 1^{ère} infraction : avertissement officiel
- 2^{ème} infraction : exclusion du parcours
- 3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le comité d'épreuve décidera des mesures à prendre y compris l'annulation d'une épreuve.

ENGAGEMENT

Phase finale : le nom des joueurs devra parvenir à la ligue 14 jours avant la date fixée pour la finale.

PRIX

Trophée attribué au Département vainqueur, le Comité départemental décidera du club qui conservera le trophée et prendra les dispositions pour faire effectuer la gravure. Souvenirs remis aux équipières et équipiers vainqueurs.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE

POUCETS – POUSSINS – BENJAMINS (18 trous) – FILLES & GARCONS

ENFANT U8 (9 trous) - FILLES & GARCONS

DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

Sur le golf de CAEN GARCELLES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales individuelles du Vademecum FFG 2025 ainsi que le [règlement particulier du Championnat de France Jeunes. Vademecum fédéral § 1.7.](#)

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à 96 (maximum sur 18 trous) joueurs amateurs nés en 2011 ou après :

- Licencié dans un golf de la Ligue de Normandie.
- Titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, être titulaire de l'attestation de réponse au questionnaire de santé, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFG.

Les compétiteurs sont répartis par âge dans huit séries :

- Enfants (U8) filles et garçons : nés en 2017 et après (limite de 24 garçons et 12 filles)
- Poucettes et Poucets : nés en 2015 et 2016 (limite de 20 garçons et 12 filles)
- Poussines et Poussins : nés en 2013 et 2014 (limite de 20 garçons et 12 filles)
- Benjamins et Benjaminses : nés en 2011 et 2012 (limite de 20 garçons et 12 filles)

Le champ de joueurs sera déterminé comme suit : l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre maximum de filles et de garçons indiqué ci-dessus. Si la limite de participants d'une série n'est pas atteinte, les joueurs en liste d'attente dans une autre série pourront être intégrés en privilégiant les séries les plus jeunes.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou vademecum FFG §1.3.1-2 et §4.1.

FORME DE JEU

Simple/Score maximum 9 coups : 18 trous sur une journée pour les poucets, poussins et benjamins. 9 trous pour les enfants (U8).

Les distances de jeu sont celles préconisées dans le vademecum FFG 2025 § 3.6.4

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT

10. Les cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. (voir §1.2-8 du vademecum FFG).
Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (voir 1.2-4 du vademecum FFG).
11. Le code de comportement (voir § 14 du code comportement § 1.2.13) s'applique intégralement.
 - 11.1. Epreuve « non fumeur » : Il est interdit lors de cette épreuve de jeunes, pour les joueurs, accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue de fumer sur le parcours.
 - 11.2. Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

12.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du parcours

3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

CLASSEMENT

Les champions de Normandie de chaque série seront déterminés suivant le classement de ce seul tour. En cas d'égalité pour la première place, un play off doit être organisé.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Voir § 1.4 du vademecum fédéral.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être effectuées par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> impérativement sept jours avant le premier tour de l'épreuve soit le **5 octobre 2025 minuit**.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES**1^{ère} DIVISION U16 FILLES****Samedi 21 et Dimanche 22 Juin 2025****Sur le Golf de LERY-POSES**Epreuve comptant pour le mérite national jeunes**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques par équipe des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Pour les clubs :**

CAEN LA MER (vainqueur 2024)	OMAHA BEACH (finaliste 2024)	ROUEN MT ST AIGNAN (1/2 finaliste 2024)
CABOURG LE HOME (1/2 finaliste 2024)	COUTAINVILLE (barrage 2024)	LE HAVRE OCT/MER (promotion 2024)

Pour les équipières :Joueuses nées en 2009 et après (U16). Voir vademecum fédéral § I-4.1.

Fiche de composition d'équipes : 8 joueuses maximum.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou vademecum FFG § 4 et § 1.5.5.**FORME DE JEU**Pour chaque tour, au moins une joueuse née en 2011 ou après, doit **obligatoirement** participer au tour. En cas d'impossibilité, le club ne pourra présenter que deux joueuses au premier tour et perdra le dernier simple en demi-finale, le foursome en finale.**Distance de jeu préconisée** : Une seule marque de départ (repères 5, rouges) sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.**Phase de qualification** : 1er jour (Division et promotion ensemble)

3 joueuses / Score maximum 9 coups / 18 trous. Les 2 meilleurs scores sont retenus.

Progressivement, le championnat de Normandie adoptera le règlement des divisions et promotion ffgolf, soit 4 joueuses par équipes par tour.**Phase finale : 2^{ème} jour**

Les 4 premières équipes jouent le titre.

Matin : ½ Finales, 1 vs 4, 2 vs 3. 3 simples / match play / 18 trous. Match dans l'ordre des index.

Progressivement, le championnat de Normandie adoptera le règlement des divisions et promotion ffgolf, soit 4 joueuses par équipes par tour.**Après-midi** : Finale 4 joueuses : 1 foursome, 2 simples / match play / 18 trous. Simple dans l'ordre des index.**Phase finale pour les barrages : 2^{ème} jour**

Les 2 dernières équipes jouent pour le maintien. 3 simples / match play / 18 trous. Match dans l'ordre des index.

Matin : 5 vs 6. L'équipe perdante descend en promotion.

Progressivement, le championnat de Normandie adoptera le règlement des divisions et promotion ffgolf, soit 4 joueuses par équipes par tour.**Réunion des capitaines** : Se tiendra avant la compétition (heure précisée en temps utile). Vademecum fédéral § 1.3Les chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. (voir §1.2.8 du vademecum FFG). Seuls les équipiers inscrits sont autorisés comme cadet.Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. Vademecum fédéral § 1.2.4.**Intempéries et circonstances exceptionnelles** : Appliquer les principes du §1.3 du vademecum FFG.**ENGAGEMENTS**Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 13 juin 2025 à minuit.Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 13 juin 2025 minuit.Les droits d'engagement sont de 100€ et devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 13 juin 2025 (condition sine qua non d'inscription).**PRIX**

Trophée confié pendant un an au club vainqueur qui se chargera de la gravure.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES PROMOTION U16 FILLES

Samedi 21 Juin 2025
Sur le Golf de LERY-POSES

Epreuve comptant pour le mérite national jeunes (phase de qualification du premier jour)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques par équipe des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Ouvert aux clubs ne se trouvant pas en première division du championnat de Normandie par équipe U16 Filles

Pour les équipières : Joueuses nées en 2009 et après (U16) [Voir vademecum fédéral § I-4.1.](#)

Fiche de composition d'équipes : 8 joueuses maximum.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou [vademecum FFG § 4 et § 1.5.5.](#)

FORME DE JEU

Pour chaque tour, au moins une joueuse née en 2011 ou après, doit **obligatoirement** participer au tour. En cas d'impossibilité, le club ne pourra présenter que deux joueuses au premier tour.

Distance de jeu préconisée : Une seule marque de départ (repères 5, rouges) sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

Phase de qualification : 1^{er} jour (Division et promotion ensemble)

3 joueuses / Score maximum 9 coups / 18 trous. Les 2 meilleurs scores sont retenus.

Progressivement, le championnat de Normandie adoptera le règlement des divisions et promotion ffgolf, soit 4 joueuses par équipes par tour.

L'équipe qui terminera première du classement final de la promotion montera en première division.

Réunion des capitaines : Se tiendra avant la compétition (heure précisée en temps utile). [Vademecum fédéral § 1.3](#)

Les chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. ([voir §1.2.8 du vademecum FFG](#)). Seuls les équipiers inscrits sont autorisés comme cadet.

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. [Vademecum fédéral § 1.2.4.](#)

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [Appliquer les principes du §1.3 du vademecum FFG.](#)

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le mercredi 21 mai 2025 à minuit.

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le Vendredi 13 Juin 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **100 €** et devront être adressées au bureau de la ligue au plus tard le 21 Mai 2025 (condition sine qua non d'inscription).

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES

1^{ère} DIVISION U16 GARCONS

Samedi 21 et Dimanche 22 Juin 2025
Sur le Golf de LERY-POSES

Epreuve comptant pour le mérite national jeunes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques par équipe des épreuves fédérales amateurs.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

CAEN LA MER (vainqueur 2024)	GRANVILLE (finalist 2024)	CHERBOURG (1/2 finaliste 2024)	OMAHA BEACH (1/2 finaliste 2024)
ROUEN MT ST AIGNAN (barrage 2024)	LE HAVRE OCT/MER (barrage 2024)	COUTAINVILLE (promotion 2024)	LE VAUDREUIL (promotion 2024)

Pour les équipiers : Joueurs nés en 2009 et après (U16). [Voir vademecum fédéral § I-4.1.](#)

Fiche de composition d'équipes : 10 joueurs maximum.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou [vademecum FFG § 4 et § 1.5.5.](#)

FORME DE JEU

Pour chaque tour, au moins un joueur né en 2011 ou après, doit **obligatoirement** participer au tour. En cas d'impossibilité, le club ne pourra présenter que quatre joueurs au premier tour et perdra le dernier simple en match play au second tour.

Distance de jeu préconisée : Une seule marque de départ (repères 3, jaunes) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Phase de qualification : 1^{er} jour (Division et promotion ensemble)

5 joueurs / Score maximum 9 coups / 18 trous. Les 4 meilleurs scores sont retenus

Phase finale : 2^{ème} jour

Les 4 premières équipes jouent le titre. 1 foursome et 2 simples / match play / 18 trous. Simples dans l'ordre des index.

Matin : ½ Finales, 1 vs 4, 2 vs 3.

Après-midi : Finale

Phase finale pour les barrages : 2^{ème} jour

Les 4 dernières équipes jouent pour le maintien. 1 foursome et 2 simples / match play / 18 trous. Simples dans l'ordre des index.

Matin : 5 vs 8, 6 vs 7. Les équipes perdantes descendent en promotion.

Se tiendra avant la compétition (heure précisée en temps utile). [Vademecum fédéral § 1.3](#)

Les chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. ([voir §1.2.8 du vademecum FFG](#)). Seuls les équipiers inscrits sont autorisés comme cadet.

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. [Vademecum fédéral § 1.2.4.](#)

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [Appliquer les principes du §1.3 du vademecum FFG.](#)

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 13 juin 2025 minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 13 juin 2025 minuit.

Les droits d'engagement sont de **100 €** (montant du droit d'inscription fixé pour **2025**), et **devront être adressés au bureau de la ligue au plus tard le 13 juin 2025** (condition sine qua non d'inscription).

PRIX

Trophée confié pendant un an au club vainqueur qui se chargera de la gravure.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES PROMOTION U16 GARCONS

Samedi 21 Juin 2025
Sur le Golf de LERY-POSES

Epreuve comptant pour le mérite national jeunes (phase de qualification du premier tour)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Ouvert aux clubs ne se trouvant pas en première division du championnat de Normandie par équipe U16 Garçons

Pour les équipiers : Joueurs nés en 2009 et après (U16). Voir règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes (§1-1 et 1-2).

Fiche de composition d'équipes : 10 joueurs maximum.

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou vademecum FFG §1.3.1-2 et §4.1.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, au moins un joueur né en 2011 ou après, doit **obligatoirement** participer au tour. En cas d'impossibilité, le club ne pourra présenter que quatre joueurs au premier tour.

Distance de jeu préconisée : Une seule marque de départ (repères 3, jaunes) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Phase de qualification : 1^{er} jour (Division et promotion ensemble)

5 joueurs / Score maximum 9 coups / 18 trous. Les 4 meilleurs scores sont retenus

Les 2 premières équipes du classement final de la promotion monteront en division.

Réunion des capitaines : Se tiendra avant la compétition (heure précisée en temps utile). [Vademecum fédéral § 1.3](#)

Les chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. ([voir §1.2.8 du vademecum FFG](#)). Seuls les équipiers inscrits sont autorisés comme cadet.

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. [Vademecum fédéral § 1.2.4](#).

Intempéries et circonstances exceptionnelles : [Appliquer les principes du §1.3 du vademecum FFG](#).

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le mercredi 21 mai 2025 à minuit.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le vendredi 13 Juin 2025 à minuit.

Les droits d'engagement sont de **100 €** et devront être adressées au bureau de la ligue au plus tard le 21 Mai 2025 (condition sine qua non d'inscription).

**CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR ÉQUIPES
DES A.S. D'ENTREPRISE DE NORMANDIE – 1^{ère} DIVISION
EPREUVE QUALIFICATIVE POUR LA COUPE DE FRANCE DES A.S. D'ENTREPRISE – TROPHEE FANEN**

**1^{ER} TOUR - SAMEDI 26 AVRIL 2025 – GOLF DE CHAMP DE BATAILLE
2^{EME} TOUR - SAMEDI 17 MAI 2025 – GOLF DU BIEF
3^{EME} TOUR – SAMEDI 21 JUIN 2025 – GOLF DE BARRIERE ST JULIEN**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipes des épreuves fédérales amateurs, ainsi que les règlements particuliers suivants du Vademecum 2025 de la FFGolf :

- Coupe de France des associations d'entreprises phases éliminatoires régionales
- Interclubs par équipes, Coupe de France des associations d'entreprise, quotas 2025 par région

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Associations :

Championnat ouvert à toutes les Associations Sportives (A.S.) d'Entreprise, Comité d'Entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise de la ligue de Normandie, affiliée à la FFGolf. (Voir le Règlement Général Spécifiques des Épreuves Fédérales Amateurs par Équipes du Vademécum FFG 2025)

Pour les équipiers / équipières :

- Être membre de l'association d'entreprise, comité d'entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le club qu'ils représentent via Extranet,
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise, comité d'entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise. (Vademécum 2025).
- Avoir un index inférieur à 26,5. Les équipiers ayant un index compris entre 21,5 et 26,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4. L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 1 mois avant le début de l'épreuve.

Pour rappel, le président et le capitaine de l'association d'entreprise sont responsables du respect des conditions d'éligibilité des joueurs et joueuses.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque tour :

4 joueurs / score maximum par +5 (brut) classement en strokeplay net (voir règle 21.2) / 18 trous par tour

Classement provisoire de chaque tour par addition des 3 meilleures cartes.

Classement final par addition des 9 meilleures cartes retenues sur l'ensemble des 3 tours.

Toute équipe alignant moins de 3 joueurs sur un tour, ou dont moins de 3 scores ne pourraient être retenus sur un tour, ne pourra pas prétendre participer au classement général. A noter qu'un joueur abandonnant au cours d'un tour qu'il a commencé se verra crédité des scores maxima sur les trous non joués (règle 21.2c) et sa carte sera prise en compte.

En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées en comparant, sur l'ensemble des 3 tours, le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Dans le cas où une équipe ne peut rendre son plus mauvais score (disqualification ou forfait) sur un ou plusieurs tours, il est considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

En cas d'égalité parfaite après ces départages, chaque capitaine concerné désignera une joueuse ou un joueur qui part en play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le jouer, les équipes concernées seront convoquées à une date ultérieure pour le terminer ou le jouer.

L'équipe gagnante à l'issue des 3 tours représentera la ligue de Normandie à la Finale de la Coupe de France des Associations d'Entreprise – **Trophée Raymond FANEN** – qui se déroulera **du vendredi 5 au dimanche 7 septembre 2025 sur le golf d'ORLEANS LIMERE** (inscription de l'équipe à confirmer sur extranet avant le **mardi 5 août 2025** et des équipiers avant le **jeudi 28 août 2025**).

En cas d'indisponibilité de l'AS sélectionnée pour la Coupe de France, elle sera remplacée par l'AS classée 2nde, et en cas d'indisponibilité de celle-ci par l'AS classée 3^{ème}. Au-delà, la ligue ne présentera pas d'équipe à la Coupe de France.

Marques de départ :

Messieurs : marques blanches ; Dames : marques bleues.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

- Priorité au déroulement de la 1^{ère} Division,
- Au moins une vague doit être terminée pour établir le classement,
- Si au moins deux vagues complètes sont rentrées, les scores sont pris en compte sans déduction de la plus mauvaise carte,
- Si trois vagues complètes sont rentrées, les scores sont pris en compte avec déduction de la plus mauvaise carte.
- Si la 1^{ère} vague ne peut pas terminer son tour, le tour est annulé.

ENGAGEMENTS

Inscription de l'Association sur Extranet (obligatoire) : <http://xnet.ffgolf.org> avant le mercredi **26 mars 2025** à minuit.

Inscription des équipiers/ équipières sur Extranet (obligatoire) : <http://xnet.ffgolf.org>:

- Pour le tour du 26 avril : **avant le vendredi 18 avril 2025 minuit,**
- Pour le tour du 17 mai : **avant le vendredi 9 mai 2025 à minuit**
- Pour la finale du 21 juin : **avant le vendredi 13 juin 2025 minuit.**

Les droits d'engagement d'un montant de **300 euros** doivent parvenir à la Ligue de Golf de Normandie, 11 place Félix Faure, 76170 LILLEBONNE, par chèque à l'ordre de la **Ligue de Golf de Normandie** avant **le 26 mars 2025, date limite d'inscription des équipes.**

Il n'y aura pas de réunion des capitaines.

Les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve seront adressées par mail aux capitaines, et seront disponibles sur le site de la ligue.

PRIX

Trophée confié pendant un an au Club vainqueur qui se chargera de la gravure.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR ÉQUIPES
DES A.S. D'ENTREPRISE DE NORMANDIE – 2^{nde} DIVISION

1^{ER} TOUR - SAMEDI 5 AVRIL 2025 – GOLF DE CABOURG LE HOME
2^{EME} TOUR - SAMEDI 24 MAI 2025 – GOLF DE DIEPPE POURVILLE
3^{EME} TOUR – SAMEDI 28 JUIN 2025 – GOLF DE VIRE LA DATHEE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Associations :

Championnat ouvert à toutes les Associations Sportives (A.S.) d'Entreprise, Comité d'Entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise de la ligue de Normandie, affiliée à la FFGolf (Voir le Règlement Général Spécifiques des Épreuves Fédérales Amateurs par Équipes du Vadémécum FFG 2025), **et non engagées en 1^{ère} division.**

Pour les équipiers / équipières :

- Être membre de l'association d'entreprise, comité d'entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le club qu'ils représentent via Extranet,
- Être salarié titulaire, ou retraité, ou conjoint d'un salarié titulaire ou retraité de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise, comité d'entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise. Deux joueurs maximums peuvent être licencié de l'AS sans être salarié.
- Sans limite d'index. Les équipiers ayant un index compris entre 40 et 54 pourront participer mais joueront avec un index de 40. L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 1 mois avant le début de l'épreuve.

Pour rappel, le président et le capitaine de l'association d'entreprise sont responsables du respect des conditions d'éligibilité des joueurs et joueuses.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque tour : 4 Simples / Stableford / 18 Trous.

Les équipes peuvent être mixtes.

Classement provisoire de chaque tour par addition des 3 meilleures cartes.

Classement final par addition des 9 meilleures cartes retenues sur l'ensemble des 3 tours.

Toute équipe alignant moins de 3 joueurs sur un tour, ou dont moins de 3 scores ne pourraient être retenus sur un tour, ne pourra pas prétendre participer au classement général. A noter qu'un joueur abandonnant au cours d'un tour qu'il a commencé n'obtiendra aucun point sur les trous non joués et sa carte sera prise en compte (règle 21.1c(2)).

En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées en comparant, sur l'ensemble des 3 tours, le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Dans le cas où une équipe ne peut rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur des tours, il est considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

En cas d'égalité parfaite après ces départages, chaque capitaine concerné désignera une joueuse ou un joueur qui part en play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le jouer, les équipes concernées seront convoquées à une date ultérieure pour le terminer ou le jouer.

Marques de départ : Messieurs : marques jaunes ; Dames : marques rouges

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

- Au moins une vague doit être terminée pour établir le classement,
- Si au moins deux vagues complètes sont rentrées, les scores sont pris en compte sans déduction de la plus mauvaise carte,
- Si trois vagues complètes sont rentrées, les scores sont pris en compte avec déduction de la plus mauvaise carte.
- Si la 1^{ère} vague ne peut pas terminer son tour, le tour est annulé.

ENGAGEMENTS

Inscription de l'Association sur Extranet (obligatoire): <http://xnet.ffgolf.org> avant le lundi 17 mars **2025** à minuit.

Inscription des équipiers/ équipières sur Extranet (obligatoire) : <http://xnet.ffgolf.org>:

- Pour le 1^{er} tour: **avant le vendredi 28 mars 2025 minuit**,
- Pour le 2nd tour: **avant le vendredi 16 mai 2025 minuit**
- Pour la finale: **avant le vendredi 20 juin 2025 minuit**.

Les droits d'engagement d'un montant de **300 euros** doivent parvenir à la Ligue de Golf de Normandie, 11 place Félix Faure, 76170 LILLEBONNE, par chèque à l'ordre de la **Ligue de Golf de Normandie** **avant le 17 mars 2025, date limite d'inscription des équipes.**

Il n'y aura pas de réunion des capitaines.

Les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve seront adressées par mail aux capitaines, et seront disponibles sur le site de la ligue

PRIX

Trophée confié pendant un an au Club vainqueur qui se chargera de la gravure.

**CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR ÉQUIPES
DES A.S. D'ENTREPRISE DE NORMANDIE – 3^{ème} DIVISION**

1^{ER} TOUR - SAMEDI 26 AVRIL 2025 – GOLF DE CHAMP DE BATAILLE

2^{EME} TOUR - SAMEDI 17 MAI 2025 – GOLF DU BIEF

3^{EME} TOUR – SAMEDI 21 JUIN 2025 – GOLF DE BARRIERE ST JULIEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique par équipe des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Associations :

Championnat ouvert à toutes les Associations Sportives (A.S.) d'Entreprise, Comité d'Entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise de la ligue de Normandie, affiliée à la FFGolf (Voir le Règlement Général Spécifiques des Épreuves Fédérales Amateurs par Équipes du Vadémécum FFG 2025), **engagées en 1^{ère} division.**

Pour les équipiers / équipières :

- Être membre de l'association d'entreprise, comité d'entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le club qu'ils représentent via Extranet,
- Être salarié titulaire, ou retraité, ou conjoint d'un salarié titulaire ou retraité de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise, comité d'entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise. Deux joueurs maximums peuvent être licencié de l'AS sans être salarié.
- Avoir un index inférieur à 46. Les équipiers ayant un index compris entre 37 et 45 pourront participer mais joueront avec un index de 36. L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 1 mois avant le début de l'épreuve.

Pour rappel, le président et le capitaine de l'association d'entreprise sont responsables du respect des conditions d'éligibilité des joueurs et joueuses.

La 1^{ère} division est prioritaire. Le nombre de joueurs, 1^{ères} et 3^{èmes} divisions confondues, est limité à 88 joueurs.

Dans le cas où le nombre de joueurs inscrits serait supérieur, les équipes retenues le seront dans l'ordre d'arrivée des droits d'engagements à la ligue, le cachet de la poste faisant foi.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque tour :

4 Simples / Stableford Net / 18 Trous. Les équipes peuvent être mixtes.

Classement provisoire de chaque tour par addition des **3** meilleures cartes.

Classement final par addition des 9 meilleures cartes retenues sur l'ensemble des 3 tours.

Toute équipe alignant moins de 3 joueurs sur un tour, ou dont moins de 3 scores ne pourraient être retenus sur un tour, ne pourra pas prétendre participer au classement général.

A noter qu'un joueur abandonnant au cours d'un tour qu'il a commencé n'obtiendra aucun point sur les trous non

joués et sa carte sera prise en compte (règle 21.1c(2)).

En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées en comparant, sur l'ensemble des 3 tours, le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Dans le cas où une équipe ne peut rendre son plus mauvais score (disqualification ou forfait) sur des tours, il est considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

En cas d'égalité parfaite après ces départages, chaque capitaine concerné désignera une joueuse ou un joueur qui part en play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le jouer, les équipes concernées seront convoquées à une date ultérieure pour le terminer ou le jouer.

Marques de départ :

Messieurs : marques jaunes ; Dames : marques rouges.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

- Priorité au déroulement de la 1^{ère} Division,
- Au moins une vague doit être terminée pour établir le classement,
- Si au moins deux vagues complètes sont rentrées, les scores sont pris en compte sans déduction de la plus mauvaise carte,
- Si trois vagues complètes sont rentrées, les scores sont pris en compte avec déduction de la plus mauvaise carte.
- Si la 1^{ère} vague ne peut pas terminer son tour, le tour est annulé.

ENGAGEMENTS

Inscription de l'Association sur Extranet (obligatoire) : <http://xnet.ffgolf.org> avant le mercredi **26 mars 2025** à minuit.

Inscription des équipiers/ équipières sur Extranet (obligatoire) : <http://xnet.ffgolf.org>:

- Pour le tour du 26 avril : **avant le vendredi 18 avril 2025 minuit**,
- Pour le tour du 17 mai : **avant le vendredi 9 mai 2025 à minuit**
- Pour la finale du 21 juin : **avant le vendredi 13 juin 2025 minuit**.

Les droits d'engagement d'un montant de **300 euros** doivent parvenir à la Ligue de Golf de Normandie, 11 place Félix Faure, 76170 LILLEBONNE, par chèque à l'ordre de la **Ligue de Golf de Normandie** avant le **26 mars 2025, date limite d'inscription des équipes**.

Il n'y aura pas de réunion des capitaines.

Les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve seront adressées par mail aux capitaines, et seront disponibles sur le site de la ligue

PRIX

Trophée confié pendant un an au Club vainqueur qui se chargera de la gravure.

QUALIFICATION REGIONALE NORMANDIE POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF ENTREPRISE 2024

SAMEDI 22 JUIN 2024

AU GOLF DE BAYEUX OMAHA BEACH (14)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs.

Il complète et précise le règlement particulier suivant du Vademecum 2023 de la FFGolf :

- Championnat fédéral du golf entreprise par équipes

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs des associations d'entreprise de la Ligue de Normandie

Pour les joueuses et joueurs : (voir règlements général et spécifiques des épreuves fédérales amateurs Vademecum 2024)

- Être au 1^{er} Avril 2024 membres de l'Association du Golf d'Entreprise qu'ils ou elles représentent.
- Être au 1^{er} Avril 2024 salariés titulaires de l'Entreprise représentée par l'Association.
- Être au 1^{er} Avril 2024, licenciés dans un Club avec terrain ou dans l'Association qu'ils représentent. Les joueurs licenciés indépendants ne seront en aucun cas autorisés à jouer cette épreuve.

FORME DE JEU

Une seule Série mixte : index inférieur ou égal à 26,4

L'index pris en compte sera celui enregistré sur FLEOLE à la clôture des inscriptions soit le vendredi 14 juin 2024

18 trous / Strokeplay / Brut

Marques de départ (avec harmonisation des SSS) : Messieurs
Dames

Marques Blanches
Marques Bleues

Les départages, en cas d'ex aequo, se feront sur les 9, 6, 3 et dernier trou tels qu'ils apparaissent sur le logiciel RMS.

Les 7 premiers seront retenus (5 plus 2 remplaçants) et seront qualifiés pour représenter la Normandie au Championnat Fédéral individuel et par équipes **les samedi 29 Aout et dimanche 1^{er} septembre 2024 au Golf de SAINT MALO (35), inscription de l'équipe avant le 31 juillet 2024 sur extranet.**

L'équipe devra être composée de **cinq** membres dont au moins une personne de chaque sexe.

ENGAGEMENTS

Inscription des joueuses et joueurs sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org/> avant **le vendredi 14 Juin 2024** à minuit.

Les associations sont responsables de l'inscription de leurs joueuses et joueurs.

Les droits d'engagement d'un montant de **37 euros** par joueur seront réglés directement auprès du Golf de Bayeux Omaha Beach le jour de l'épreuve.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE INDIVIDUEL DU GOLF D'ENTREPRISE**SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025 AU GOLF DE EN ATTENTE****REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs des associations d'entreprise de la ligue de Normandie.

Pour les joueuses et joueurs : (voir règlement général)

- Être membre de l'association d'entreprise, Comité d'Entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le club qu'ils représentent via Extranet,
- Pour toutes les séries : être salarié titulaire, ou retraité, ou conjoint d'un salarié titulaire ou retraité de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise, Comité d'Entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise. (Vadémécum 2025).
- L'index pris en compte sera celui enregistré sur FLEOLE à la clôture des inscriptions.

Le nombre de participants est limité à **100 (25 par série)**. Si une série est incomplète ou si le quota de joueurs n'est pas atteint, la ligue pourra ajouter des joueurs de la liste d'attente

Les **inscriptions** seront prises dans l'**ordre de réception des droits d'engagement**

Pour rappel, le président de l'association d'entreprise est responsable du respect des conditions d'éligibilité des joueurs et joueuses.

Forme de jeu**4 SERIES MIXTES :**

- | | | |
|--------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| • 1 ^{ère} Série | INDEX inférieur à 12,5 | 18 trous / Stroke play / Brut et Net |
| • 2 ^{ème} Série | INDEX 12,5 – 25,4 | 18 trous / Stableford / Brut et Net |
| • 3 ^{ème} Série | INDEX 25,5 – 35,9 | 18 trous / Stableford / Brut et Net |
| • 4 ^{ème} Série | INDEX 36 – 54 | 18 trous / Stableford / Brut et Net |

Marques de départ :

Messieurs	index < 12,5	Marques blanches	Index > 12,5	Marques jaunes
Dames	index < 14,5	Marques bleues	Index > 14,5	Marques rouges

Pour toutes les séries de jeu, les départages, en cas d'ex aequo, se feront sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Inscription des joueuses et joueurs sur **Extranet** : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **Vendredi 12 septembre 2025** à minuit.

Les associations sont responsables de l'inscription de leurs joueuses et joueurs.

Les droits d'engagement d'un montant de **30 euros** doivent parvenir à la Ligue de Golf de Normandie, 11 place Félix Faure, 76170 LILLEBONNE, par chèque à l'**ordre** de la **Ligue de Golf de Normandie** **avant la date limite d'inscription du 12 septembre 2025**.

PRIX

1^{er} prix brut et 1^{er} prix net par séries

**CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES
DE GOLF PITCH & PUTT DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE
Phase éliminatoire Régionale qualificative pour le Championnat de 2025
SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025 – GOLF DE **EN ATTENTE****

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales ainsi que le règlement particulier du « Championnat de France par équipes des Associations d'Entreprise de golf pitch & putt phases éliminatoires régionales » figurant au Vadémécum 2025 de la FFGolf. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de Normandie.

Deux équipes de la Ligue de Normandie pourront se qualifier pour la finale nationale (voir le règlement particulier des phases éliminatoires régionales mentionné dans l'en-tête).

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise., comité d'entreprise ou dans une section territoriale d'entreprise pour participer en 1^{er} Division qualificative aux Championnats de France

- Les retraités, ou conjoints d'un salarié titulaire ou retraité, ou salarié pour participer en 2^{ème} division.

Pour rappel, le président et le capitaine de l'association d'entreprises sont responsables du respect des conditions d'éligibilité de ses joueurs et joueuses.

FORME DE JEU

Equipe de 2 joueurs ou joueuses / stroke play / 36 trous / (18 trous le matin puis 18 trous l'après-midi).

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Les cadets ne sont pas autorisés.

Le nombre de clubs sera limité à 3, putter inclus.

A noter que pour la finale du Championnat de France de Pitch & Putt par équipes d'entreprises en 2026, le nombre de clubs sera limité à 3, putter inclus.

Les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus. Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Départ de l'épreuve à 9 h en shot gun le matin et 13 h 30 l'après-midi. Le temps de jeu est de 2 h maximum.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles les procédures suivantes doivent être suivies :

Pour que la compétition ne soit pas annulée, il faut au moins un résultat sur 18 trous.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes et des équipiers devront se faire sur l'extranet et **avant le mercredi 8 octobre 2025 minuit**.

Bien vérifier que le choix de la division à l'inscription sur extranet est le bon. Chaque association peut inscrire 2 équipes (en 1^{ère} et/ou 2^{ème} division),

Le nombre total d'équipes (1^{ère} et 2^{ème} division) est limité à 18 pour toute la ligue.

Les équipes inscrites en 1^{ère} division sont prioritaires.

Si plus de 18 équipes sont inscrites en 1^{ère} division une seule sera retenue par association, au choix de celle-ci. Si à l'issue de ce tri, plus de 18 associations différentes restent inscrites en 1^{ère} division le classement au mérite des associations d'entreprises déterminera les associations prioritaires puis l'ordre d'inscription pour les autres.

Les équipes inscrites en 2^{ème} division pourront participer à l'épreuve dans la limite des 18 places laissées disponibles par celles de 1^{ère} division et seront retenus en fonction de l'ordre de leur inscription.

Les droits d'inscription sont fixés à 40 euros par équipe.

RESULTAT FINAL

L'association terminant première de la 1^{ère} division sera qualifiée pour le Championnat de France qui se déroulera **en 2026** ; elle devra être inscrite pour cette compétition sur extranet **en temps utile** (dates limites précisées sur le vadémécum FFGolf 2025).

PRIX

Une coupe sera remise à l'équipe vainqueur, Championne de Normandie par équipes des Associations d'Entreprise de Golf Pitch & Putt.

Le cas échéant, un souvenir sera offert à l'équipe terminant première de la 2^{ème} division.

COUPE DES PRESIDENTS DE NORMANDIE

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025
AU GOLF DE L' AMIRAUTE (14)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique en simple ou en double des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux clubs de Normandie ainsi qu'aux AS Golf Entreprise de Normandie.

Chaque Club doit être représenté par une équipe comportant obligatoirement le président ou le vice-président en exercice, associé au président de la commission sportive ou à un membre élu du Comité.

Chaque AS Golf Entreprise doit être représentée par une équipe comportant obligatoirement le président ou le responsable de l'AS en exercice, associés à un membre élu du bureau.

FORME DE JEU

2 séries:

- 1 série pour les AS avec terrain de 9 trous et plus,
- 1 série pour les autres AS.

Stableford – Geensome en brut et en net / 18 trous Départages sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

Marques de départ: Dames: rouges Messieurs : jaunes

ENGAGEMENT

Les Clubs doivent s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription envoyé par la commission sportive de la Ligue de Normandie.

Les engagements devront parvenir au bureau de la ligue avant le **vendredi 26 septembre 2025**, délai de rigueur.

PRIX

Trophée confié pendant un an à l'AS avec terrain vainqueur en net qui se chargera de la gravure.

GRAND PRIX DE LA LIGUE DE GOLF DE NORMANDIE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

AU GOLF DE CAEN LA MER

(support du Championnat de Normandie Individuel Dames, Messieurs et Minimes Filles et Garçons)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte le cahier des charges des "grands prix" FFG 2025.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

ELIGIBILITE

Grand prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf **et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral »** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- **Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs ;**
- Dont l'index **ne peut être supérieur à 11.4 pour les hommes et 14.4 pour les dames** ; l'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions tel que figurant sur Fléole à cette date-là.
- Être titulaire en 2025 d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les compétiteurs non licenciés de la Fédération Française de Golf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription avec le certificat médical.
-

INSCRIPTIONS

Les joueurs devront s'inscrire par retour du bulletin d'inscription disponible sur le site de la Ligue de Normandie **au plus tard le Vendredi 26 Septembre 2025 minuit.**

Les droits d'inscription sont précisés sur le site dans les limites fixées par la FFG.

CHAMP DE JOUEURS

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 96 participants. 24 Places seront réservées aux dames (sauf manque de candidates à la date de clôture des inscriptions) et 10 places au maximum pour les wild cards.

La liste des joueurs, entrant dans le champ des limites d'index, retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée **le mercredi 1er octobre 2025** avec les priorités conformes au paragraphe 7 alinéas "Inscription" et "champ des joueurs" du cahier des charges des grands prix (voir vademécum FFG 2025).

Les wild cards concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites seront attribuées par la Ligue de Normandie.

Toutes les wild cards devront être validées avant la date de clôture des inscriptions.

Liste d'entrée :

Les joueuses/joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueuses/joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs participant à la compétition pourront accéder gratuitement au terrain le vendredi 10 octobre 2025, selon les horaires fixés par le club. Les autres jours, le green fee sera de -50% par rapport au tarif affiché.

FORME DE JEU

Epreuve sur deux tours sur le Parcours Plaine/Vallon.

Simple/Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

Départage seulement pour la première place dans chaque catégorie (messieurs, dames) en play-off trou par trou.

Le classement est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe.

CODE DE COMPORTEMENT

Voir le code de comportement paragraphe 14 de la Hard Card 2025 des épreuves fédérales.

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, **il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique)** pendant toute la durée de l'épreuve sur le parcours.

PRIX

Trophées et souvenirs aux vainqueurs du Grand Prix.

Trophées et souvenirs aux premiers licenciés normands du classement qui seront désignés champions de Normandie.

GRAND PRIX SENIORS DE LA LIGUE DE NORMANDIE

Championnat de Normandie Seniors 2025

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JUIN 2025

AU GOLF DE UTAH BEACH

EPREUVE COMPTANT POUR LE MERITE NATIONAL SENIORS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique en simple ou en double des épreuves fédérales amateurs, ainsi que **le cahier des charges des trophées et des grands prix seniors** (Vademecum FFGolf 2025)
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Grand Prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs seniors (ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve soit né(e)s le 20 juin 1975 ou avant) de nationalité française ou étrangère licenciés auprès d'une fédération de golf reconnue : **dont l'index (inscrit sur Fléole à la date de clôture des inscriptions) n'est pas supérieur à 15,4 pour les messieurs et 18,4 pour les dames.**

- titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, ayant répondu au questionnaire de santé prévu pour l'année 2025.
- étant à jour du règlement des frais d'inscription à tous les grands prix et trophées seniors antérieurs.
- **s'étant acquitté du "Droit de jeu fédéral" de 40 €** (licenciés FFG seulement)

Le nombre maximum de participants est fixé à 120 participants (87 messieurs et 33 dames).

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit : 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions. 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

En cas de dépassement du nombre de compétiteurs, une liste d'attente sera établie pour pallier aux forfaits, le choix des inscrits se fera avec les mêmes priorités que pour la liste des joueurs retenus, liste publiée le 11 juin 2025.

Des wild cards (joueurs ou joueuses dont les index sont supérieurs aux limites fixées) pourront être validées par la Ligue de Normandie dans la limite de 12 compétiteurs et en respectant le champ total des joueurs, fixé ci-dessus.

SERIES

Une seule série et une seule marque de départ par sexe (jaune pour les messieurs et rouge pour les dames).

Un classement spécifique seniors 2, joueurs et joueuses ayant 60 ans ou plus la veille de l'épreuve soit né(e)s le 20 mai 1965 ou avant, sera réalisé.

Les titres de "championne de Normandie senior ou senior 2 Dames" et "champion de Normandie senior ou senior 2 Messieurs" seront attribués aux joueuses et aux joueurs licenciés dans un club de Normandie arrivant premier au classement dans leur catégorie d'âge (le champion de Normandie senior pouvant être senior 2).

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} Tour : Samedi 21 juin 2025

2^{ème} Tour : Dimanche 22 juin 2025

Départage en play-off seulement pour la première place dans chaque série (messieurs et dames) ; sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou pour les autres égalités.

ENGAGEMENTS

Inscriptions, par courrier auprès de la ligue de Normandie avec le règlement du droit d'engagement, avant la **date de clôture des inscriptions** fixée au **vendredi 6 juin 2025 à minuit** (2 semaines avant le début de l'épreuve).

Droit d'engagement à régler à l'inscription : 90 € par joueur, 45 € pour les licenciés dans la Ligue de Normandie.

INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

voir § III-3 du règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs individuelles en simple et en double vademecum FFG 2024

PRIX

- 1 prix brut Grand Prix Seniors Dames et Messieurs
- 1 prix brut Championnat de Normandie Dames et Messieurs, Seniors, Seniors 2 et Seniors 3.

ORDRE de JEU Des FOURSOMES	COUPE DE NORMANDIE DAMES
---	---

du CLUB de :

1/8 FINALE

¼ FINALE

½ FINALE

FINALE

Le total des index écrêtés ne doit pas être inférieur à 90.
Les foursomes se jouent dans l'ordre croissant du cumul des index arrondis du camp.
En cas de cumul égal, le choix est laissé au capitaine.

	Index	Cumul index
Foursome 1	Arrondi/écrêté	arrondis
<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text" value="/"/>	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text" value="/"/>	
Foursome 2		
<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text" value="/"/>	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text" value="/"/>	
Foursome 3		
<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text" value="/"/>	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 30px;" type="text" value="/"/>	
TOTAL index écrêtés:	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>	

Nom et signature du capitaine :

.....

Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

ORDRE de JEU Des SIMPLES	COUPE DE NORMANDIE DAMES
---	---

du CLUB de :

1/8 FINALE 1/4 FINALE 1/2 FINALE FINALE

Les joueuses doivent être inscrites dans l'ordre croissant des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
 A index arrondi égal le choix est laissé au capitaine.
 Le total des index écrêtés à 28 ne doit pas être inférieur à 90.

	Index
Simple 1	Arrondi/écrêté
<input style="width: 560px; height: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 140px; height: 30px; text-align: center;" type="text" value=" /"/>
Simple 2	<input style="width: 140px; height: 30px; text-align: center;" type="text" value=" /"/>
Simple 3	<input style="width: 140px; height: 30px; text-align: center;" type="text" value=" /"/>
Simple 4	<input style="width: 140px; height: 30px; text-align: center;" type="text" value=" /"/>
Simple 5	<input style="width: 140px; height: 30px; text-align: center;" type="text" value=" /"/>
Simple 6	<input style="width: 140px; height: 30px; text-align: center;" type="text" value=" /"/>
TOTAL index écrêtés	<input style="width: 140px; height: 50px;" type="text"/>

Nom et signature du capitaine :

 Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

COUPE DE NORMANDIE DAMES

1/8 FINALE

¼ FINALE

½ FINALE

FINALE

CLUB :

CLUB :

	EQUIPIERS		FOURSOMES		EQUIPIERS
Heures		Points	Score	Points	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

	EQUIPIERS		SIMPLES		EQUIPIERS
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	TOTAL POINTS	<input type="checkbox"/>	

ORDRE de JEU FOURSOMES	COUPE DE NORMANDIE MESSIEURS
---------------------------	---

du CLUB de :

1/8 FINALE

1/4 FINALE

1/2 FINALE

FINALE

Le total des index écrêtés à 15 ne doit pas être inférieur à 115.
 Les foursomes se jouent dans l'ordre croissant du cumul des index arrondis du camp.
 En cas de cumul égal, le choix est laissé au capitaine.

Foursome 1

Index Arrondi/écrêté

Cumul Index arrondis

Foursome 2

Foursome 3

Foursome 4

Foursome 5

TOTAL index écrêtés :

Nom et signature du capitaine :

.....
 Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

ORDRE de JEU
Des SIMPLES

**COUPE DE NORMANDIE
MESSIEURS**

du CLUB de :

1/8 FINALE 1/4 FINALE 1/2 FINALE FINALE

Les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe. A index arrondi égal le choix est laissé au capitaine.
Le total des index écrêtés à 15 ne doit pas être inférieur à 115.

Simple	Index	arrondi/écrêté
Simple 1	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 2	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 3	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 4	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 5	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 6	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 7	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 8	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 9	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>
Simple 10	<input type="text"/>	<input type="text" value="/"/>

TOTAL index écrêtés :

Nom et signature du capitaine :
.....
Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

COUPE DE NORMANDIE MESSIEURS

1/8 FINALE 1/4 FINALE 1/2 FINALE FINALE

CLUB :

CLUB :

	EQUIPIERS		FOURSOMES		EQUIPIERS
Heures		Points	Score	Points	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

	EQUIPIERS		SIMPLES		EQUIPIERS
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="checkbox"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

<input style="width: 95%; height: 95%;" type="text"/>	TOTAL POINTS	<input style="width: 95%; height: 95%;" type="text"/>
---	-------------------------	---

RESULTAT FINAL :

**Ordre de
JEU**

**COUPE DE NORMANDIE
JEUNES**

Du CLUB de:

1^{er} tour
QUALIF

2^{ème} tour
QUALIF

¼ FINALE

½ FINALE

FINALE

La composition du foursome est au choix du Capitaine
Pour les simples, les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant
des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal le choix est laissé au Capitaine.

Greensome

	Index Arrondi /écrêté	Marques Départs
<input type="text"/>	/	<input type="text"/>
<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Simple 1

	Index Arrondi /écrêté	Marques Départs
<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Simple 2

	Index Arrondi /écrêté	Marques Départs
<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Simple 3

	Index Arrondi /écrêté	Marques Départs
<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Simple 4

	Index Arrondi /écrêté	Marques Départs
<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Total des index écrêtés (>= 120):

Nom et signature du capitaine:

.....

Personne autorisée à donner des conseils (en plus du capitaine):.....

COUPE DE NORMANDIE JEUNES

1^{er} TOUR QUALIF

2^{eme} TOUR QUALIF

¼ FINALE

½ FINALE

FINALE

CLUB :

CLUB :

	EQUIPIERS	POINTS	GREENSOMES Score	POINTS	EQUIPIERS
Heures	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	EQUIPIERS	POINTS	SIMPLES Score	POINTS	EQUIPIERS
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

TOTAL POINTS

RESULTAT FINAL :

ORDRE de JEU	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES DAMES	
	Division 1 <input type="checkbox"/>	Promotion <input type="checkbox"/>

du CLUB de :

Barrage

½ Finale

Finale

La composition du foursome est au choix du Capitaine.
 Pour les simples, les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant
 des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
 A index arrondi égal le choix est laissé au capitaine

Foursome

Index

Simple 1

Index

Simple 2

Simple 3

Simple 4

Nom et signature du capitaine :

.....
 Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES

DAMES

Division 1

Promotion

Barrage

½ Finale

Finale

JB :

JB :

EQUIPIERS

FOURSOME

EQUIPIERS

Heures

Points

Score

Points

<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

EQUIPIERS

SIMPLES

EQUIPIERS

<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
	<input style="width: 100%;" type="text"/>	TOTAL POINTS	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

RESULTAT FINAL :

ORDRE de JEU	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES MESSIEURS
	Division1 <input type="checkbox"/> Division2 <input type="checkbox"/> Promotion <input type="checkbox"/>

du CLUB de :

Barrage

½ Finale

Finale

La composition du foursome est au choix du Capitaine.
 Pour les simples, les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant
 des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
 A index arrondi égal le choix est laissé au capitaine

Foursome

Index

Simple 1

Index

Simple 2

Simple 3

Simple 4

Nom et signature du capitaine :

.....
 Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES MESSIEURS

Division 1 Division 2 Promotion

Barrage ½ Finale Finale

JB :

JB :

EQUIPIERS

FOURSOME

EQUIPIERS

Heures

Points

Score

Points

<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 400px; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 400px; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 400px; height: 25px;" type="text"/>

EQUIPIERS

SIMPLES

EQUIPIERS

<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 400px; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 400px; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 400px; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 80px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 400px; height: 25px;" type="text"/>
		<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	TOTAL POINTS	<input style="width: 30px; height: 25px;" type="text"/>	

RESULTAT FINAL :

ORDRE de JEU	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS DAMES
---------------------	---

du CLUB de :

Division 1

Promotion

Barrage

½ Finale

Finale

La composition du foursome est au choix du Capitaine.
 Pour les simples, les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant
 des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
 A index arrondi égal le choix est laissé au capitaine

Foursome

Index

Simple 1

Index

Simple 2

Nom et signature du capitaine :

.....
 Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

Division 1

Promotion

Barrage

½ Finale

Finale

JB:

JB:

EQUIPIERS

FOURSOME

EQUIPIERS

Heures

Points

Score

Points

EQUIPIERS

SIMPLES

EQUIPIERS

**TOTAL
POINTS**

RESULTAT FINAL :

ORDRE de JEU

**CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES
SENIORS MESSIEURS**

du CLUB de :

Division 1

Promotion

Barrage

½ Finale

Finale

La composition du foursome est au choix du Capitaine.
Pour les simples, les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre croissant
des index arrondis comme figurant sur la fiche de composition d'équipe.
A index arrondi égal le choix est laissé au capitaine

Foursome

Index

Simple 1

Index

Simple 2

Simple 3

Simple 4

Nom et signature du capitaine :

.....

Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS

Division 1

Promotion

Barrage

½ Finale

Finale

JB :

JB :

EQUIPIERS

FOURSOME

EQUIPIERS

Heures

Points

Score

Points

EQUIPIERS

SIMPLES

EQUIPIERS

**TOTAL
POINTS**

RESULTAT FINAL :

ORDRE de JEU	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES FOURSOMES DAMES
--------------	---

du CLUB de :

½ Finale

Finale

La composition du foursome est au choix du Capitaine.

Foursome 1

Index

Foursome 2

Foursome 3

Nom et signature du capitaine :

.....

Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES FOURSOMES DAMES

½ Finale

Finale

CLUB :

CLUB :

EQUIPIERS

FOURSOMES

EQUIPIERS

Heures		Points	Score	Points
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	TOTAL POINTS	<input type="text"/>

RESULTAT FINAL :

ORDRE de JEU	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES FOURSOMES MESSIEURS
--------------	---

du CLUB de :

½ Finale

Finale

La composition du foursome est au choix du Capitaine.

Foursome 1

Index

Foursome 2

Foursome 3

Nom et signature du capitaine :

.....
 Personne autorisée à donner des conseils (en plus du Capitaine) :

Logo de la FFGOLF et/ou de la ligue obligatoire.

**Nom de la compétition : (mettre le nom du golf
Ne pas oublier la date**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs, celui spécifique des épreuves en simple ou en double, les règles locales permanentes de la FFG 2024 et respecte le cahier des charges des "grands prix" FFG 2024.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

ELIGIBILITE

Grand prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- **Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs ;**
- Dont l'index n'est pas supérieur **à 11.4 pour les hommes et 14.4 pour les dames (pour les GP)** ; l'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions tel que figurant sur Fléole à cette date-là ;
- Être titulaire en **2024** d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en **2022** ou **2023** attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié ;
- Pour les compétiteurs non licenciés de la Fédération Française de Golf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription avec le certificat médical.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir au : **Nom et adresse du golf**

Au plus tard le (J-14 du premier tour), en utilisant le formulaire d'inscription élaboré par le golf de **nom du golf** (voir sur le site du golf) et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription.

Les droits d'inscription sont précisés sur le bulletin d'inscription dans les limites fixées par la FFG.

En accord avec la Ligue de golf de Normandie, la Commission Sportive du Golf se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

FORFAITS

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le Club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants. Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix, sera refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues.

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.

CHAMP DE JOUEURS

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à (voir le nombre dans le Vademecum 2025 cahier des charges de la compétition prévue paragraphe 7 index champ des joueurs, ne pas oublier les places réservées pour les dames et les wild cards).

La liste des joueurs, entrant dans le champ des limites d'index, retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée le **(mettre la date à J-10 du premier tour)** avec les priorités conformes au paragraphe 7 alinéas "Inscription" et "champ des joueurs" du cahier des charges des grands prix (voir vademécum FFG 2024).

Les wild cards concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites seront attribuées par la Ligue de Normandie, (3 wild cards sont réservées à la DTN de la FFG et le club dispose de 3 wild cards directement).

Toutes les wild cards devront être validées avant la date de clôture des inscriptions.

Il n'y aura pas d'épreuve qualificative préalable permettant d'augmenter le nombre de wild card.

(Ou s'il y a une épreuve qualificative, elle doit obligatoirement avoir lieu moins d'1 mois avant la date du 1^{er} tour La ligue doit donner son accord. L'épreuve qualificative permet d'attribuer des wild cards supplémentaires dans la limite de 5% du champ des joueurs autorisé pour la période.)

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs à la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier les forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par Le club. Dans cette hypothèse se les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix.

FORME DE JEU

Epreuve sur deux tours, **Nom du parcours** : Stroke play / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} jour : **Tour 1 le date du 1^{er} tour**
2^{ème} jour : **Tour 2 le date du 2^{ème} tour**

Les départs des tours s'effectueront conformément au cahier des charges des grands prix, Vademecum 2025 paragraphe Forme de jeu.

Départage seulement pour la première place dans chaque catégorie (messieurs, dames) en play-off trou par trou sur les trous (à déterminer).

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou circonstances exceptionnelles, le premier tour serait reporté dès que les conditions le permettraient, sinon il serait reporté au lendemain. Si le second tour ne peut être joué dans son intégralité, le classement définitif sera établi en prenant en compte le classement provisoire à l'issue du premier tour. Si au terme des deux jours, au moins un tour n'a pas été joué dans son intégralité, la compétition sera annulée.

Une seule série et une seule marque de départ par sexe (sauf pour les Pros s'il y en a).
Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé.

Le classement est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe.

CODE DE COMPORTEMENT

Voir le code de comportement paragraphe 13 de la Hard Card 2024 des épreuves fédérales.
S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, **il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée de l'épreuve sur le parcours.

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné par l'AFLD (lire § 4.1 du Vademecum).

PRIX

La remise des prix aura lieu le **date du 2^{ème} tour** au club-house dès la fin de l'épreuve (l'horaire exact sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).

IMPORTANT à partir de 2025

2. CLUB

Le Club doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération Française de Golf,
- être à jour de sa redevance fédérale et du règlement de ses licences,
- disposer d'un parcours de 18 trous homologué et étalonné,
- être informatisé avec le logiciel fédéral "RMS 9",

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

La commission médicale fédérale rappelle qu'il appartient à l'organisateur de la compétition de prévoir la surveillance sanitaire lors du tournoi dont :

- un téléphone accessible avec affichage à proximité des numéros d'appel du SAMU, des pompiers et du responsable de la salle ou du club ;

- un affichage spécifique concernant les risques canicules et sanitaires en fonction des problématiques du moment ;

- une personne autorisée à intervenir sur le terrain de compétition, notamment pour des blessures minimes,

- d'informer les arbitres de la présence ou non de médecins et/ou d'auxiliaires médicaux ;

- un nécessaire médical de premier secours à un emplacement spécifique accessible près des surfaces de compétition et à l'abri du public en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident ;

- en cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

Les clubs accueillant une épreuve fédérale doivent disposer d'au moins un défibrillateur entièrement automatique en état de marche (recommandation deux Défibrillateurs Automatisés Externes : club house et trou numéro 9) et d'une formation effective de son personnel sur son utilisation. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les clubs de sports à assurer la formation de leur collaborateur aux gestes qui sauvent.

- à partir de la saison 2025, les Clubs accueillant une épreuve fédérale devront avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

En cas de non-respect du cahier des charges, le Club encourra une sanction décidée par la CSSN pouvant aller jusqu'à la suspension de l'épreuve l'année suivante. Seront, par exemple, considérés comme des infractions graves le non-respect des conditions d'éligibilité des joueurs et le non-respect des quotas.

Le Club devrait communiquer la liste des inscrits au plus tard 10 jours avant le début l'épreuve.

Départs membres ou green-fees : Aucun départ avant le 1^{er} départ de l'épreuve.

Départs : Les compétiteurs doivent disposer d'au moins 45 minutes d'échauffement et de practice avec une visibilité acceptable.

Pour les grands prix

Si le quota Dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs.

	Nombre maximum (*) de joueurs autorisé incluant les Dames, Pros <u>et</u> wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement (hors wild cards)	Pros : nombre maximum autorisé	Wild cards : nombre maximum autorisé
décembre à février	75	21	9	9
octobre, novembre	96	24	9	10
mars	108	30	12	11
avril et septembre	120	33	12	12
mai à août	144	39	15	14

(*) Pour déterminer le nombre optimum de joueurs en fonction de votre département et de la date, prière de consulter le fichier « Amplitude France » disponible sur extranet (Documentation – Sport – Gestion Sportive) et également sur le site arbitrage.ffgolf.org (document des arbitres).

Pour les autres compétitions

La répartition des wild cards est du ressort du Club organisateur après accord de la Ligue.

Si le quota Dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des Messieurs.

	Nombre maximum (*) de joueurs autorisé incluant les Dames <u>et</u> wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement (hors wild cards)	Wild cards : nombre maximum autorisé
décembre à février	75	21	9
octobre, novembre	96	24	10
mars	108	30	11
avril et septembre	120	33	12
mai à août	144	39	14

(*) Pour déterminer le nombre optimum de joueurs en fonction de votre département et de la date, prière de consulter le fichier « Amplitude France » disponible sur extranet (Documentation – Sport – Gestion Sportive) et également sur le site arbitrage.ffgolf.org (document des arbitres).

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 90 €
- pour 3 jours de compétition : 110 €
- pour 4 jours de compétition : 130 €
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2000 et 2005) : 65 €
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2006 ou après) : 50 €

Le Club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

Un joueur ou une joueuse, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié ffgolf à un Grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.

A noter que :

- Pour les grands prix et les trophées seniors, les grands prix et Classic-Mid-Am, il n'y a pas de limite d'index fixé par la FFG, le club a tout loisir de le fixer, cependant il doit y avoir trois points d'écart entre l'index des hommes et celui des dames (15,4 pour les hommes et 18,4 pour les dames par exemple)
- Pour les grands prix seniors les départs se font des boules blanches pour les messieurs et bleues pour les dames, avec une distance de parcours qui doit être égale ou supérieure à 5800 m pour les hommes et de 5100 m pour les dames.
- En revanche pour les trophées seniors il n'y a pas d'impératif de distance du parcours, les départs se font des boules jaunes pour les hommes et des rouges pour les dames.
- Pour les trophées et grand prix seniors, vous devez prévoir un classement senior 1 et senior 2
- Pour les grands prix et Classic-Mid-Am le comité de l'épreuve a le choix entre tous les repères pour les messieurs et les dames.

Cette fiche est recommandée pour le jeu en compétition des U10 et des U12.

Suiveur de partie en compétition

QUEL COMPORTEMENT ADOPTER POUR AIDER LES ENFANTS QUAND ILS JOUENT SUR LE PARCOURS ?



1 Ne pas faire intrusion dans l'espace de jeu réservé aux enfants.

Sauf si la situation le requiert, aucune personne extérieure au jeu doit être présente sur les aires de départ, fairways et greens.

Chaque suiveur doit marcher dans le rough et respecter le jeu des enfants en se tenant à une distance qui ne permette pas de donner de conseils. Il convient de s'assurer que les parents, entraîneur et pros font de même. Les encouragements ne sont pas des conseils !

2 Aider à la fluidité du rythme de jeu, c'est :

- Aider les enfants à s'orienter pour gagner rapidement le départ du trou suivant.
- S'assurer avant le départ suivant que les enfants notent leurs scores.
- Leur rappeler de jouer des balles provisoires.
- Se poster aux retombées de balles et les aider à chercher les balles égarées.
- Faire accélérer le rythme de jeu si la partie est distancée.

3 S'assurer que la partie se déroule dans un bon esprit et au besoin rappeler les règles de comportement de base :

- Respecter les autres.
- Respecter le terrain.
- S'assurer du respect des règles de sécurité.

4 S'assurer du bon comptage des scores :

- C'est demander aux enfants leur score après chaque trou, faire recompter et rectifier si nécessaire.
- Leur proposer d'appeler un arbitre s'ils ont un doute sur l'application d'une Règle.

5 À la fin de la partie :

- S'assurer que les enfants se saluent avant de quitter le dernier green.
- Accompagner les jeunes ensemble et sans délai au recording.
- S'assurer au recording que les enfants ont correctement reporté leurs scores sur leur carte.



Suiveur de partie en compétition

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS QUI N'AIDERONT PAS LES ENFANTS À DEVENIR AUTONOMES.



- Faire intrusion dans l'espace de jeu des enfants.
- Porter des sacs, prendre en charge les chariots des enfants.
- Donner des conseils aux enfants (sur le choix d'un club par exemple).
- Prendre en charge le drapeau.
- Ratisser les bunkers à la place des enfants.
- Donner à chaque enfant le score qu'il a réalisé sur le trou sans le laisser compter lui-même.
- Intervenir à quelque niveau que ce soit du point de vue du jeu de golf, en particulier des Règles de golf.

Ces comportements n'aident pas les enfants dans la mise en place de leur routine. Ils doivent mettre en oeuvre seuls sur le parcours les enseignements reçus en école de golf pour acquérir les bons automatismes.

Rappelez-vous que vous n'êtes ni cadet, ni coach, ni arbitre.



ffgolf®



Le suivi des parties sur une compétition permet d'en vérifier le bon déroulement, d'assurer la fluidité du jeu et de vérifier le comptage des scores. Le suiveur de partie peut être un bénévole de club, un Animateur Sportif Bénévole de Club (ASBC), un parent (grand frère, grande sœur, père, mère...) mais il ne doit pas y avoir de lien de parenté entre un suiveur et les enfants d'une partie. La présence d'un suiveur de partie est fortement recommandée pour les catégories U10 et U12.

AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur

protégé : (Nom Prénom de l'enfant) :

.....

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

(Nom et Prénom de l'enfant) :

.....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage

invasif. Il est valable pour la saison sportive 2025

Fait à, le

..... Signature :

« Article R. 232-52 du code du sport :

Si le sportif contrôlé est un mineur, tout prélèvement nécessitant une technique invasive ne peut être effectué qu'au vu, outre de l'autorisation de l'intéressé lui-même, d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. Si le sportif contrôlé est un majeur protégé et que la réalisation d'un tel prélèvement entre dans les catégories d'actes pour lesquelles l'intéressé bénéficie de l'assistance de la personne chargée de sa protection dans les conditions de l'article 459 du code civil, ce prélèvement ne peut être réalisé qu'au vu d'une autorisation écrite de cette personne remise dans les mêmes conditions. L'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon au sens du 1° de l'article L. 232-9-2.

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.

OBLIGATOIRE SI LE MINEUR N'EST PAS ACCOMPAGNE PAR UN DE SES REPRESENTAUX LEGAUX

Je soussigné(e)/nous soussignés (nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....
.....

Domicilié(s) au :

.....
.....

Autorise(ent) les membres de l'encadrement administratif et/ou technique du Club/Ligue/Comité Départemental de à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur

..... (nom et prénom)

né le soit orienté vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/Ligue/Comité Départemental de s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile :

..... N° de portable de la

mère : N° de

téléphone du travail de la mère :

N° de portable du père :

..... N° de téléphone

du travail du père :

N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir :

..... Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....
.....
.....

..... Fait à le en deux exemplaires originaux.

Signature(s) du représentant légal /des représentants légaux

NUMEROS UTILES :

La Commission Médicale ffgolf : Tél : 01 41 49 77

55 medecin.federal@ffgolf.org

SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche

Centre Antipoison (PARIS) : 01 40 05 48 48

Pompiers : 18



CHALLENGE ACADOMIA DES ECOLES DE GOLF

La Direction Sportive de la Fédération Française de Golf a fait du développement des écoles de golf des clubs une de ses priorités.

Une école de golf sera d'autant plus performante que se trouveront étroitement associés :

- 1) Un engagement fort des dirigeants permettant de dégager des moyens et facilitant l'accès au parcours pour les jeunes
- 2) Une équipe d'éducateurs et de bénévoles impliqués et passionnés
- 3) Une politique dynamique de recrutement des jeunes

Les 6 points pour une participation réussie :

- 1) J'enregistre **tous** les jeunes inscrits à l'école de golf sur extranet. Le système informatique définira de façon automatique, parmi ces jeunes, ceux qui sont éligibles au Challenge

- 2) **NEUTRALISÉ** : Je crée des Animations Sportives (qui ne comptent pas pour l'index) en dehors des heures d'entraînement pour les jeunes de mon club ou sous la forme d'interclubs :

➤ Pour chaque ANIMATION organisée dans mon club, j'enregistre l'évènement sur **EXTRANET**, dans le mois qui suit, en précisant :

- La date de l'animation
- Le nom de l'animation
- L'ensemble des participants inscrits sur la page prévue à cet effet

Et j'incite les jeunes de mon club à participer aux animations organisées par les Comités Départementaux ou ma ligue qui enregistreront les animations sur leur propre Extranet CD et Ligue

- 3) J'organise des compétitions index de club pour mes jeunes et je les incite à participer aux compétitions comptant pour l'index à l'extérieur (club voisin, comités départementaux, ligues, ffgolf, circuit privé...)

➤ Pour chaque **COMPETITION** organisée par mon club, j'enregistre l'évènement sur **RMS** et j'envoie les scores, en précisant :

- La date de l'épreuve
- Le titre de l'épreuve
- Le nom de l'épreuve
- Le club organisateur
- Les joueurs inscrits

- 4) Je forme mes joueurs, je leur fais passer les drapeaux et les motive pour jouer sur le parcours
- 5) Si l'école de golf est parmi les mieux classées, le club participe à la finale régionale du Challenge
- 6) Je réalise un suivi de la participation des jeunes éligibles aux animations & compétitions à travers la page Extranet prévue à cet effet



REGLEMENT DU CHALLENGE

- Ce challenge s'adresse aux clubs dont les jeunes ont un index supérieur ou égal à 20 et âgés de moins de 17 ans au 1^{er} septembre.
- Le challenge national des écoles de golf 2023.2024 sera calculé sur la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. Le classement national définitif et officiel pourra être différé de quelques jours afin de vérifier si besoin tous les calculs.
- La catégorie d'appartenance des joueurs est fixée au 1^{er} septembre de chaque année et est conservée pendant toute la durée du challenge.

2 catégories

- 1^{ère} catégorie : $20 \leq \text{Index} < 53,9$
- 2^e catégorie : Index 54 : Non Classé

Les différents formats de jeu

- **NEUTRALISÉ** : Les animations EDG : Animations mises en place sur le parcours, en dehors des créneaux de l'école de golf, sur 8 trous minimum ne comptant pas pour l'index auxquelles participent des jeunes éligibles. Elles peuvent être organisées, en format de jeu libre, par :

- Le club
- En interclub (plusieurs EDG présentes dans l'animation)
- Le Comité Départemental
- La ligue régionale

Le format de jeu est libre : match play en simple/en double, compétition inter générationnelle, speed golf, scramble, greensome stableford ou match play, passages de drapeau à partir du bleu sans carte index enregistrée, etc.

- Les compétitions : Toutes les épreuves individuelles comptant pour l'index auxquelles les jeunes éligibles, de plus de 8 ans, participent (club, club voisin, département, ligue, circuit privé, etc.)

Détermination du classement final

Le classement du challenge est dynamique. Il est calculé et mis à jour tous les jours. Chaque opération (enregistrement d'un drapeau ou d'une animation, envoi des scores d'une compétition, etc.), effectuée dans la journée, sera prise en compte dès le lendemain pour le calcul du classement.

Éléments pris en considération pour le challenge :

A. Classement Ecole de golf : Inscrits & Fidélisation :

1. Nombre d'enfants inscrits à l'école de golf, licenciés actifs (membres AS ou abonnés), ayant moins de 17 ans au 1^{er} septembre et avec un index ≥ 20
2. Evolution du nombre d'inscrits à l'école de golf par rapport à l'année précédente (en %)
3. Nombre de jeunes inscrits à l'école de golf il y a 2 ans et toujours inscrit sur l'année en cours (en %)

Système d'attribution des points :

- Le résultat de chacun des 3 critères détermine le rang de l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées au niveau national
- Ce rang permet d'attribuer des points à chaque critère selon un barème : cf. Tableau en bas de page
- Les points de ces 3 critères sont additionnés et la pondération appliquée pour le classement final est de **30 %**

B. Classement compétitions :

1. **NEUTRALISÉ** : Nombre d'animations organisées et enregistrées par mon club (8, 9 ou 18 trous)
2. **NEUTRALISÉ** : Nombre de joueurs ayant participé aux animations (en % d'inscrits)
3. Nombre de joueurs, de plus de 8 ans, ayant participé aux compétitions index (en % d'inscrits)
4. **NEUTRALISÉ** : Cumul des points de participation aux animations
5. Cumul des points de participation aux compétitions

Système d'attribution des points :

- **NEUTRALISÉ** : Animations (qui ne comptent pas pour l'index) : 4 participants minimum dans une même catégorie pour marquer des points.
- **Compétitions** (comptant pour l'index) : Points dès 1 joueur, uniquement pour les cartes donc le Score Différentiel est strictement inférieur à 54

Points par joueur	
Animation EDG	1
Animation inter EDG	2
Animation départementale	3
Animation de ligue	4
Compétitions index	1

- Le résultat de chacun du critère « compétitions » détermine le rang de l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées au niveau national
- Ce rang permet d'attribuer des points à ces 5 critères selon un barème : *cf. Tableau en bas de page*
- Les points de ces 5 critères sont additionnés et la pondération appliquée pour le classement final est de **50 %**

C. Classement : Progression du niveau de jeu :

1. Pourcentage de joueurs ayant fait évoluer leur index
2. Evolution moyenne des index
3. Moyenne de points de drapeaux enregistrés : Somme du nombre de drapeaux (ceux de métal comptant double) divisé par le nombre d'inscrits éligibles)

Système d'attribution des points :

- Le résultat de chacun des 3 critères détermine le rang de l'EDG par rapport à toutes les autres EDG classées au niveau national
- Ce rang permet d'attribuer des points à ces 3 critères selon un barème : *cf. Tableau en bas de page*
- Les points de ces 3 critères sont additionnés et la pondération appliquée pour le classement final est de **20 %**

TABLEAU D'ATTRIBUTION DES POINTS EN FONCTION DU RANG DE VOTRE ECOLE DE GOLF

1% les meilleurs	> 1 % à 2%	> 2 % à 3%	> 3% à 4%	...	> 95% à 96%	> 96% à 97%	> 97% à 98%	> 98% à 99%	>99% à dernier
100 points	99 points	98 points	97 points	... points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point

